

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16				
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris				
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant														
1	BASSEE VOULZIE	BAZOCHE-SUR-SEINE	N°2	NR	NR	0,94	NR	Absent des cartes historiques.	Localisé dans une Zh de classe 2 et participant à l'alimentation d'une vaste Zh de classe 3 et 2. N'apparaît plus sur la carte de l'IGN (Géoportail). Dans son environnement proche, on relève un verger. Beaucoup de mares/étangs à proximité de part, peut être, la proximité de la seine et de sa localisation dans la Bassée. Pas de source relevée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquil/Brie. périmètre	Non					Onema : (vue aérienne 1969) - géol : alluvions récentes.	Onema : Secteur de Zh et nappe alluviale donc potentiellement débit faible mais régulier.	Onema : écoulement visible.	Onema : Poissons, gastéropodes et amphibiens.	Maintien
2	BASSEE VOULZIE	BAZOCHE-SUR-SEINE	N°3	NR	NR	0,50	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 nommé canal n°4.	Localisé dans une Zh de classe 3 mais participant à une vaste Zh de classe 3,2. Se localise dans des zones de vergers et de végétations aquatiques. Sur la carte IGN, on peut voir qu'il appartient à un réseau de cours d'eau et de mares/étangs. Pas de source relevée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquil/Brie. périmètre	Non				Onema : Géol alluvions récentes	Onema : Zh sur tout le secteur	Onema : présence gammarels donc intermittent		Maintien	
3	BASSEE VOULZIE	GRISY-SUR-SEINE	Localisé à la frontière Est de la commune entre les « Moulins des Hauts Champs » et « les Perches » au Nord de la D411.	NR	NR	0,83	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Fossé du retour.	Se localise dans une Zh de classe 2 et 3. A l'aval du ru à la confluence avec le ruisseau des hauts champs, il se localise dans un verger. Peu de dénivelé. Se localise dans la Bassée. Pas de source relevée.	« Le Moulin des Hauts Champs », « L'étang des Hauts Champs ».	Hors Aquil/Brie/ A l'origine son amont se localisait plus au Sud. Il avait deux affluents : à l'Est le Fossé Sanguinoy et à l'Ouest le Fossé Ponts Michon (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Écoulement suffisant la majeure partie de l'année (présence de callitriches). En revanche l'identification de la source n'a rien donné. L'amont de la demande dévie sur ce qui ressemble à un fossé (vert sur la carte) où les écoulements sont faibles. Source diffuse en aval au niveau du boisement un peu avant la confluence.			DRIEE : Cours d'eau selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE – ru De Villuis.		FDSEA : En désaccord avec un potentiel maintien et souhaite une expertise. Argument : depuis l'établissement des cartes historiques, les remembrements et la création de fossés ont modifié le paysage.	A expertiser	
4	BASSEE VOULZIE	JAULNES	Se localise au Sud de la commune entre la parcelle « La Fontaine » et Jaulnes.	NR	NR	0,77	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ru du Cranet ».	Se localise dans une belle Zh de classe 2 et 3 (Bassée). Il traverse des parcelles de vergers. Sur les photos aériennes il semblerait que le ru existe toujours par contre il n'est plus représenté sur la carte IGN de Géoportail.	Parcelle « La Fontaine », « La Terre aux Mottes ».	Hors Aquil/Brie/ Son amont historique se localisait au Sud Est de la D59 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Présence d'un plan d'eau faisant office de source à l'amont dans le boisement et présence d'une Zh de classe 2.					Maintien		
5	BASSEE VOULZIE	MOUSSEAU-SUR-SEINE	Localisé entre les lieux-dits d'Avigny et Mont-Léon. Souligné en fluo jaune par Mr Cajon.	NR	NR	0,61	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] de classe 3. Le ru se localise en zone agricole. Peu de dénivelé pas de couvert forestier.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquil/Brie. périmètre	Non							A expertiser		
6	BASSEE VOULZIE	NOYEN-SUR-SEINE	Cours d'eau surligné en jaune.	NR	NR	2,59	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ruisseau de l'Ormelot ».	Se localise dans une belle Zh de classe 2 et 3 (Bassée). Le ru traverse des espaces boisés et des parcelles rurales. On note la présence d'une mare à proximité de l'aval du ru. C'est un secteur où l'on relève une concentration de cours d'eau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquil/Brie/ Il avait un affluent Ouest nommé Fossé de la Remise (carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	L'écoulement est suffisant une majeure partie de l'année selon les critères complémentaires (invertébrés à l'amont et à l'aval, berges, fonds différenciés...). Cependant, il existe peu d'informations sur la source et, selon les dires de Mr Marceaux (rencontré pour la demande 7), cette demande est uniquement alimentée par les drainages (assecs lorsqu'il n'y a pas de pluie). Ceci conduit donc à une demande d'expertise.				A expertiser			
7	BASSEE VOULZIE	NOYEN-SUR-SEINE	Cours d'eau surligné en rose.	NR	NR	4,03	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ruisseau de Passy ».	[Fuseau] de classe 3 qui se localise dans une vaste Zh de classe 2 et 3 (Bassée). Il traverse une zone purement agricole avec peu de dénivelé.	Parcelle « L'étang Sanguinoy ».	Hors Aquil/Brie/ Il avait trois affluents. Un à l'Est nommé Fossé de la vieille Rue. Deux à l'Ouest : Fossé de la Croix St Blaise et Fossé des Saulsons (carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Communication personnelle avec Mr Marceaux. Le cours d'eau coule toute l'année même pendant l'été dernier (très sec). Il est alimenté par des sources en amont. Puit chez l'habitant qui ne descend quasiment jamais. Propriété du syndicat de la vallée de la Seine.				FDSEA : En désaccord avec un potentiel maintien et souhaite une expertise. Argument : depuis l'établissement des cartes historiques, les remembrements et la création de fossés ont modifié le paysage. Deuxième mail de la FDSEA : Photos prises le 15/11/16. L'année dernière année sèche, cet écoulement coulait. Cette année année humide il ne coule pas. Il pourrait avoir eu une confusion entre la demande de l'agriculteur et le tronçon analysé par la fédération de pêche. Le demandeur aimerait une expertise terrain partagée.	A expertiser		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif/Brie.	Périmètre									
9	BASSEE VOULZIE	LES-ORMES-SUR-VOULZIE	Localisés entre les « Saudrielles » jusqu'à l'Est des « Quarante ».	NR	NR	4,74	NR	Absent des cartes historiques.	Se localise intégralement dans une Zh de classe 2 et 3 où les espaces boisés dominent les espaces ruraux. L'eau est pas mal présente que se soit en cours d'eau ou en mares/étangs. Secteur à faible pente (Bassée).	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif/Brie.	Périmètre	Non		Onema :Alluvions récentes.	Onema : ZH, nappe alluviale (sources diffuses à l'amont).	Onema : Tronçon aval substrat bien différencié, tronçon amont vases.	Onema :Tronçon aval invert. - continuité aval avec ruisseau Méances		Maintien
11	BASSEE VOULZIE	LES-ORMES-SUR-VOULZIE	Jonction entre la Vouizie et le ruisseau des Méances	NR	NR	0,18	NR	Absent des cartes historiques.	Vaste Zh de la Bassée où l'on relève des classes 2 et 3. Il relie la Vouizie au ru de la parcelle « Chambry ». Il traverse des parcelles agricoles. Ce secteur semble très humide de part la présence de nombreux étangs, cours d'eau et mares.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif/Brie.	Périmètre	Il faut faire un ajout de trait bleu sur la carte IGN.	Onema : présence sur cadastre napoléonien Edater : oui	Edater :Alimenté par la rivière considéré comme un bras de la rivière.	Onema : peuplement invertébré indique que CE non éphémère. Edater : oui (poisson)	Onema : continuité amont ET invert.aquatQ Edater : oui (poisson)		Maintien	
12	BASSEE VOULZIE	PASSY-SUR-SEINE	Localisé au Nord de la commune entre le point 61 au niveau de la parcelle « L'Étang de Sauguinoie » et la commune de Passy /s Seine.	NR	NR	1,92	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ruisseau des Hauts Champs ».	Se localise dans une vaste Zh de classe 3 et 2. Participe à l'alimentation des zones humides de la Bassée. Présence de mares/étangs/cours d'eau en abondances à proximité.	« L'Étang de Sanguinoie », « Le champs auxGrues ».	Aquif/Brie/ Historiquement, il avait deux affluents, un à l'Est, le Fossé de la Voirie et un à l'Ouest, le Fossé des Moulins. Présence de sources à leur amont historique sur les cartes de l'IGN au Nord de la commune Villuis (Carte historique de 1858 +		Non		DRIEE :Cours d'eau selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE – ru De Villuis.					A expertiser
14	BASSEE VOULZIE	VILLIERS-SUR-SEINE	Localisé entre la D411 et le lieu-dit « Les Cognats St-Jacques ».	NR	NR	3,40	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ruisseau des Communes ».	Se localise dans la vaste Zh de la Bassée où l'on trouve des classes 2 et 3. Traverse le lit majeur de la Seine ainsi que quelques parcelles boisées. La dernière grande crue c'est produit en 1955 au niveau de la commune même de Villiers. On observe beaucoup de mares/étangs et cours d'eau à proximité directe.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif/Brie/ Historiquement, il y avait 5 affluents rattachés au tronçon demandé dont 2, à l'amont, au niveau du Sud de la parcelle du Cul de la Noue, où l'on relève la présence d'étangs, potentiellement sourceux. De plus on relève la présence d'un certain nombre de mares et cours d'eau dans l'environnement direct de ce ru (Carte historique de 1858 + IGN).		Non	Onema :Zones humides alentour pouvant constituer sources diffuses		Onema : Ttes caractéristiques CE : écoulementberg es, substrat différencié, hydro + héliophytes. FEDE :A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP. Pas d'attrait Pour la faune piscicole relevé.		Maintien		
15		VILLIERS-SUR-SEINE	N°1 se jette dans la Seine.	NR	NR	0,32	NR	Absent des cartes historiques. Il se trouve dans le lit majeur de la Seine. Il participe donc à son fonctionnement. Selon la circulaire dans ce type de cas la demande est maintenu en cours d'eau.	Se localise dans une Zh de classe 3 assez importante. On relève à proximité plusieurs Zh de classe 2. On observe à l'amont une petite parcelle boisée. Puis il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans la Seine. On se trouve dans la grande Zh de la Bassée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif/Brie.	Périmètre	Non						Avis des services de l'État pour la réunion du 20/10/16 : Présente deux faciès : une partie dégagée enherbée, une seconde avec la présence de ripisylve dans le lit. Écoulement perceptible. Origine de l'écoulement : ruissellement du versant et résurgence de la nappe. Une autre origine proviendrait des douves de la propriété de Champeau. Le ru présente des caractéristiques de cours d'eau et milieux aquatiques.	Maintien
17	BASSEE VOULZIE	VILLIERS-SUR-SEINE	N°6 Les Closeaux , se jette dans le Vieil Orvin.	NR	NR	1,67	NR	Absent des cartes historiques.	Se localise dans une vaste Zh de classe 3 et appartient à la grande Zh de la Bassée. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le Vieil Orvin. Proche de la tête de son amont, on relève des des mares à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif/Brie.	Périmètre	Non	Onema : Aval sur alluvions récentes, continuité Amont-aval entre vieil Orvin et Orvin.	Onema :ZH, écoulement sur tout le linéaire, pluie à 8 jours 8,2 mm.	Onema : Fonds différenciés sur tout le linéaire, vie aquaQ : hydrophytes.	Onema : Expertise invertébrés : éphémères, coléoptères, gastéropodes, aselles + espèces protégées (tritons). FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP. Pas d'attrait Pour la faune piscicole relevé.		Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	« Le moulin Fleuri ».	« Les mares aux canes ».									« La mare aux poissons rouges ».
19	YERRES	BRIE-COMTE-ROBERT	N°4	NR	NR	1,22	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 nommé ru de Villemeneux.	Affluent de l'Yerres, il se localise dans une vaste zone de classe 1,2, et 3. Il traverse l'escarpement du méandre de l'Yerres où l'on ne relève pas de boisement.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Présence de 3 sources en amont du ru et affleurements probables de la nappe de calcaires de Brie. (Aqui'Brie)/ Amont historique semblable à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			Onema : Linéaire figurant sur la carte de l'État-major. Edater : Oui cf carte géologique BRGM.		Onema : important (pluvio à 8j : 8 mm).	Onema : Gammare, continuité avec l'Yerres, fonds différenciés.		Maintien
20	YERRES	BRIE-COMTE-ROBERT	N°5	0,019	0,004	1,11	4	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 nommé ru de Villemeneux.	[Fuseau] de classe 3. Il traverse un espace agricole non boisé. On distingue à proximité des petites mares et une source dans la parcelle « Le Tremblet ».	« Le moulin Fleuri ».	RAS Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel. On relève la présence de 4 petites masses d'eau + 1 source au Nord Ouest de la tête du ru parcelle le Tremblay (carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)							Déclassement
21	YERRES	COUBERT	N°1	0,001	0	1,23	0	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru des Marnières.	Zone humide de classe 3 avec la présence d'une zone humide de classe 2 au niveau de la mare située au Nord de la D96.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Ras Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel. On trouve de petites masses d'eau potentiellement sourceuses dans la parcelle les Marnières (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			Onema : présence sur carte de l'État-major. Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	Onema : Sources diffuses (lieu-dit « les Marnières »)	Onema : Fonds différenciés, peuplement invertébrés. Indique un écoulement une majeure partie de l'année.	Onema : Gammare, Gastéropodes.		Maintien
23	YERRES	EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Localisé au Sud de la commune Evry Grégy sur Yerres entre les parcelles « Le Petit Mont » et « Les pièces de Lavau ».	0,008	0,001	0,98	2	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] de classe 3. Il traverse une parcelle totalement boisée. On relève des mares à proximité.	« Les mares aux canes ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire + source à mi-cours de la demande. On observe une source à l'amont et une à mi-cours (Aqui'Brie).	Non		Propriété privée (grand boisement), chasse gardée. Cependant l'ONEMA a trouvé la donnée lit manquante. La demande pourrait potentiellement passer en maintien par la recherche bibliographique.	Edater : Oui en aval cf carte géologique du BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				Amont déclassable – aval classable
24	SEINE GRANDS AXES	EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Localisé au Sud de la D619 et la parcelle « Les Pièces de Galande ».	NR	NR	0,64	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] de classe 3. Il traverse une parcelle agricole. On relève des mares à proximité.	« La mare aux poissons rouges ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'aval (Aqui'Brie).	Non			Onema : Présence Etat-Major 1820.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			A expertiser	
28	SEINE GRANDS AXES	REAU	N°1 Se localise au Sud du bois Galande-Vallée de l'orme.	0,013	0,004	0,95	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Ferme de Galande.	[Fuseau] de classe 3. Il traverse une parcelle agricole ainsi que deux petites parcelles boisées. On observe une mare à proximité de l'amont.	« La mare ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à la confluence avec le ruisseau des Hauldres (Aqui'Brie)/ Amont historique et actuel semblable (Carte historique de 1858 + IGN).	Non							A expertiser	
29	YERRES	SOLERS	Localisé au Sud de la D319 au niveau de la parcelle « Le Chemin de Coubert ».	NR	NR	0,43	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Piquette.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'aval (Aqui'Brie)/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Si maintenu erreur de tracé à modifier.	Non	Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Dense ripisylve tout le long de la demande. A l'amont, la demande longe la route et commence progressivement en haut d'une pente. En aval, le linéaire semble terminer dans les égouts. Terre végétale dans le lit sur la plupart de la demande.				FDSEA : Photos prises en septembre 2016 montrant le fait qu'il n'y a pas d'eau. Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	A expertiser	
30	FUSAIN	BEAUMONT-DUGATINAIS	Localisé au Sud Ouest du lieu-dit de Villeneuve au niveau de la Commanderie.	NR	NR	0,16	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole.	« La Grande Mare » et deux parcelles portant le nom « Les Mares » à proximité du ru.	Hors périmètre Aqui'Brie.	Non							A expertiser	
31		AULNOY	Annoté par le demandeur : Fossé de Romagin.	0,005	0,002	0,90	1	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 2 et 3. Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aqui'Brie.	Non							Déclassement	
32	MORINS	AULNOY	Annoté par le demandeur : Fossé de la Couenne au Lard.	NR	NR	2,11	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ru de la Fosse aux Prêtres ».	Fuseau de classe 3 où l'on relève une ZH de classe 2 à son amont et une ZH de classe 2 à la confluence avec le Ru de Rognon. Il traverse des parcelles agricoles et l'on relève à proximité de l'amont une petite mare.	« L'étang de la Réthorée ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Historiquement, il avait un affluent Sud nommé « ru du Saul Gauthier ». Amont historique semblable à l'amont actuel. On relève une mare à l'amont du ru en demande. Potentiellement sourceuse ?	Non	Oui	Malgré la source indéterminée et le faible écoulement, la demande semble être un cours d'eau (fond différencié, berge, vie aquatique avec sangsue, hydrophytes). Il y a de l'eau sur l'ensemble du linéaire et l'écoulement est plus important à l'aval.					Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)			Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
34	MORINS	BEAUTHEIL	Démarre au point 136 au niveau du lieu-dit « les Bordes » et jusqu'à la commune de Beauthheil au niveau de la parcelle « La Planchette ».	0,003	0,001	1,84	1	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom « Ru de la Planchette ».	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et une petite parcelle boisée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie/ Même amont historique que l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Eau stagnante à l'amont puis fond humide toujours différencié avec de nombreuses hélophytes. A partir de la ripisylve (un peu après le chemin qui croise le linéaire), la granulométrie est en cailloux et graviers. Un léger écoulement est à noter au niveau du pont à l'aval, cependant l'eau s'arrête rapidement. Le manque d'écoulement et parfois d'eau sur la plupart du linéaire ainsi que la vie peu caractéristique nécessitent une expertise. Continuité aval présente.	Edater : Oui cf carte de Cassini XVIII					Amont déclassable – aval classable
35	MORINS	BEAUTHEIL	Démarre au Sud de la D15 au Sud du lieu-dit « Les Vignes » jusqu'à la confluence de l'Aubetin au Nord du lieu-dit Autheil.	NR	NR	0,62	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858. Cette demande correspond à un ancien méandre de l'Aubetin où l'on relevait historiquement quatre ru nommés les uns à côté des autres (ru de la Fontaine Caillot, ru de la Cabane de Claude, ru du Bois Creux et ru du Ravin du Bois Meunier). Le ru demandé correspondrait au ru de la fontaine Caillot.	Participe à l'alimentation d'une vaste Zh de l'Aubetin composée de classe 1, 2 et 3. Il suit l'escarpement méandre de l'Aubetin dont les coteaux sont entièrement couverts de vignes/bois.	« L'Étang de Maillard ».	Présence de sources à l'amont actuel et à mi-cours du ru + affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout l'escarpement et donc à l'amont du ru en demande (Aquil'Brie).	Non	Non	Source bibliographique. Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. La demande remonte plus haut des deux côtés du bois mais il n'y a toujours pas d'eau ni de fond différencié. Herbe et terre végétale dans le lit. Attention cependant : la demande se jette dans l'Aubetin.	Edater : Oui cf carte de Cassini XVIII					Déclassement
36	YERRES	FAREMOUTIERS	Localisé au niveau de la parcelle « La Noue » démarrant au point 128 jusqu'à l'orée de la forêt au Point 122.	NR	NR	2,26	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom du ru des Près Veufs.	[Fuseau] Classe 3. L'amont traverse des parcelles agricoles pour ensuite traverser la Forêt Domaniale de Malvoisine. On relève beaucoup de mares dans le secteur de la forêt.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	A l'amont la demande semble déclassable par endroits (bras gauche, avant la confluence des deux petits bras à l'amont). Cependant, à partir de la route à l'aval, on trouve tout d'abord de l'eau stagnante puis de l'écoulement et de la vie caractéristique (gammars) un peu avant la forêt domaniale. L'expertise permettrait de déterminer où commence le cours d'eau. Des hélophytes apparaissent à partir de la "confluence" des deux bras à l'amont et sont présentes jusqu'à la fin de la demande.					Déclassement	
37	MORINS	GIREMOUTIERS	Affluent du ru du Liéton, localisé au Nord Ouest du bois de Morillas entre la D228 et le lieu-dit « Corbeville ». Cette demande a aussi été faite dans la commune de MAISONCELLES-EN-BRIE, canton 4-COULOMMIERS. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublon ».	0,027	0,026	0,84	4	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom du ru des Morillas.	[Fuseau] Classe 3. Le ru contourne le bois de Morillas. On relève une source à mi-cours sur le ru et une seconde à proximité de la confluence avec le ru de Liéton.	« L'Étang de Morillas ».	Hors périmètre Aquil'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel. Présence d'une source à mi-cours (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Oui	Suite de la demande 539 (cours d'eau en maintien après terrain). Un bras dans le boisement à l'amont semble avoir disparu. L'amont possède toutes les caractéristiques de cours d'eau (écoulement, granulométrie, berge, vie aquatique (sangues)). Attention cependant car il n'y a quasiment pas d'eau à l'aval. En effet, 200 mètres de très grandes hélophytes semblent absorber la plupart du débit provenant du bois plus en amont.	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM et carte de Cassini XVIII	Edater : Étang de Morillas cf carte de Cassini XVIII.			Maintien	
38	MORINS	LA HAUTE-MAISON	Se localise au Sud Est de la commune. Il se compose de trois bras. Le premier bras part de la parcelle « l'Étang Neuf ». Ils convergent tous les trois au point 144. Ce sont les deux lignes qui suivent. N°5	0,046	0,023	2,23	6	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Calabre.	[Fuseau] Classe 3 avec en amont une Zh de classe 2 à la confluence avec le ru. En partant du lieu-dit L'Épineuse, on relève une deuxième Zh de classe 2. L'amont semble busé mais à vérifier sur le terrain. Sinon le ru traverse des parcelles agricoles. On note la présence de quelques mares au niveau du lieu-dit La Petite Loge. Il suit le talweg.	« Étang neuf », « Étang de la Calabre », « Étang de Francheville ».	Hors périmètre Aquil'Brie/ Son amont historique prenait naissance plus au Nord par rapport à sa position actuelle et au Sud du lieu-dit la Grande Rue.	Oui		edater : Oui cf carte géologique BRGM.					A expertiser	
39	MORINS	GUERARD	Localisé entre Courtry et Le Lamboy à l'Est de la D20 (Couleur orange sur la carte).	NR	NR	0,53	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom du ru de la Touffe.	Pas de Zh dans ce secteur. Le ru traverse une parcelle purement agricole.	« La Mare aux Canes ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'aval (Aquil'Brie)/ Même amont historique qu'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Selon Mr Delaplace, c'était une raie de labour. Aucun indice concernant un cours d'eau dans le champs.					Déclassement	
41	MORINS	GUERARD	Affluent du Ru de St-Blandin traversant la parcelle « Fontaine de St Blandin » au Sud de la D934.	NR	NR	0,65	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il prend naissance sur le plateau dont les parcelles sont agricoles pour ensuite traversé un coteau boisé et rejoindre le méandre du Grand Morin.	« Le Champ de l'Étang », « Fontaine Saint de Blandin »	Hors périmètre Aquil'Brie.	Non		edater : Oui cf carte géologique du BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Substrat différencié.	Onema : Invert. AquatQ.		A expertiser	
42	MORINS	GUERARD	Affluent du Grand Morin localisé au Nord Est de la commune et au Sud de la Croix St-George.	NR	NR	0,71	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Moprétonneau.	Zh de classe 3 où l'on relève plusieurs Zh de classe 2 à proximité directe. Se localise dans le méandre du Grand Morin, il traverse des parcelles boisées et agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de St Ouen à la confluence avec le Grand Morin (Aquil'Brie)/ Même amont historique qu'actuel. Il se localise dans le lit majeur du Grand Morin et participe à son bon fonctionnement. Dans ce type de cas, la circulaire dit que ce ru est maintenu en cours d'eau (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Selon le fermier, le bras droit serait une ancienne douve de château et le boisement ne coulerait que lors de fortes pluies. Ces dires sont confirmés par la famille Derieux ayant fait la demande. L'endroit ne coulerait pas par temps sec. Cependant, il faut être vigilant car la demande se jette directement dans le Grand Morin. Absence d'invertébrés sur la demande mais pas en amont. Ces raisons conduisent au besoin d'expertise. La famille Derieux ne comprendrait pas que cette demande soit mise en cours d'eau. Il faudrait revenir après 8 jours sans pluies.					A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)											Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
43	YERRES	GUERARD	Localisé entre l'intersection de la D20E et la D216 au Sud Ouest de la parcelle Champ Fleuri et le Sud Ouest de la parcelle Les Longs Champs (Couleur jaune sur la carte IGN). Cette demande a aussi été faite dans la commune de LA CELLE-SUR-MORIN, canton 4-Coulommiers. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublet ».	0,018	0,008	3,58	4	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru des Tournelles.	[Fuseau] Classe 3 avec une belle Zh de classe 2 en tête de ru. L'amont est ponctué par quelques parcelles boisées alors que l'aval traverse des parcelles exclusivement agricoles.	« La Mare aux Canes ».	RAS Aquil'rie/ Même amont historique (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	La source serait uniquement le drainage et les égouts selon Mr Delaplace. Cependant il y a beaucoup de vie aquatique tout le long du linéaire et d'autres critères amenant à penser qu'il s'agit d'un cours d'eau (écoulement, berges, fonds...). Il faudrait revenir après 8 jours sans pluie pour déterminer mieux la source.						A expertiser
44	MORINS	LA MAISON HAUTE-MAISON	Se localise à l'Ouest de la commune au point 159 à proximité du lieu-dit la Tavernoterie. Passe par le lieu-dit « les Mottes ». Traverse la D21 et s'arrête au Sud de la D21 au point 150. N°3	0,031	0,013	1,52	4	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de l'Étang de la Borde.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Toute la partie signalée comme busée par le demandeur n'est pas claire sur la photo aérienne. Nécessite de vérifier sur le terrain.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquil'rie. périmètre	Oui	Indéterminé (besoin d'expertise)	La source est présente mais à la toute fin de la demande. Il n'y a pas d'eau à l'amont et aucun critère hormis la berge. La demande est busée jusqu'à un boisement marécageux. A partir de ce boisement, la suite du linéaire est typique de cours d'eau (fond différencié, écoulement, vie aquatique). L'amont est potentiellement déclassable mais le usage ne permet pas de statuer sur la présence de source. L'EDATER avait conclu à un cours d'eau.	edater : Oui cf carte géologique du BRGM.				Amont déclassable – aval classable	
47	MORINS	MAISONCELLES-EN-BRIE	N°4	0,027	0,023	1,09	3	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de l'Étang. Amont actuel semblable à l'historique.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	« Le Champ de l'Étang ».	RAS Aquil'rie.	Non	Oui	La famille Derieux comprendrait que cette demande soit mise en cours d'eau. Selon les critères définis, la demande pourrait être un cours d'eau (hydrophytes, invertébrés, berges, écoulement aval...). Cependant la source étant indéterminée et le débit faible à l'amont, cela peut poser question. L'aval semble plus caractéristique d'un cours d'eau car il y a une forte ripisylve et le fond du lit est mieux différencié. De plus il existe un forage de la SADE au bout de la ripisylve.				Amont déclassable – aval classable		
48	MORINS	POMMEUSE	N°2	NR	NR	0,83	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Fontaine Montrenard.	[Fuseau] Classe 3. Traverse un escarpement boisé avant de se jeter dans le méandre du Grand Morin on l'on relève des Zh de Classe 2 et 3.	Parcelle « L'Étang de Sanguinoie ».	Une source à l'amont actuel du ru et affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à la confluence avec le Grand Morin (Aquil'rie)/ Amont historique localisait plus au Nord au niveau de l'aérodrome où l'on relève une source sur la carte IGN (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Pas d'informations sur l'amont mais la demande coulerait toute l'année avec présence de poissons et écrevisses (communication avec chambre d'hôtes). Continuité aval avec le Grand Morin.	edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Maintien		
49	MORINS	SAINT-AUGUSTIN	Au Nord de la commune, et localisé entre la parcelle « Le Pré de Bourg », jusqu'à la confluence avec « L'Aubetin ».	NR	NR	1,79	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru du Boutillier.	Zh de classe 3 qui alimente directement une zh de classe 2. Il traverse d'abord des parcelles boisées puis un escarpement boisé lui permettant de se jeter dans l'Aubetin. On relève la présence d'une source à proximité directe du ru à peu près à mi-cours.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont historique + affleurements probables de calcaires de St Ouen et de marnes vertes supragypseuses à la confluence avec l'Aubetin (Aquil'rie)/ Amont historique localisé au niveau de la route communale menant à Saint Augustin. Présence d'une source à mi-cours sur l'escarpement au Sud du ru en demande (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	La DDT relève la présence d'une source. L'écoulement est important (notamment à l'aval) et il existe une continuité amont aval avec l'Aubetin. De plus, de la vie aquatique est présente sur l'ensemble du linéaire.		DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Maintien		
50	MORINS	POMMEUSE	N°1	NR	NR	0,36	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	Parcelle « L'Étang de Sanguinoie ».	Hors Aquil'rie. périmètre	Non		Onema : Amont du ru de Saint Blandin donc à minima contexte à enjeu.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie)/ L'امت historique se localisait au niveau de la D204 où l'on relève une parcelle boisée. Potentiellement sourceuse ?									
51	MORINS	SAINT-DENIS-LES-REBAIS	Du bois de la Croix à D204	NR	NR	1,53	NR	Présent sur la carte des Ponts sous le nom de ru du Chemin des Carrières.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie)/ L'امت historique se localisait au niveau de la D204 où l'on relève une parcelle boisée. Potentiellement sourceuse ?	Oui	Non	A l'amont, il n'y a aucun critère de cours d'eau. En revanche à l'aval de la demande, il faut faire très attention car juste après le surlignage du demandeur, il semble y avoir un boisement humide d'où proviendrait potentiellement l'écoulement. Ce qui se trouve après le boisement est indéniablement un cours d'eau (présence de callitriches et de poissons). Mais si on se réfère uniquement au surlignage, il n'y a aucun véritable critère hormis la berge.					Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77. Attention à la continuité aval qui est hors demande et où l'on relève la présence de poissons.	Amont déclassable – aval classable
53	MARNE AVAL	BOUTIGNY	Surligné en jaune. Il est localisé entre St Fiacre et Prévilliers sur la parcelle de Beaubery.	NR	NR	0,77	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie)/ Présence d'un lavoir au Nord Ouest par rapport à l'amont du ru (IGN).	Non	Non	La demande semble avoir été créée par l'homme. Il n'y a pas d'eau sur la plupart du linéaire. Les deux fossés en amont le long de la route sont à sec. A noter cependant la présence d'eau sur 20m avec des larves de sialis. Hormis cette petite distance (au milieu de la demande), le reste (amont et aval) est composé soit de végétation terrestre (orties, herbe), soit uniquement de terre végétale. La demande part ensuite dans la ville.						Déclassement
54	MARNE AVAL	BOUTIGNY	Localisé sur la limite communale entre Boutigny et St Fiacre. Il démarre entre la station d'épuration à la confluence avec le ru des Cygnes et va jusqu'au lieu-dit de Prévilliers. (119)	NR	NR	0,56	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie)/ Présence d'une source à l'amont actuel (IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Selon les dires il y aurait de l'eau toute l'année en amont. Il y aurait également des sources. Cependant la vie à l'amont n'est pas vraiment caractéristique. De plus, l'écoulement est faible et l'eau disparaît dans le bois. L'eau réapparaît ensuite en aval avec un faible écoulement ou en étant stagnante puis disparaît. Ce manque d'eau par endroits et les autres raisons évoquées conduisent au besoin d'expertise.	Onema : Figure sur les cartes de l'État Major.				A expertiser	
55	MARNE AVAL	BOUTIGNY	Se localise au Sud de la commune de Boutigny à l'Ouest de la parcelle « La Bordet » il passe par le point 140 et traverse une deuxième parcelle au Sud. Cette parcelle est à l'Ouest du lieu-dit de Prévilliers.	NR	NR	0,97	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie).	Non		Onema : Ecoulement (8 jours précédents à 5mm)	Onema : Substrat différencié + Cf peuplement invertébrés qui indique un écoulement suffisant une majeure partie de l'année.	Onema : Sangsues, éphémères – alimente le ru des cygnes.			Maintien	
56	MORINS	BOUTIGNY	Se localise à l'Ouest de la commune de Boutigny et au Sud de Magny St-Loup. Il a une position Nord/Sud dans l'escarpement.	NR	NR	0,26	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie).	Non		Onema :Substrat différencié + Cf peuplement invert. qui indique un écoulement suffisant une majeure partie de l'année.	Onema :idem n°55			Maintien		
57	MORINS	COULOMMES	N°1	NR	NR	0,30	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre (Aqui'Brie).	Non		Onema : Présence d'un bois humide à proximité (source diffuse potentielle). DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Substrat différencié (cailloux pierres)	Onema : Invert. aquatiques : sangsues gammares		Maintien		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)											Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
58	MORINS	COULOMMES	N°2	NR	NR	0,14	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Traverse une parcelle agricole.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif'Brie.	périmètre	Non	Onema : Présent sur cartes d'état-major et cadastre napoléonien.	Onema : Contexte humide donc sources diffuses potentielles. DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Pas de jour de la vérification.	Onema : Pas de continuité avec le ru du Mesnil, donc contexte à enjeu.			Déclassement
59	YERRES	COUDEVROULT	Se localise au Sud Ouest de la commune et à l'Est de l'A4. Entre les parcelles « Le pré aux Capitaines » et « Le Four ». Souligné en rose.	NR	NR	0,40	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	« La Mare aux poissons » au Nord de la D406 et du ru contesté.	RAS Aquif'Brie.		Non							A expertiser
60	MORINS	CRECY-LA-CHAPELLE	N°1	NR	NR	0,66	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 2 et 3 et belle Zh de classe 2 à proximité directe. Il traverse un escarpement boisé pour se jeter ensuite dans le ru de la Fosse aux Coqs. On relève une mare à l'aval.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif'Brie.	périmètre	Non	Onema : ZH II à proximité donc sources diffuses potentielles. DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Substrat différencié grossier.	Onema : Trichoptères gastéropodes, sangsues.			Maintien	
62	MORINS	LA HAUTE-MAISON	Se localise au Nord Ouest de la commune dans la parcelle « La Maison Blanche » cerclé par la courbe de niveau 162,5. N°1	NR	NR	0,23	NR	Absent des cartes historiques.	ZH de classe 2 et 3. Il traverse une parcelle agricole. On trouve à son aval direct une mare.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif'Brie.	périmètre	Non	Onema : Carte géologie : alluvions récentes. Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	Onema : Mares, zh donc sources diffuses potentielles. DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Fonds différenciés.			A expertiser	
63	MORINS	MAISONCELLES-EN-BRIE	N°1	NR	NR	0,92	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Montgodefroy.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles où l'on observe deux mares : une à mi-cours et une seconde à la confluence avec l'autre ru.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Une source à mi-cours (Aquif'Brie)/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique 1858 + IGN).		Non	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.					Eau stagnante à l'amont avec fond différencié vaseux. Présence de vie aquatique (aselles, gastéropodes). Aval avec léger écoulement au niveau du second busage mais l'eau stagne peu à peu avant de disparaître un peu avant la confluence avec le ru. Vie peu caractéristique à l'aval. Le manque d'écoulement et parfois d'eau à l'amont comme à l'aval mènent au besoin d'expertise.	A expertiser
64	MORINS	LA HAUTE-MAISON	Tête du ru du Rognon, il se localise au Nord de la commune et démarre au lieu-dit « Le Mans », passe au Sud du lieu-dit « Nesle » pour se jeter ensuite dans le ru du Rognon. Il est composé d'un deuxième bras décrit à la ligne suivante. N°9	NR	NR	1,16	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de l'Étang St Denis.	Belle zone humide de classe 2 et 3. Traverse des parcelles agricoles. Selon les photos aériennes le busage correspond au passage de la route sur le ru et non de la route à la confluence amont comme signalé par le demandeur. Vérification terrain nécessaire.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquif'Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Ouest et à l'Est du lieu-dit la Loge Arties (Carte historique de 1858 + IGN).	périmètre	Oui	Indéterminé (besoin d'expertise)					FDSEA : Tous les fossés dénommés tête de ru du Rognon sont secs. Cf photos 13/10/16.	Amont déclassable – aval classable
65	MORINS	LA HAUTE-MAISON	Se localise au Nord Ouest de la commune de la Haute Maison et au centre des parcelles boisées. N°4	NR	NR	0,34	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Château.	[Fuseau] Classe 3. Traverse une parcelle agricole entourée par des bois. On observe une petite mare à proximité de son amont.	« L'Étang neuf ».	Hors Aquif'Brie.	périmètre	Non	Non déterminé	Propriété privée.					A expertiser

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
66	MORINS	LA MAISON HAUTE-	Se localise au Sud de la commune. Le troisième bras part du lieu-dit « L'épineuse ». Il converge vers le point 144. N°7 - Cette demande a aussi été faite dans la commune de JOUARRE-LA-HAUTE-MAISON, canton 10-LA FERTE SOUS JOUARRE. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublet ».	NR	NR	0,49	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de l'étang de Francheville.	[Fuseau] Classe 3. On observe une Zh de classe 2 à la confluence avec le ru partant du lieu-dit La Petite Loge. Il suit un talweg et traverse une parcelle agricole en contournant une parcelle boisée.	« Étang de la Réthorée », « Étang de Francheville ».	Hors Aquil'Brie. périmètre	Oui	Non	L'amont n'a aucun critère de cours d'eau hormis la berge. A partir des habitations, de l'eau est présente mais stagne avec une odeur particulière. Des mares sont présentes dans le village. Cela mène au besoin d'expertise même s'il semble que la demande soit un fossé. La demande 587 dans laquelle se jette la demande 66 est proposée au déclassement après expertise de l'ONEMA.	edater :Oui cf carte géologique du BRGM.				Déclassement
67	MORINS	LA MAISON HAUTE-	Se localise au Sud de la commune. Le second bras part du lieu-dit « Les Arceries ». Il converge vers le point 144. N°6	0,016	0,008	2,00	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru d'Arcy.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole. La partie signalée comme busée semble busée sur les photos aériennes. A vérifier sur le terrain. Semble suivre une petite dépression.	« Étang de la Calabre », « Étang de Francheville ».	Hors Aquil'Brie. périmètre	Oui	Oui	Source indéterminée. ATTENTION : L'AMONT RESTE INDÉTERMINÉ car il n'y a pas d'eau mais un fond différencié vaseux avec quelques hélophytes. Après la buse, il y a un peu plus d'eau mais la vie n'est pas caractéristique et une odeur est présente. EN REVANCHE, à la confluence avec la demande 38, le débit apporté et les nouveaux critères présents (écoulement, granulométrie cailloux/graviers, gammars) permettent d'affirmer le statut de cours d'eau. L'EDATER avait conclu au maintien.	edater :Oui cf carte géologique du BRGM.				A expertiser
68	MORINS	PIERRE-LEVEE	RP1 (permanent étang St-Denis) Ouest de la Commune.	NR	NR	0,82	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Loupillon.	Se localise dans une grande Zh de classe 2 et 3 qui couvre l'intégralité du ru. Il n'est pas représenté sur la carte IGN de Géoportail. Ce qu'on peut dire sur son ancienne localisation est qu'il suivait le dénivelé en longeant la Forêt du Mans pour ensuite se jeter dans l'Étang St Denis. Sa tête de ru se localisait dans une parcelle boisée pour ensuite traverser une parcelle agricole.	« Étang St Denis », « Étang Artus », « Étang Sec », « L'Étang Neuf ».	Hors Aquil'Brie/ Historiquement son amont se localisait plus au Nord Est de sa position actuelle au niveau de la parcelle étang Arthus. (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.	Oui	Source indéterminée. Toutes les caractéristiques de cours d'eau sont retrouvées en amont (écoulement, vie aquatique, fond différencié, hydrophytes) mais le linéaire est busé à l'endroit marqué par le demandeur (la plupart du linéaire). L'aval est inaccessible. Continuité aval avec le ru du Rognon. ATTENTION : la demande a disparu sur la nouvelle carte IGN.	FDSEA : Fossé busé depuis dizaines d'années. Apports : extraits géoportail et Télépac.				Déclassement
70	MORINS	PIERRE-LEVEE	Se localise à l'Est de la commune entre le bois de la Grange et la parcelle « L'Étang St-Denis » où il se jette dans le ru du Rognon.	0,013	0,008	0,86	2	Absent des cartes historiques.	Se localise dans une belle Zh de classe 3 et de classe 2 à la confluence avec le ru du Rognon. La tête du ru se localise dans le Bois de la Grange. On y observe d'ailleurs une mare. Il traverse ensuite une succession de parcelles agricoles portant le nom « d'Étang » pour ensuite se jeter dans le ru du Rognon. La zone est clairement humide et semble avoir été drainée. Présence d'une source au point 163 au niveau de la tête du ru.	« L'Étang St-Denis », « Étang de la Grange », « L'Étang Jannetry », « L'Étang de la Grange », « Étang de Nizet », « Étang de Malaquats ».	Hors Aquil'Brie. périmètre	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Buse à l'aval qui arrive directement dans le ru de Rognon (la buse est surlignée en orange sur la carte du demandeur). Très peu d'eau et pas d'écoulement en amont (surligné en vert). Hélophytes en amont. Peu de vie aquatique à l'amont (planorbidés et chironomes). Besoin d'expertise justifié par la présence d'hélophytes, d'invertébrés d'un fond différencié et d'une continuité amont aval. Source indéterminée.	Onema : Présent sur cartes d'État-Major et cadastre napoléonien.	Onema : Présence de source sur son cours.			Maintien
72	MARNE AVAL	QUINCY-VOISINS	Suis la vallée Le Hesiau en contrebas de l'aqueduc de la Dhuis.	NR	NR	1,29	NR	Présent sur la carte des Ponts sous le nom de ru du Val.	Zh de classe 3. Il longe un escarpement avant de se jeter dans la Marne où il traverse alternativement, et de manière égale, des parcelles agricoles et boisées. Présences de mares dispersées autour du ru. L'escarpement est boisé, de la vallée au plateau, de manière continue.	« Mare au Boucher Blanc ».	Hors Aquil'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Tous les critères de cours d'eau en amont. Cependant l'eau s'arrête à un moment sur le sol argileux. Le reste de la demande correspond à de l'argile humide avec des flaques disséminées par endroits. Le manque d'eau en aval pousse donc au besoin d'expertise. Il existe une continuité vers la Marne.				A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre Amont historique semblable à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).										
76	MARNE AVAL	VILLEMAREUIL	Localisé au Sud de A4 entre le lieu-dit « Petit Dieu l'Amant » et la parcelle « La Grande Forcière ».	0,013	0,003	0,81	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Dieu l'Amant.	Localisé en pleine ZH de Classe 2 qui d'ailleurs importante. On note la proximité avec le bois de Villemareuil. Présence de quelques mares à proximité rapprochée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre Amont historique semblable à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non								Amont déclassable – aval classable
77	MARNE AVAL	VILLEMAREUIL	Localisé à l'Est de la commune et au Sud du lieu-dit « Montlevée » entre le point 166 et l'orée de la forêt domaniale du Mans.	NR	NR	0,73	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Forêt du Mans.	[Fuseau] Classe 3. Traverse une parcelle agricole, il prend naissance dans la forêt domaniale du Mans. Elle semble pas mal humide car on y observe plusieurs rus et un étang ainsi qu'une source.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre Amont historique semblable à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)							A expertiser
79	MARNE AVAL	MAUREGARD	Se localise au Nord de la commune. Il s'écoule du Nord au Sud. Il démarre au Nord Ouest de la parcelle « le champ de Charny » et finit au niveau du bois de la Grille de Fer.	NR	NR	0,26	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il prend naissance au niveau d'une parcelle boisée, traverse des champs agricoles et finit sa course dans une mare. Selon le demandeur, il s'agirait d'un chemin d'exploitation. En vérifiant sur les photos aériennes, difficile à dire, il ne semble pas y avoir de bandes enherbées.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre	Non	Selon le demandeur il s'agirait d'un chemin.						Association environnementale : Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	Déclassement
80	MARNE AVAL	MONTHYON	N°1 + la demande du GAEC faite sur la commune de Gesvres-le-chapitre mais qui concerne le même bout de ru appartenant à la commune de Monthyon.	NR	NR	0,31	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du bois Collot.	[Fuseau] Classe 3. Traverse une parcelle agricole.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre Historiquement, il appartenait à la section amont de ce ru dont la naissance se localisait au Sud de la parcelle les Marels. A l'Est du lieu-dit La croissette, présence d'une masse d'eau type mare. Source Potentielle ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		onema : Sur cartes historiques : sources sur Pringy (Source de la Raimone?)					Association environnementale : Apparaît sur les cartes topo des environs de Paris de 1906. Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. Adenca s'oppose à son déclassement.	Déclassement
81		MONTHYON	N°2	0,031	0,008	1,31	6	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il suit un petit talweg de faible pente en traversant une parcelle agricole. Quelques mares à côté de la station d'épuration.	« La Fontaine aux Prêtres ».	Hors Aquifère/ périmètre	Non		Onema : Présence cadastre napoléonien + présence aval sur Etat-Major.					Association environnementale pour la réunion du 20/10/16 : Présent sur carte de Cassini et carte topographique des environs de Paris de 1906. Il est bordé par des champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	Déclassement
83		MOUSSY-LE-NEUF	N°1	NR	NR	1,21	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Participe à l'alimentation d'une petite ZH de classe 2. Faible pente, traverse des parcelles agricoles en suivant le coteau boisé.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre	Non							20/10/16 Association environnementale : Tronçon existant sur carte IGN. Les eaux de la Beuvronne sont alimentées par des sources provenant du bassin versant du synclinal Survilliers/ Le Mesnil Amelot, sous le toit des sables de Beauchamp. Son amont historique se trouve dans le Val d'Oise au pied de la butte de Montmélian présence de sources (voir PJ 3 carte topographique des environs de Paris 1906 sur géoportail)(voir PJ 4 cartographie Meldi Evesché de Meaux (1633-1703). C'est l'un des cours d'eau qui forme la source de la Biberonne. Il participe au bon fonctionnement de cette rivière comme le formule la circulaire et doit être maintenue comme cours d'eau. Un captage d'eau prioritaire SDAGE doit être protégé sur cette commune. Adenca est opposé à son déclassement.	Déclassement
84	CONFLUENCE-OISE	MOUSSY-LE-NEUF	N°2	NR	NR	0,79	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de La Pisotte.	[Fuseau] Classe 3. Participe à l'alimentation d'une petite ZH de classe 2. Sait le chemin de fer bordé par des parcelles agricoles et boisées. Bois de St Laurent à proximité direct où l'on relève quelques mares nommées.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/ périmètre Historiquement, il passait à cet endroit. Ce ru prenait naissance plus au Nord Est de la voie ferrée et dans le bois de St Laurent. Il conflue ensuite au niveau du lieu-dit Haut de Chèvre avec le ru de l'Érable qui lui n'existe plus. Tous deux se jetaient ensuite dans le ruisseau des Marais (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non déterminé	Inaccessible, passage interdit par la SNCF. La demande se trouve derrière la barrière.			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Association environnementale : C'est l'un des cours d'eau qui forme la source de la Biberonne. Il participe au bon fonctionnement de cette rivière comme le formule la circulaire et doit être maintenu comme cours d'eau (PJ4 cartographie Meldi Evesché de Meaux 1633-1703)). Un captage d'eau prioritaire SDAGE doit être protégé sur cette commune. Risques inondations : Il se trouve dans une zone d'expansion des crues. Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	A expertiser

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).									
86	MARNE AVAL	MOUSSY-LE-NEUF	N°4	0,026	0,008	1,65	6	Présent sur la carte des Ponts sous le nom de 1858 sous le nom de ru de la Mare Chuteau.	[Fuseau] Classe 3. L'amont suit une parcelle boisée pour ensuite traverser des parcelles agricoles sur un faible dénivelé avant de se jeter dans La Biberonne.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aquifère/Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Le seul critère manquant était la source. Il n'y a pourtant pas d'eau dans l'ensemble de la demande. Quelques hélophytes sur 200m mais sinon tout est à sec. A la confluence, nous n'avons pas de fond différencié et la végétation terrestre (notamment des orties) est partout dans le lit. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. Attention cependant, la demande se jette dans la Biberonne.	FEDE : Dans l'étude SYRAH, le tronçon est caractérisé avec pente du lit = 0,69 et Surface BV = 6,305 et largeur du Fond de vallée : 272,54m et largeur de plein Bord = 2m.	FEDE : D'après étude SYRAH, Qspe_Crue = 37,52	FEDE: Le tronçon a été caractérisé dans le cadre de la réactualisation du SDVP ; il ressort un faciès de type plat lent avec des habitats diversifiés dans le lit mineur et un ripisylve présente uniquement en RG. Le colmatage par les vases est important.	Association environnementale : C'est l'un des cours d'eau qui forme la source de la Biberonne. Il participe au bon fonctionnement de cette rivière comme le formule la circulaire et doit être maintenu comme cours d'eau. Un captage d'eau prioritaire SDAGE doit être protégé sur cette commune. Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	Déclassement
87	CONFLUENCE-OISE	MOUSSY-LE-NEUF	N°6	NR	NR	0,88	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Fourcière.	[Fuseau] Classe 3. Traverse une parcelle agricole sur un dénivelé nul. Bois de St Laurent à proximité directe où l'on relève quelques mares nommées.	« Le Grand Étang ».	Hors Aquifère/Amont historique localisé plus au Sud sur l'escarpement que l'actuelle position (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Beaucoup de vie (gastéropodes notamment). De l'eau sur tout le linéaire. Des hydrophytes en amont et de l'écoulement. Des hélophytes en aval et de l'eau stagnante. La continuité n'est pas claire et l'écoulement est faible, de plus la source est indéterminée. Pour toutes ces raisons, l'expertise serait nécessaire.			Association environnementale : Affluent Launette, lui même affluent Nonette dont les eaux baignent dans le château de Chantilly. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca opposé à son déclassement.	A expertiser	
88	NONETTE	OTHIS	N°1	NR	NR	0,84	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau du Regard.	[Fuseau] Classe 3. Prend naissance dans une parcelle boisée puis traverse des parcelles agricoles. Au Nord se trouve une dépression type escarpement qui est boisé.	« Le Grand Puits Blein » parcelle localisée en amont des rus.	Hors Aquifère/Amont historique localisé plus au Sud sur l'escarpement que l'actuelle position (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Un peu d'eau stagnante en amont puis plus rien. Pas de berge à l'amont. Après la station de chlora, la demande est à sec jusqu'à l'aval. En aval, le lit est jonché d'herbe, d'orties et de ronces. Il n'y a pas d'eau. Attention cependant car la demande était un ru auparavant.			Association environnementale : Affluent Launette, lui même affluent Nonette dont les eaux baignent dans le château de Chantilly. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Captage d'eau non protégé sur Othis (DUP non aboutie). Adenca opposé à son déclassement. Onema une partie en amont en contexte forestier cf photos.	Déclassement	
89	NONETTE	OTHIS	N°2	NR	NR	0,81	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau du Petit Blein.	[Fuseau] Classe 3. Prend naissance et traverse uniquement des parcelles agricoles. Au Nord se trouve une dépression type escarpement qui est boisé.	« Le Grand Puits Blein » parcelle localisée en amont des rus.	Hors Aquifère/Amont historique localisé plus au Sud sur l'escarpement que l'actuelle position (Carte historique de 1858 + IGN).	Oui	Non	Il n'y a pas d'eau au niveau des parcelles. Il n'y a pas d'eau non plus avant l'étang. De plus la végétation est terrestre à l'amont et il y a de l'herbe dans le lit à l'aval. L'étang ne semble pas connecté à la demande et s'assècherait en été selon les dires. Attention tout de même : il y a eu des inondations il y a 30 ans, l'étang est rempli d'hydrophytes et de vie aquatique. Même si tout semble avoir été rebouché, la demande était un ru à l'origine. A l'heure actuelle, il n'y a plus d'eau ni de continuité visible.			Association environnementale : Affluent Launette, lui même affluent Nonette dont les eaux baignent dans le château de Chantilly. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Captage d'eau non protégé sur Othis (DUP non aboutie). Adenca opposé à son déclassement.	Déclassement	
90	NONETTE	OTHIS	N°3	NR	NR	0,83	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Huants.	[Fuseau] Classe 3 + une Zh de classe 2 à l'amont. Traverse uniquement des parcelles agricoles. Au Nord se trouve une dépression type escarpement qui est boisé.	« Le Grand Puits Blein » parcelle localisée en amont des rus.	Hors Aquifère/Amont historique localisé plus au Sud sur l'escarpement que l'actuelle position (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Hormis la source indéterminée et la continuité aval indéterminable, la majeure partie des critères de cours d'eau sont présents. Une sangsue est même présente en aval. Il y a des hélophytes en amont et des hydrophytes en aval. La granulométrie s'améliore en allant vers l'aval. Même si la continuité est indéterminable elle reste donc probable.			Association environnementale : Affluent Launette, lui même affluent Nonette dont les eaux baignent dans le château de Chantilly. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Captage d'eau non protégé sur Othis (DUP non aboutie). Adenca opposé à son déclassement.	Maintien	
91	BASSEE VOULZIE	GURCY-LE-CHATEL		NR	NR	1,34	NR	Localisé au Nord de la commune. Le premier bras démarre au Sud Est du Bois de Bescherelles. Tous deux convergent au Sud Est du lieu-dit Bescherelles pour se jeter plus en aval dans l'Auxence. Cette demande a aussi été faite dans la commune de DONNEMARIE-DONTILLY, canton 7-DONNEMARIE-DONTILLY. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublons ».	Zh de classe 3 et 2. Fond de talweg composé de parcelles agricoles et boisées. Sur les coteaux il y a beaucoup de bois avec quelques mares. C'est un affluent de l'Auxence. C'est un secteur où il y a beaucoup de cours d'eau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affluents probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses et de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aquifère/Amont historique semblable à l'actuel localisé dans le bois de Bescherelles (Carte historique 1858 + IGN).	Non			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Association environnementale : Affluent Launette, lui même affluent Nonette dont les eaux baignent dans le château de Chantilly. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Captage d'eau non protégé sur Othis (DUP non aboutie). Adenca opposé à son déclassement.	Déclassement

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Même amont historique qu'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).									
92	BASSEE VOULZIE	EGLIGNY	Se localise au Nord Est de la commune. Il démarre au Sud Est du lieu-dit « Bourbitou », traverse à l'Est la « Plaine de Bourbitou » pour enfin se jeter dans le Ru du Mouche.	0,035	0,009	1,15	6	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Fossé des Prés de Fontainay.	[Fuseau] Classe 3 qui participe à l'alimentation de la grande Zh de la Bassée composée de classe 1,2,3. Dans ce secteur il traverse des parcelles agricoles sur un faible dénivelé. Au Nord de la plaine alluviale de la Seine.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Même amont historique qu'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non							A expertiser
93	BASSEE VOULZIE	GURCY-LE-CHATEL	Se localise au Sud de la commune. Emerge à la Fontaine aux Pleux pour ensuite se jeter dans le ru du Moulin d'en Haut.	NR	NR	0,66	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Fontaine de la Reposte.	Se localise dans un vaste Zh de classe 2 et 3. Il borde l'orée du bois des Caves. De l'autre côté on trouve des parcelles agricoles. La zone est très humide. On trouve beaucoup de mares et de cours d'eau.	« La Fontaine aux Pleux ».	Présence d'une source à l'amont sur le côté Est de la tête du ru (Aquif/Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Source dans un ancien lavoir d'après les dires (pas flagrant). Se jette dans un ru qui est à sec. Aval sans eau non plus. Il y a de l'écoulement à l'amont puis l'eau stagne progressivement puis plus rien. Il y aurait donc l'ensemble des critères pour un cours d'eau mais il manque de l'eau en aval, de plus la vie à l'amont n'est pas caractéristique de longue présence d'eau (chironomes).					A expertiser
95	BASSEE VOULZIE	GURCY-LE-CHATEL	Se localise au Nord de la commune. Il démarre à l'orée du bois au niveau de la parcelle boisée « La Boissière », traverse les parcelles « Le Plessis Rimbault », « Les Prés du Puits » et « La Potence », pour se jeter dans l'Auxence. Cette demande a aussi été faite dans la commune de DONNEMARIE-DONTILLY, canton 7-DONNEMARIE-DONTILLY. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublons ».	NR	NR	2,96	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau de la Malmaison.	Se localise dans une grande Zh de classe 3 où l'on relève une Zh de classe 2 au niveau de la parcelle « La Potence ». La tête de ru se localise dans le bois de St Loup et St Martin. La demande concerne le tronçon traversant les parcelles agricoles et jusqu'à la confluence avec l'Auxence. Il y a pas mal de parcelles boisées à proximité. On relève beaucoup de Mares et de cours d'eau dans le bois de St Loup.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont lorsqu'il émerge du bois de Chêneaux. Amont historique localisé à l'Ouest de la commune de Chalautre la Reposte entre la D213 et la D95 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Source potentielle dans boisement inaccessible. Tous les critères nécessaires déjà à l'amont. Moins flagrant à l'aval mais la suite du linéaire continue sur l'Auxence. Selon les dires, la demande coule toute l'année.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				Maintien
96	BASSEE VOULZIE	JUTIGNY	Se localise à l'Est de la commune. Parallèle à l'Est de la Voulzie, il traverse les parcelles de « La Fontaine », « Moulin de Jutigny », « Moulin de Couaix » pour finir sa course en traversant la parcelle « Les Fresnes ».	0,004	0,002	1,64	1	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de canal de Provins.	Grande Zh de classe 3 avec deux Zh de classe 2 de belle taille à l'amont de la demande. Il traverse des parcelles de bois, vergers et plantations. Il se trouve dans le lit majeur de la Voulzie. On note la présence de nombreuses mares, cours d'eau, canaux, plans d'eau ...	« La Fontaine du Clos », « Moulin de Jutigny », « Moulin de Couaix ».	Hors périmètre Aquif/Brie/ Il est alimenté par la Seine. C'est EDP qui restitue le débit prélevé dans les sources de la Voulzie à l'amont de Provins (400l/s).	Non						FEDE : A fait l'objet de prospection pendant l'actualisation du SDVP. Été en assec lors des prospections. Pas d'autres indices.	A expertiser
97	BASSEE VOULZIE	LUISETAINES	Se localise au Sud de la commune. Il commence au point 65 de la parcelle « Le Billoquet », traverse la parcelle « Le Noyer Minon » pour finir sa course au niveau de la D77.	NR	NR	0,97	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de Fossé du Grand Pont.	[Fuseau] Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont se localise dans la parcelle boisée le Climat des Fêveroles où l'on relève diverses masses d'eau type mares et cours d'eau (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	La végétation caractérisant le lit est témoin d'un milieu plus terrestre qu'aquatique (orties, ronces, graminées). Lors de la visite, présence d'écoulement très faible voire stagnante. Des écoulements sont visibles au niveau du passage busé car il y a une rupture de pente. Deux regards pluviaux collectant le réseau urbain semblent être la source d'alimentation du fossé qui longe la route et alimente le tronçon de la demande. Un intérêt particulier doit être donné si les écoulements convergent vers l'Auxence.					Déclassement
102	BASSEE VOULZIE	SAVINS	Se localise à l'Est de la commune et au Sud de la D49a2. Il traverse la parcelle « Les Vaublains ».	NR	NR	0,22	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il se localise dans des parcelles agricoles. Il prend naissance au niveau d'une station d'épuration et suit la D49a2. Il se place dans un talweg. Dans le bourg, on notera la présence de la Fontaine à Minost ainsi qu'un lavoir	« Fontaine à Minost ».	RAS Aquif/Brie.	Non		Onema : Présence sur cadastre napoléonien.	Onema : Zones humides à proximité donc sources diffuses potentielles. DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Granulo (présence, répartition) + macro invert. attestent écoulement suffisant une majeure partie année.			Maintien

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.									
108	YERRES	AMILLIS	Se localise au Sud de la commune et au Sud du Bois des Trois Maisons au niveau de la limite communale. Il se trouve au Nord du lieu-dit « Le Pavillon » et s'achève au point 141.	0	0	0,85	0	Le bras Nord est présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Beuvronne.	[Fuseau] Zh de classe 3. Traverse des parcelles agricoles mais avec une forte présence de bois tout au tour de la demande. Présence de mares à l'amont de la demande au niveau du lieu-dit « Le Pavillon ». Il devient ensuite le ru Beuvron.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquif/Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est de l'actuel, au niveau approximatif Nord du lieu-dit le Bois Eluis (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	L'écoulement semble commencer avant le tronçon de la demande (non visible sur la carte IGN). Les écoulements proviennent de drains non déterminés. L'absence d'invertébrés mais la présence de callitriches conduisent à un besoin d'expertise.						A expertiser
109		AMILLIS	Se localise au Sud de la commune et au Sud du Bois des Trois Maisons entre la parcelle « Les Grands Sillons » et la parcelle « Bonin ».	0,003	0,001	0,68	1	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Zh de classe 3. Traverse des parcelles agricoles mais avec une forte présence de bois tout au tour de la demande. Présence de mares à l'amont de la demande au niveau du lieu-dit « Le Pavillon ».	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquif/Brie.	Non							Déclassement	
110	MORINS	CHOISY-EN-BRIE	N° 2. Se localise au nord commune (indiqué ru des Rieux).	NR	NR	0,67	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Rieux.	[Fuseau] Classe 3. Présence Zh de classe 2 à la confluence avec le Vannetin. Prend naissance sur le plateau qui est agricole puis traverse un escarpement boisé.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aquif/Brie)/ Amont historique similaire à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Présence d'une source selon la bibliographie. Pas d'écoulement sur l'ensemble du linéaire. Eau stagnante en amont avec fond vaseux. Absence d'eau en aval mais granulométrie en cailloux et graviers. Vie peu caractéristique à l'amont. L'eau s'arrête à l'orée du bois. Trop peu d'éléments pour attester d'un cours d'eau. La présence d'eau et la granulométrie aval conduisent au besoin d'expertise.		DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Amont déclassable – aval classable	
111	MORINS	LA-FERTE-GAUCHER	Se localise au Sud de la commune et au sud du ru des Granges. Il traverse le « bois Solvet » et se jette dans le ru de St-Mars.	0,01	0,002	0,86	1	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru des Bougies.	Localisé dans une grande zh de classe 3 à côté, selon IGN, d'une mare qui serait inexistante selon le demandeur. Le ru traverse une parcelle agricole puis longe une parcelle boisée avant de se jeter dans le Ru St Mars.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aquif/Brie)/ Amont historique un peu plus à l'Est que l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait pas d'écoulement lors du passage.		Maintien	
112	MORINS	LESCHEROLLES	Se localise au Nord de la commune. Démarre à la limite communale au Sud du lieu-dit « La Fontaine ». Traverse les parcelles « Champ Huet », « le Bois du milieu » et la zone boisée « La pierre aux Fées » pour finir par se jeter dans le ru de Drouilly.	0,007	0,001	1,56	1	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru du Champ Huet.	Se localise dans une Zh de classe 3. Le ru suit le talweg de l'escarpement avant de se jeter dans le Grand Morin. Il commence par traverser des parcelles agricoles avant de traverser des parcelles boisées.	« La Fontaine », « La Plaine de l'Étang ».	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont historique se localisait dans le lieu-dit la Fontaine (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait pas d'écoulement lors du passage.		A expertiser	
113	MORINS	LESCHEROLLES	Se localise entre la parcelle boisée « Les Petits bois » et la commune de Lescherolles au niveau du lieu-dit « Croix Milon ». Il se jette dans le ru de Franchin.	NR	NR	0,23	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole avant de se jeter dans le Ru de Franchin. On note la présence à proximité d'un lavoir.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur tout le linéaire (Aquif/Brie).	Non	Non	Source provenant de la bibliographie. Absence d'eau et de quelconque critère caractérisant un cours d'eau à l'observation. Terre végétale sur l'ensemble du linéaire. Herbes et orties dans le lit à l'amont.	Onema : Présence sur Etat-Major 1820-1866.		FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait pas d'écoulement lors du passage.	Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77 (aval de la demande en contexte forestier).	A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16						
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris						
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant																
116	MORINS	LEUDON-EN-BRIE	N°2 se localise au Sud de la commune entre les points 167 et 164 dans la parcelle « Les carrières ». Il est orienté Est/Ouest.	0,02	0,006	1,35	3	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Présence de pépinières et de parcelles boisées au Sud du ru.	« L'étang de Champfêtu » à l'aval de la demande.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire et présence d'une source à l'amont actuel du ru (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	En amont, il y a de l'eau stagnante dans le bras Est et un faible écoulement dans le bras Ouest. Le bras Est est busé avant de confluer avec l'autre bras. Le bras Ouest a un écoulement modéré à l'observation. L'ensemble du lit est vaseux. La vie est peu caractéristique quelque soit le bras à l'amont. Selon les dires de Mr Defrassu, le Vannetin commencerait par le bras Ouest et non par le bras Est. D'ailleurs le bras Est n'a pas de bande enherbée. Les sources proviendraient de l'amont du bras Ouest. On ne sait donc pas réellement où débute le cours d'eau mais à l'aval, la plupart des critères de cours d'eau sont observés (vie aquatique caractéristique, écoulement, fond différencié...). Contacts : Société Huchard : Adresse siège : Solferino 60000 Tillé. Numéro de portable de Mr Defrassu (chef de culture) pour le problème de nomination sur la carte IGN : 0611967863. Numéro du propriétaire Mr Huchard : 0609768607.									A expertiser
117	MORINS	MEILLERAY	Se localise à l'Ouest de la commune au niveau du point 141 de la D14 et s'écoule vers le Sud pour se jeter dans le Grand Morin.	NR	NR	0,26	NR	Absent des cartes historiques.	Se localise dans la Zh du Grand Morin composé de classe 2 et 3. Il traverse la partie aval de l'escarpement, composée de parcelles agricoles, avant de se jeter dans le Grand Morin.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aqui'Brie. périmètre	Non			Onema : Fonds différenciés, faciès divers, écoulement.	Onema : Gastéropodes, sangsues.		Maintien					
119	MORINS	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	N° 2 – Localisé à l'Ouest de la commune (la Grande Fontaine). Fossé drainage qui se jette dans le ru du Vallot.	NR	NR	0,51	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Jarrel.	[Fuseau] Classe 3. Présence d'un lavoir à l'aval du cours d'eau contesté dans le lieu-dit. Il traverse des parcelles agricoles où l'on relève à proximité quelques parcelles boisées.	« La Grande Fontaine ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Même amont historique que l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Le demandeur a fait la demande pour dire que c'est bien un cours d'eau. La source proviendrait selon lui du marécage "les Mafois" en amont. L'observation concorde avec le fait que ce soit un cours d'eau.				Maintien					
120	MORINS	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Se localise au Nord Ouest de la commune et au Nord du lieu-dit « La commanderie ». Il se jette ensuite dans le ru des Marais.	NR	NR	0,29	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru Saint Martin.	Selon le demandeur ce tronçon serait busé. En regardant les photos aériennes, il n'est pas évident de déterminer. Se localise dans un méandre de la grande Zh du Gand Morin composée de classe 2 et 3. Il traverse l'aval d'un escarpement pour se jeter dans le Ru des Marais. On note la présence de la Fontaine du Roi à proximité.	« Fontaine du Roi ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Son amont historique se localise plus au Nord Est que l'actuel au niveau de la D14 (Carte historique de 1858 + IGN).	Il serait busé en intégralité selon le demandeur.	Indéterminé (besoin d'expertise)	Le linéaire de la demande n'est pas busé contrairement à ce qui est indiqué. A l'amont, l'écoulement est fluide et la granulométrie, caractéristique de cours d'eau. Des filamenteuses sont également présentes en amont. Cependant, à l'aval, l'eau stagne et disparaît un peu avant la confluence. Ce manque d'eau à l'aval et la vie peu caractéristique trouvée à l'amont conduisent au besoin d'expertise.		FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait pas d'écoulement lors du passage.		A expertiser					
121	MARNE VIGNOBLES	BASSEVELLE	N°1 (195 vers 183) Nord-Est.	0,034	0,009	0,46	6	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors Aqui'Brie. périmètre	Il serait busé en intégralité selon le demandeur.		Onema : Partie aval présent sur Etat-Major. Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Maintien					
122	MORINS	BASSEVELLE	N°2 Sud-Est (Le Rousset).	0,024	0,006	0,45	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Étangs de l'île.	Présence d'une source localisée au Nord Est de la tête du ru. Concernant le tronçon contesté, il traverse des parcelles agricoles. A son aval on relève des vergers/plantations et ensuite le ru des étangs qui se trouve dans un escarpement boisé se jetant enfin dans le ru d'Avaleau..	« Étangs sec » localisée au Nord Ouest de la tête du ru. « L'île » lieu-dit localisé au Nord de la tête du ru.	Hors périmètre Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Source indéterminée et buse cachée par la végétation. Amont avec écoulement important et présence de nombreuses callitriches. Aval avec écoulement important également. Granulométrie aval composée de cailloux et de graviers. Présence de gammarus en aval. Berge très marquée tout le long du linéaire. Tous les critères sont donc réunis même si la vie aquatique trouvée est faible à l'amont. L'EDATER avait déjà conclu au maintien. Continuité aval vers le petit Morin beaucoup plus en aval.	Edater : Oui cf carte géologique BRGM.			Maintien					

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie.										
124	MORINS	JOUARRE	N°2 - Du point 152, il se jette ru de Choisel.	NR	NR	0,53	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Suit le dénivelé en traversant des parcelles agricoles puis boisées à la confluence avec le ru du choisel. Forêt de la Choqueuse à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie.	Non			Onema : Présence de la partie aval sur cadastre napoléonien.	Onema : Zones humides classes II et III à proximité, présence de ces zones humides/marais sur cartes anciennes, sur tout ce secteur donc sources diffuses probables.	Onema : Fonds différenciés (substrat fins). Présence d'eau sans écoulement.	Onema : Hélophytes / de présence batraciens.		A expertiser
126	MARNE VIGNOBLES	JOUARRE	N°3 - Ru de la Merlette tableau des nommés.	0,013	0,003	0,22	2	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Sept Sorts.	Appartient à la grande Zh de classe 2 et 3 de la Marne. On a un lavoir à son amont. Il suit le talweg en traversant des parcelles agricoles pour ensuite se jeter dans la Marne. La tête de ru se localise à l'orée du Bois de Foy. En regardant la photo aérienne on voit effectivement que le tronçon demandé est busé par contre pas le reste. Ok pour la partie Busé mais pas le reste.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont historique se localisait au Sud Est de l'actuel au niveau de la Grange de Guyère. A cet endroit on relève des parcelles boisées ainsi que des mares. Potentiellement sourceuse ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.	Oui	Cours d'eau busé même si la source reste indéterminée.					Syndicat interco pour l'aménagement des rus de Sept Sorts est favorable au déclassement de la partie amont de la demande de déclassement (couleur grise sur la carte) et le maintien pour la partie aval (en rose) si cela est possible. Le déclassement des deux dans le cas contraire.	Déclassement
127	MARNE VIGNOBLES	JOUARRE	N°1 – Sud-Ouest Jouarre. Du pt 155 au lieu-dit Étang hôtel des bois. La partie amont serait busé.	NR	NR	0,67	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Péreuse.	Zh de classe 3 avec présence à l'aval de deux belles Zh de classe 2. On relève deux beaux étangs à l'amont de la demande, un petit chapelet de mares au Nord Est de la tête de ru puis un étang à l'aval de la demande. Il traverse des parcelles Agricoles. Présence du Bois de Péreuse au Nord et de la forêt de Choqueuse au Sud. Après vérification sur photo aérienne il semblerait que la partie busé l'est effectivement. Par contre l'aval du cours d'eau est visible.	A l'aval de l'Étang parcelle « L'Ancien Étang Fromy » A l'Amont du cours d'eau, à proximité de l'Étang Péreuse.	Hors périmètre Aquif/Brie.	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.	Non déterminé	Busé à l'amont, propriété privée à l'aval.					A expertiser	
133	MARNE VIGNOBLES	SAACY-SUR-MARNE	N°1	0,001	0	1,18	0	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Gibel.	ZH de classe 3 avec présence en aval d'une Zh de classe 2. Creuse dans une dépression où l'on observe principalement des parcelles boisées.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Peu d'eau, d'écoulement et peu d'invertébrés. Présence d'une Sialis. Il ne semble pas y avoir d'autres sources diffuses dans le bois que ce qui coule du drain. La demande se jette dans un cours d'eau. Un habitant dit que ça ne coule pas toute l'année. L'ensemble de ces critères mènent au besoin d'expertise.				Amont déclassable – aval à approfondir		
135	MARNE VIGNOBLES	SAACY-SUR-MARNE	N°3	NR	NR	0,62	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Bois de ChanteManche.	ZH de classe 3 avec présence en aval d'une Zh de classe 2. Creuse dans une dépression où l'on observe principalement des parcelles boisées.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Amont historique se localise plus au Sud que sa position actuelle. Au niveau de la parcelle la Fauvette (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Boisement naturel mais très peu d'eau. Source indéterminée car amont impraticable. Peu d'invertébrés et pas d'eau avant la confluence. Cependant il y a de la vie et des écoulements naturels par endroits ainsi que des critères complémentaires (berge, fond...) qui mènent au besoin d'expertise.				A expertiser		
136	MARNE VIGNOBLES	USSY-SUR-MARNE	Localisé à l'Est de l'A4 entre les parcelles « Les Fonds de Cuiassy » et « La Brossette ».	NR	NR	0,88	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de Ru du Merdret.	Pas de Zh. Traverse des parcelles agricoles puis finit sa course en longeant l'A4 où l'on relève une petite parcelle boisée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont historique se trouvait plus au Nord de la parcelle la Brossette. Il longeait l'actuelle A4 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Eau stagnante en amont après la buse. Pas d'eau à l'aval au niveau de l'autoroute. Pas d'écoulement et pas de fond différencié, aucune continuité aval.				Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
137	MARNE AVAL	PONTAULT-COMBAULT	Se localise au Sud Est de la commune, au Nord du boisement « Garenne de Pontilliant ». Il démarre au niveau de la petite Route Royale dans la parcelle 195 et s'écoule vers le Nord pour se jeter dans le ru de la Longuiolle.	NR	NR	0,76	NR	Absent des cartes historiques.	La tête de ru se localise dans une grande Zh de classe 2 et son aval dans une Zh de classe 3. La tête se localise dans la forêt de Notre-Dame où l'on relève à proximité quelques mares puis il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le Ru de La Longuiolle.	« Mare Héron ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Amont potentiellement déclassable car absence d'eau et terre végétale dans le lit. Il y a cependant un point à l'aval où débute un léger écoulement sur fond vaseux avec présence de gammarres, d'aselles et de carex. Mais ce léger écoulement débute peu avant la confluence. Il est difficile de déterminer si l'eau et les invertébrés proviennent d'une source ou de la confluence. Ces raisons mènent au besoin d'expertise.	Onema : Partie aval présent sur Etat-Major 1820-1866. Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		SMAM : Long de 1285m prend sa source dans la forêt domaniale de Notre-Dame. Affluent rive gauche du Ru de la Patrouille, lui-même affluent du Morbras. La Lièvrerie s'écoule dans deux ambiances différentes, parcourant la forêt sur sa partie amont (457 ml) puis évolue au centre d'un champs (828 ml) dans sa partie aval. Sur la partie aval, le ru délimite deux parcelles agricoles et alimente une petite zone humide bordée de peupliers. Cours d'eau présent sur les cartes historiques de 1820-1866 (cf. PJ). Programme d'entretien planifié pour restauration de la ripisylve (cf. PJ). L'ensemble ru de la Patrouille, de la Longuiolle et de la Lièvrerie constituent un ensemble abritant une grande richesse faunistique et floristique. CCL : Demande de maintien de ce cours d'eau par le SMAM.	A expertiser
138	SEINE PETITS AFFLUENTS	BLANDY-LES-TOURS	Repère 1	NR	NR	0,19	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 2 et 3. Il traverse le lit majeur du ru d'Ancoeuil en coupant d'abord une parcelle agricole et boisée pour ensuite se jeter dans le ru d'Ancoeuil. Il y a pas mal de mares dans le secteur. En regardant la photo aérienne on voit qu'il est busé.	« La Fontaine Chopin ».	RAS Aqui'Brie.	Oui			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Déclassement		
139	SEINE PETITS AFFLUENTS	CHATILLON-LA-BORDE	N°1 « Pré du bois ».	NR	NR	0,60	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il se trouve dans une zone de bois très humide où l'on relève beaucoup de mares à proximité. Il prend naissance dans une parcelle boisée puis se place entre une parcelle boisée et une parcelle agricole pour enfin se jeter dans le ru Brégnoust.	« La Mare à la Brique ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Non	Source bibliographique. Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Fond en terre végétale sèche. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. Continuité aval.		Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	A expertiser		
140	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN S	N°1	NR	NR	0,68	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru Villefermoy. Il correspond à l'amont de ce ru.	Localisé exclusivement dans une Zh de Classe 2. Secteur très boisé. Il traverse une parcelle agricole. On observe beaucoup de mares à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Présence d'une source à l'amont (Aqui'Brie)/ On relève une source à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Source bibliographique. D'autres traits bleus sont en amont de la demande sur l'IGN. Zh de classe 2. Observations : absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Amont avec terre très sèche. Argile humide en aval. Berge sur l'ensemble de la demande. Nombreux végétaux sur le linéaire le long des parcelles. Selon les dires, la demande est alimentée par les pluies mais également par des remontées de nappes. Les continuités amont et aval ainsi que l'humidité observée dans le lit mènent au besoin d'expertise malgré l'absence d'eau.			A expertiser		
142	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN S	N°3	NR	NR	0,18	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de vallée Javot.	Localisé dans une Zh de classe 3. Secteur très boisé. Il longe une parcelle boisée et une parcelle agricole. On observe beaucoup de mares à proximité.	Présence d'un puits à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont + une source à l'amont actuel (Aqui'Brie).	Non					A expertiser		
144	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN S	N°5	NR	NR	1,26	NR	Absent des cartes historiques.	Localisé dans une Zh de classe 3. Secteur très boisé. Son amont traverse des bois alors que son aval traverse des parcelles agricoles. A la tête du ru on observe un étang. On observe beaucoup de mares à proximité.	« L'Étang Neuf », « La Fontainerie ».	RAS Aqui'Brie.	Non		Onema : Dans secteur d'alluvions récents.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)											Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16	
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
145	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN	N°6	0,021	0,007	1,69	5	Absent des cartes historiques.	Localisé dans une Zh de classe 3. Secteur très boisé. Plus de la moitié amont du ru se trouve dans la forêt alors que l'aval traverse des parcelles agricoles. On observe beaucoup de mares à proximité.	« Mare Rouge », « la Fontaine Rabot », Puits.	Ras Aquil'Brie.	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Propriété privée en amont. Absence d'eau sur la plupart du linéaire aval. Cependant, le fond est parfois argileux et des hélophytes sont présentes. Une flaque se trouve un peu avant la confluence. Le linéaire se jette dans le ru de la Vallée Javot. Selon les dires, il y aurait de l'eau environ 6 mois. Trop peu d'éléments pour la classification et impossibilité de vérifier l'amont.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser
146	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN	N°8	0,011	0,004	1,25	2	Absent des cartes historiques.	Localisé dans une Zh de classe 3. Secteur très boisé. Il sépare d'un côté la forêt et de l'autre des parcelles agricoles. On observe beaucoup de mares à proximité et on relève une source à proximité de l'aval du ru.	« Bois de l'Étang », « les Pièces de l'Étang ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie et de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur tout le linéaire (Aquil'Brie).	Non	Non	Source bibliographique. Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Lit en terre végétale sèche sur toute la demande. Herbe dans le lit à l'aval. Aucun critère de cours d'eau sur l'ensemble du linéaire hormis une faible berge en aval. Attention cependant : présence d'une continuité aval avec le ru de la Vallée Javot.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	A expertiser	
147	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN	N°9	0,006	0,003	0,33	2	Absent des cartes historiques.	Localisé dans une Zh de classe 3. Secteur très boisé. La tête du ru prend naissance à l'orée de la forêt, traverse ensuite des parcelles agricoles pour enfin se jeter dans le ru de la vallée de Javot. On observe beaucoup de mares à proximité.	« les Pièces de l'Étang », « la Queue de l'Étang ».	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses et d'une source à l'amont (Aquil'Brie).	Non		Onema : Secteur d'alluvions récents remontant très en amont (amont busé?)	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			A expertiser	
148		FONTAINE-LE-PORN	N°1	NR	NR	0,93	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Se localise dans un secteur où l'on dénombre beaucoup de mares. Le cours d'eau contesté commence au niveau d'une parcelle boisée, traverse ensuite des parcelles agricoles et finit sa course dans le ru du Bois de Barbeau. On relève un lavoir à proximité de la confluence avec le ru.	« Les Mares Plates », « la Proximité avec la Seine ».	Présence d'une source à l'aval (Aquil'Brie).	Non		écouement en aval lors de période assez sèche, alimentation d'une mare. Onema : Substrat différencié. Onema : Enjeu puisque continuité directe avec ru des barbeaux.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue	Association environnementale pour la réunion du 20/10/16 : Déversoir du lieu-dit « les mares plates » qui se jette dans le ru du bois de Barbeau. Les lieux-dits cadastraux sont aussi révélateurs : la pièce de la mare aux sangsues, la mare grelot, la mare à la coque, la mare aux gouffres, la mare aux boeufiers. Nature Environnement 77. Onema pour la réunion du 20/10/16 : compléments d'informations de l'Onema confirmant un déclassement à l'amont de la demande et un maintien concernant la partie plus en aval.	Amont déclassable – aval classable		
154	SEINE PETITS AFFLUENTS	MACHAULT	N°1	NR	NR	0,25	NR	Absent des cartes historiques.	Après vérification sur photo aérienne, ce tronçon semble busé. [Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles où l'on relève une présence importante de mares. Un bois se trouve à l'amont direct.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie.	Oui						A expertiser	
155	SEINE PETITS AFFLUENTS	MACHAULT	N°2	NR	NR	0,72	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles où l'on relève une présence importante de mares. Un bois se trouve à l'amont direct.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie.	Non						A expertiser	
156	SEINE PETITS AFFLUENTS	MACHAULT	N°3	NR	NR	1,31	NR	Absent des cartes historiques.	Se localise dans une Zh de classe 2 et 3. Il sépare au Nord des parcelles agricoles et au Sud un bois. On relève une présence importante de mares.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie.	Non						A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
157	SEINE GRANDS AXES	SIVRY-COURTRY	N°1 (bois Louis).	NR	NR	0,14	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Il marque la limite entre un bois et une parcelle agricole. On note une présence importante de mares. L'amont traverse des parcelles agricoles, le mi-cours passe par un bois avant de retraverser une parcelle agricole pour enfin se jeter dans le Ru de Chaumont.	« La Mare aux Saules ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire agricole (Aqui'Brie).	Non			Onema : bois humides.	Onema : peuplement invertébré : écoulement suffisant majeure partie de l'année.	Cf Onema : macro invertébrés aquatiques dont plécoptères (nemoura sp.)		Maintien
158	SEINE GRANDS AXES	SIVRY-COURTRY	N°2 (Minouche).	NR	NR	0,17	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Mardelle.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole. Présence d'une petite mare à l'amont.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont de la demande et présence d'une source à l'amont historique (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait à l'Est de la commune dans la parcelle la Russie. Source localisée à l'amont historique (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Bien qu'une mare soit présente à l'amont, la demande semble être un fossé creusé par la main de l'homme. Il n'y a pas de fond différencié (terre végétale et végétation terrestre dans le lit). Aucun critère hormis la berge sur les 150 mètres demandés. La suite du linéaire a un fond différencié vaseux avec des hélophytes (sous la ligne électrique).				FDSEA : Transmission de photos prises le 10/11/16. Au regard de la végétation présente dans le fond du fossé, la présence d'eau ne semble pas attestée. Ce fossé est le trop plein de la mare de la ferme et n'est quasiment jamais en eau sauf orage violent et inondation.	Déclassement
162	SEINE PETITS AFFLUENTS	VALENCE-EN-BRIE	N°1	NR	NR	0,65	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. On relève la présence de nombreuses mares à proximité. Il longe l'A5 en traversant des parcelles agricoles. Son aval se trouve dans la forêt de Brimbois.	« Queue de l'Étang », « La Mare Pavée ».	RAS Aqui'Brie.	Non						A expertiser	
163	SEINE PETITS AFFLUENTS	VALENCE-EN-BRIE	N°2 (Les Quérons).	NR	NR	0,45	NR	Absent des cartes historiques.	Intégralement localisé dans une Zh de classe 2. On relève la présence de nombreuses mares à proximité. Il traverse des parcelles agricoles. Son amont se trouve dans la forêt de Brimbois et l'on trouve une parcelle boisée à proximité de son aval.	« Queue de l'Étang », « La Mare Pavée ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Source bibliographique. Demande qui débute par de la terre végétale sans eau. Puis l'amont il y a 100 mètres d'eau stagnante avec plusieurs critères de caractéristiques (berge, filamenteuses, fond vaseux et cailloux, aselles). Présence d'une flaque mais absence d'eau sur la plupart de l'aval, pas de continuité aval (la demande termine sur un gouffre sans eau). Granulométrie avec gros cailloux et une terre plus ou moins argileuse en aval. Ripisylve dense en aval. La présence de certains critères malgré le manque d'écoulement, l'absence d'eau sur la majeure partie du linéaire et le manque de continuité aval, mènent au besoin d'expertise.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16				
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris				
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant														
164	SEINE PETITS AFFLUENTS	VALENCE-EN-BRIE	N°3 (Le bois Chapelle).	NR	NR	0,72	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. On relève la présence de nombreuses mares à proximité. Il traverse des parcelles agricoles. Son amont se trouve dans la forêt de Brimbois.	« La mare Pavée ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Absence d'eau au départ de la demande. L'eau apparaît au niveau d'un drain qui coule faiblement à un quart de la demande (voir carte) et crée un fond vaseux. L'eau disparaît ensuite petit à petit avant de réapparaître au milieu de la demande. (une mare donnerait de l'eau au niveau du chemin (voir carte)). Cependant l'eau disparaît en fin de demande. Fond différencié, sur l'ensemble de la demande (cailloux et terre argileuse humide en amont, cailloux et graviers en aval). Vie peu caractéristique là où il y a de l'eau. Présence de filamenteuses sèches. La demande continue plus en aval mais ce n'est pas sur l'IGN (voir carte). Selon les dires, le linéaire aurait été créé vers 1880 par l'homme pour des drainages de poteries. La demande coulerait de décembre à mars. L'absence d'eau sur une bonne partie du linéaire, le manque d'écoulement quand il y a de l'eau et la vie peu caractéristique mènent au besoin d'expertise.	Onema : Présence sur carte de l'État-Major 1820 (aval sans doute busé).	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.					A expertiser
166	OURCQ	CROUY-SUR-OURCQ	Repère A.	NR	NR	0,77	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Fontaine de Liège.	Se localise dans une Zh de classe 2. Il se localise dans une parcelle boisée en longeant l'escarpement. On note la présence d'une source à l'amont du ru. Sur la carte IGN on voit à l'aval une grande zone de tourbière.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Sud Est dans le lieu-dit de Crotigny où l'on relève une source/lavoir (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non déterminé	Non trouvé						A expertiser	
167	MARNE VIGNOBLES	DHUISY	Repère D.	0,001	0	0,66	0	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et boisées en suivant le talweg. Il relève un lavoir à la tête du tronçon.	« La Fontaine ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Présence de deux lavoirs à l'amont (IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Onema : Présence sur le cadastre napoléonien sous le nom de ru de la Queue-Fouquet (Fouquel, Fouquet) relié à 169.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser		
168	OURCQ	CROUY-SUR-OURCQ	Repère C.	NR	NR	1,23	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de l'égout de Clignon.	Zh de classe 2. Sur la carte IGN, il se localise dans une zone de tourbières. Il suit l'escarpement. On observe une source en amont.	« Froide Fontaine », « Marais Négando », « Grand Marais ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Est, au niveau du bois de Campenne, où l'on relève la source de Campenne. Il suivait l'escarpement vers l'Est (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non déterminé	0						A expertiser	
169	MARNE VIGNOBLES	DHUISY	Repère C.	0,001	0	0,60	0	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et boisées en suivant le talweg. Il relève un lavoir à la tête du tronçon.	« La Fontaine ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Présence de deux lavoirs à l'amont (IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Le lit semble quasi naturel mais l'est-il depuis l'origine ? Comme pour la 167, il y a peu d'invertébré et c'est ce qui pourrait conduire au besoin d'analyse également. Si on se réfère uniquement au lit manquant, il est observable. L'eau est chargée en amont. La demande se jette dans un cours d'eau en aval. Si celui-ci est un cours d'eau alors la 167 (qui doit être liée) est un également. Cependant le peu de vie pose quelques doutes.	Onema : Présence sur le cadastre napoléonien sous le nom de ru de la Queue-Fouquet (Fouquel, Fouquet) relié à 167.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	
171	MARNE AVAL	DOUY-LA-RAMEE	Se localise au sud de la commune au lieu-dit La Chaussée.	NR	NR	0,22	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Garenne.	Pleine Zh de classe 2. La demande correspond à un tronçon qui suit l'escarpement où sont plantés des vergers. On remarque la présence de nombreuses sources à l'amont et à l'aval de la demande.	Dans le méandre au Nord Ouest de la demande « Fontaine des Nonnes », Sur le plateau au Nord « Fontaine », « Bois de la Fontaine ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Historiquement son amont se trouvait plus au Nord Est de Puisieux. Il comptait deux affluents : ru de Nongloire à l'Ouest et ru Poligny à l'Est. Deux sources dans la commune de Puisieux en hauteur et une fontaine localisée à la tête du ru historique (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Pas d'eau, pas de continuité, plein de branches mortes et de végétation terrestre dans le lit.				Association environnementale : Alimenté par la source de St Quintin lieu dit Fontaine les Nonnes. Risques inondations : Localisé dans une zone d'expansion des crues. Bordé par des champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Parcelle nommée « L'étang des essarts » le long du ru à mi-cours. « La Pièce de la Mare » à deux parcelles au Nord Ouest du Ru.	Hors périmètre d'Aqui'Brie.										
172	MARNE VIGNOBLES	TANCROU	Ru des Essart	0,044	0,008	2,95	8	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom. Par rapport au tracé historique, on voit que ce ru a été sectionné sur l'IGN. Il avait un affluent Est qui se jetait dans ce ru Sud Est du bois Montgé. Il n'existe plus actuellement sur la carte de l'IGN mais il prenait naissance dans ce bois.	[Fuseau] Zh de classe 3 avec Zh en classe 2 au niveau de l'intersection avec le ru de Rutel. Il traverse des parcelles boisées et agricoles. Au Nord de la tête du ru, on relève le bois de Montgé.	Parcelle nommée « L'étang des essarts » le long du ru à mi-cours. « La Pièce de la Mare » à deux parcelles au Nord Ouest du Ru.	Hors périmètre d'Aqui'Brie.	Non			Onema : Écoulement constaté après 8j sans pluie DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Granulométrie variée (pf, pg, s)				Maintien
173	MARNE VIGNOBLES	TANCROU	N°3	NR	NR	0,28	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de l'Étang de Grand Champ.	Zh de classe 2. Il traverse des parcelles agricoles pour ensuite se jeter dans le ru de Rutel.	« Étang des Essarts ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Sud Est. Maintenant c'est l'autoroute A4 qui passe sur son tracé donc difficile pour identifier la source (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Pas d'écoulement. Beaucoup de vie aquatique en amont (notamment gammarus). Densité ripisylve. Continuité aval. Cependant le cas reste indéterminé car il y a une absence d'écoulement significatif.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	
174	MARNE VIGNOBLES	TANCROU	N°5	NR	NR	0,58	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru entre deux villes.	[Fuseau] Classe 3. Traverse des parcelles agricoles en suivant le talweg pour ensuite se jeter dans la Marne.	« La Fontaine Margerie ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Est au niveau de la D3 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	La demande coulerait toute l'année. Elle se jette dans la Marne. De plus l'ensemble des critères observés concordent avec la classification en cours d'eau (notamment un grande présence d'invertébrés).				FDSEA : Ce fossé recueille les eaux de pluie de la commune de Jaignes ainsi que les eaux usées, qui devraient être traitées unitairement avant d'être rejetées. Normalement les deux communes devraient avoir le tout à l'égout l'année prochaine c'est pourquoi je demande le déclassement de ce cours.	Maintien	
175	MARNE AVAL	VINCY-MANOEUVRE	Ru des Elouats	Mr Durouchoux	NR	1,30	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de Classe 3. Source localisée dans le bourg de Manoeuvre. Alimente le ru ? Il se situe dans un talweg de plateau sans bois à proximité où il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Il prenait naissance à la même position qu'actuellement au niveau du lieu-dit Manoeuvre où l'on relève une source (Carte historique 1858, IGN).	Non	Non	Pas d'eau sur l'ensemble de la demande. Herbe dans le lit en amont. Orties et ronces dans le lit en aval. Berge plus marquée et dense ripisylve en aval. Continuité aval vers la demande 559. La DDT avait trouvé une source dans la bibliographie.				Association environnementale : CE en bordure de champs cultivés de manière intensive. Adenca s'oppose à son déclassement. FDSEA : Les sources présentes sur l'IGN dans les communes de Vincy-Manoeuvre au lieu-dit de Manoeuvre et Vincy sont en réalité des forages. Le ru des Elouats n'a pas de débit une majeure partie de l'année et n'est pas alimenté par une source. Edater : en accord avec les conclusions du BET SETEGUE (étude BV de la Théroanne/ SMAERTA/ 2004/ page 19 et 20) qualifiant cet écoulement de « thalwegs secs » avec présence plus ou moins ponctuelle d'un lit.	Déclassement	
176	MARNE VIGNOBLES	TANCROU	Ru de Rutel N°4 et n°2 amont du ru de Rutel et nommé fossé de Montsoutin aux Essarts par le demandeur.	0,044	0,008	3,12	8	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] De classe 3 où à l'amont on trouve une grande Zh de classe 3. A l'intersection, en aval avec la D73, et ce jusqu'à la Marne, on relève des Zh de classe 2. Enfin, présence d'une mare à l'amont du ru dont le ru servirait d'exutoire. Mare sourceuse ? Il suit un talweg avant de se changer en ru de Chivre qui se jette dans la Marne. Il traverse exclusivement des parcelles agricoles. A proximité direct de la tête du ru (seulement séparé par un chemin agricole) on relève la présence d'une mare.	Au Nord de la mare, parcelle portant le nom de « Pièce de la mare », « l'Étang des Essarts ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé plus au Nord au niveau de la limite communale. A cet endroit on trouve une mare, potentiellement sourceuse ? (Carte historique 1858 + IGN).	Non		DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE. Onema : Idem essarts écoulement constaté après 8j sans pluie.	Onema : Granulométrie variée (pf, pg, s). FEDE: Présent sur la carte piscicole de 1976. Masse d'eau DCE FRHR137 F6268000.			Maintien		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	« Le Grand Étang Rouette » parcelle localisée au Sud de la demande.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord Ouest au niveau du rond point « les Demeures de Penchard ». On relève la présence d'un étang. Potentiellement sourceux ? Il avait un affluent Sud Ouest qui passait par le pont de la N330 plus au Sud du rond point nommé plus avant (Carte historique de 1858 + IGN).									
178	MARNE AVAL	CREGY-LES-MEAUX	Se localise au Nord de la commune entre le rond point « Les demeures de Penchard » à l'Ouest et la parcelle « Le Canton de la Croix ».	NR	NR	1,69	NR	Présent sur les cartes des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Penchard.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord Ouest au niveau du rond point « les Demeures de Penchard ». On relève la présence d'un étang. Potentiellement sourceux ? Il avait un affluent Sud Ouest qui passait par le pont de la N330 plus au Sud du rond point nommé plus avant (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	A l'amont, l'écoulement semble provenir de la route et de la pluie (peu d'eau mais hélophytes dans la mare). La vie aquatique et la continuité aval mènent au besoin d'expertise même si on dénote l'absence d'eau en aval. Fossé ?					Association environnementale : CE en bordure de champs cultivés de manière intensive. Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. Adenca s'oppose à son déclassement.	A expertiser	
179	MARNE VIGNOBLES	MONTCEAUX-LES-MEAUX	Se localise au Nord Est de la commune. Il cerle la parcelle « Le Parc d'en Haut ».	0	0	3,38	0	Présent pour une grande partie sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom du ru du Gouffre sur le Grill.	« Le Grand Étang Rouette » parcelle localisée au Sud de la demande.	Hors périmètre Aquif/Brie/ Son amont historique se localisait au Nord de la commune. Présence de plusieurs sources dans la partie Nord Est, dont une dans la partie Nord de la commune, qui pourrait être la source de ce ru (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Les points en amont semblent déclassable. En revanche, la partie commençant dans le boisement semble drainer des sources et a un écoulement important (+ autres critères de cours d'eau). Il est donc important de préserver la partie boisée. Le tracé IGN avant la confluence du trait bleu avec le trait rouge semble ne prendre que des écoulements pluviaux dans la forêt à l'heure actuelle. Le vrai tracé commencerait donc par le trait rouge du demandeur dans le boisement.				Syndicat interco pour l'aménagement des rus de Sept Sorts ne souhaite pas de déclassement.	Amont déclassable – aval classable		
180	SEINE PETITS AFFLUENTS	MAINCY	N°1 - Se jette dans le ru l'Almont.	NR	NR	0,20	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur tout le linéaire (Aqui/Brie)/ Présence d'une source à l'amont (IGN).	Il serait busé en intégralité selon le demandeur.			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				Déclassement		
181	SEINE PETITS AFFLUENTS	MONTREAU-SUR-LE-JARD	N°2 - STEP vers TGV en passant par la parcelle « Les Quatre Pommiers ».	NR	NR	0,99	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'aval (Aqui/Brie).	Il serait busé en intégralité selon le demandeur.					Onema : Cf grammars Onema : un écoulement suffisant une majeure partie de l'année.		A expertiser		
182	SEINE PETITS AFFLUENTS	VOISENON	Se localise au Nord de la commune le long de la parcelle « la plaine du Jard » et de la D35.	NR	NR	0,32	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui/Brie)/ Présence d'une source à l'amont (IGN).	Non	Oui	Source bibliographique. La demande remonte beaucoup plus haut que sur l'IGN. Tous les critères de cours d'eau de l'amont à l'aval (écoulement, fonds différenciés, berges, vie aquatique, hydrophytes). Présence de nombreuses sangues en amont. Beaucoup de filamenteuses en aval. Continuité aval indéterminée à cause du busage. Selon les dires, la demande est également alimentée par des drainages et de l'eau pluviale.				FDSEA : tronçon n'était pas répertorié sur les cartes de l'IGN et le demandeur valide sa réintégration. Il ne valide pas la présence d'une source ni l'écoulement une majeure partie de l'année. Il est alimenté par les eaux de drainage et eaux pluviales uniquement. Ce fossé continue jusqu'à Voisenon. 2 photos jointes du 04/11/16 montrant qu'il n'y a pas d'eau. Le demandeur est d'accord pour maintenir ces bandes enherbées mais demande à ce qu'on lui prouve la présence d'une source.	A expertiser		
193	JUINE ESSONNE	PERTHES	N°1 (L'escargot) - Cette demande a aussi été faite dans les communes de BOISSIE-LE-ROI et VILLIERS-SUR-SEINE, canton 17-MELUN-SUD-PERTHES-EN-GATINAIS. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublons ».	NR	NR	0,83	NR	Absent des cartes historiques.	« L'escargot », « Les petits Ruisseaux ».	RAS Aqui/Brie.	L'amont serait busé selon le demandeur.			Onema : Présence cadastre nap.	Onema : Alimentation par sources diffuses (présence bois humides, drains).	Onema : Fonds Onema : Peuplement indique qu'écoulement n'est pas éphémère.			Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
194	JUINE ESSONNE	PERTHES	N°2 (Petit Rousseau)	NR	NR	1,35	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et boisées. On relève de nombreuses mares à proximité. Le dénivelé est faible.	« L'escargot », « Les petits Ruisseaux ».	Affleurements de la nappe des calcaires de Brie à l'aval (Aqui'Brie).	Non	Onema : Présence cadastre nap. Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.	Onema : Alimentation par sources diffuses (présence bois humides, drains). Edater : Oui cf carte géologique du BRGM. DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Fonds différenciés, du peuplement indique qu'écoulement n'est pas éphémère.	Onema : Peuplement indique qu'écoulement n'est pas éphémère.	FDSEA : Cet écoulement serait un fossé cf photos prises le 12/08/16.	Maintien	
195	JUINE ESSONNE	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	N°3 - Mare des Chênes - Ferme Auxonnettes.	NR	NR	0,60	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 mais ne porte pas de nom.	Grande Zh de Classe 3 et 2. Il traverse des parcelles agricoles pour ensuite se jeter dans le ru de Moutignon. On relève la présence d'une mare à mi-cours du ru et un lavoir à la confluence avec le ru de Montignon.	« Mare des Chênes », « La Mare à Brûlot ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Amont historique localisé plus à l'Ouest au niveau de la Ferme des Portes où l'on y relève une source (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Edater : possible cf carte géologique du BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	
197	JUINE ESSONNE	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	N°3 - Au Nord Est de la parcelle « Mare Ferrée ».	NR	NR	0,20	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il n'apparaît plus sur l'IGN de Géoportail. Il traverse une parcelle agricole.	« La Mare Ferrée ».	Hors périmètre Aqui'Brie.	Il serait selon le demandeur.	Edater : possible cf carte géologique du BRGM.	Onema :Présence d'une résurgence au niveau de la mare : source sur le point le plus amont des trois linéaires numérotés "3". DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Cf peuplement invertébré indiquant non éphémère, fonds différenciés (vase en aval).	Onema : Continuité aval, gammars, gastéropodes.		Maintien	
201	SEINE GRANDS AXES	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	N°5 - Se localise au Nord Ouest de la commune de la parcelle « La Mare des Souchons » à la parcelle « Maison Rouge ».	NR	NR	2,62	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de Ru de Saussaie.	RAS Zh. Il prend naissance dans un bois où l'on relève des mares. Il traverse ensuite des parcelles agricoles et un petit bois.	« La Mare des Souchons », « Mare aux Loups ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Amont historique similaire à l'amont actuel soit la D607 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Le manque d'écoulement et d'autres critères dans le bois feraient plus penser à un fossé. De plus il y a de la végétation terrestre à l'aval. Cependant l'écoulement en aval est assez important et la source pourrait être prise dans le bois inaccessible plus en amont. Ces raisons conduisent au besoin d'expertise.	Edater : possible cf carte géologique du BRGM.				A expertiser
202	JUINE ESSONNE	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	N°4 - Traverse la parcelle « Le Grand Chemin »	NR	NR	0,60	NR	Absent des cartes historiques.	RAS Zh. Il traverse une parcelle agricole où l'on relève une petite parcelle boisée à l'amont. Présence de deux petites mares à proximité du ru.	« Mare aux Loups », « Les Trois Mares ».	Hors périmètre Aqui'Brie.	Non	Onema :Écoulement lentique peu ou prou permanent.	Onema : Écoulement, berges, fonds différenciés (vases).				A expertiser	
203	JUINE ESSONNE	SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE	Se localise au Nord Ouest de la commune au niveau de la Mare Cornue. Longueur repère A et B	NR	NR	1,22	NR	Absent des cartes historiques.	Zh classe 3 avec Zh classe 2 à proximité. Il prend naissance dans le bois des Fontaines où l'on relève quelques mares à proximité. Il traverse ensuite des parcelles agricoles où il passe à travers une mare.	« La Mare Cornue », « La Mare Blanche », Mare de Camrémy, « La Mare Ferrée ».	Hors périmètre Aqui'Brie.	Non	Onema : Mare forestière.	Onema : Mare forestière. Cf peuplement invertébré indiquant écoulement suffisant majeure partie de l'année.	Onema : Sangsues gammars, gastéropodes.		Maintien		
205	SEINE GRANDS AXES	VILLIERS-EN-BIERE	Ru de la Mare aux Évées	0,108	0,049	3,45	27	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Ru appartenant à une vaste zone humide de classe 3. Son amont traverse des parcelles agricoles puis il se poursuit exclusivement dans des parcelles boisées. A vérifier sur le terrain car selon le demandeur, il semblerait qu'il y ait un changement de tracé du ru.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Source probable à proximité de l'amont. (Aqui'Brie)/ Amont historique localisé au même endroit que son amont actuel. Traversant un secteur très humide avec de nombreuses mares. Son amont prend naissance dans la mare aux Évées qui doit être sourceuse (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Oui	En amont de la demande (avant la demande), le classement en cours d'eau est dérangeant pour l'entretien selon Mr le Maire. C'est le SIARME qui s'occupe de l'entretien du ru. Il y a toujours de l'eau dans l'ancien ru d'après Mr le Maire (au moins 30 cm). Un by pass donnant la priorité au nouveau ru a été aménagé entre les 2 rus à l'amont de la demande. De nombreuses sources alimentent ces différents rus (Fontainebleau, la Rochette, le Marais de la Buvette...).				Mairie de villiers en Bière et Syndicat SIARME : transmission d'un dossier appuyant la proposition de classement de ru de la mare aux Évées.	Maintien

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
215		ANNET-SUR-MARNE	Ru de Louche	NR	NR	1,33	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des champs pourris.	[Fuseau] Zh de classe 3. Il est localisé sur une surface peu pentue et non boisé. L'autre moitié traverse la commune d'Annet-sur-Marne. Présent sur les photos aériennes.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Historiquement, il prenait naissance dans le bois St Martin qui semble bien humide. On y relève un nombre important de mares. Potentiellement sourceuse ou affleurements de nappes ? (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Non	L'ONEMA avait conclu à un déclassement possible. Pas d'eau à partir de la moitié de la demande. Pas de continuité aval. Herbe au fond du lit ou uniquement de la terre végétale sur la plupart du linéaire. La demande se jette dans la ville. A partir de la ville, il n'existe aucun critère de cours d'eau hormis la berge. En amont la source est indéterminée, une fosse grillagée semble recueillir des eaux pluviales et de drainage.					Syndicat de rivière SIAERBB : Ce tronçon n'est pas directement raccordé au ru de Botteret (point 438) et il n'existe aucun exutoire réellement connu. Le projet de déclassement paraît justifié. Arguments appuyés par une étude éco-morphologique effectuée sur l'ensemble du territoire correspondant à l'ancien contrat de bassin. Association environnementale : Ce ru borde des champs cultivés par l'agriculture intensive qui sollicite fréquemment la nappe phréatique, qui a pour conséquence de réduire son écoulement par période. Il se trouve proche du plus important captage d'eau du 77. Tronçon existant sur carte IGN. Pourquoi ce déclassement est projeté suite à un avis de l'ONEMA ? Adenca est opposé à son déclassement.	Déclassement
216		COMPANS	Se localise au Nord de la commune. Il longe la D9 et est noté inexistant par le demandeur.	NR	NR	0,48	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole. On trouve une petite mare à l'aval. Après vérification sur photo aérienne il semblerait qu'il n'existe plus.	Parcelle « Le Petit Marais » au Nord de la demande.	Hors périmètre d'Aqui'Brie.	Il serait inexistant selon le demandeur.							20/10/16 Association environnementale : Ce cours d'eau apparaît sur la carte de la région de Paris de 1906 (Géoportail). Ce cours d'eau se trouve à proximité de la plus importante zone industrielle d'Île de France, certaines entreprises pompent dans la nappe phréatique (Agrana...) ce qui a pour conséquence d'épuiser cette nappe et d'assécher les sources qui alimentent ce cours d'eau à certaines périodes. Adenca est opposé au déclassement de ce cours d'eau et demande que soit rajouté le chevelu dense figurant sur cette carte en bordure de la Biberonne près du moulin d'Ouacre et de St Mesmes (voir carte en PJ2). Ce chevelu participe au bon fonctionnement de la Biberonne comme le formule la circulaire.	Déclassement
217	BASSEE VOULZIE	LAVAL-EN-BRIE	Affluent Ouest du Ru de Bélant	NR	NR	1,36	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Par contre, on observe à l'amont direct le bois de Fresnoy, de grande taille, avec la présence de nombreuses mares.	Parcelle « Mare aux loups » à la confluence avec le ru de Bélant. Ferme de la Mare Guillemot à l'est de l'aval.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont et de la nappe des marnes vertes supragypseuses à l'aval. Soit tout le linéaire (Aqui'Brie)	Non		Onema : présence sur cadastre napoléonien	Onema : bcp mares sur parcelles "longs réages" et "mare aux loups" sur cadastre nap.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Président du SMAE : Demande le maintien en cours d'eau non domanial du ru de l'Etang. Ru de Bélant vient de faire l'objet d'une DIG.	A expertiser
219	MARNE AVAL	SAINT-MESMES	Se localise au Nord Est de la commune. Il traverse les parcelles « Les Hérons » et « Les Clos ».	NR	NR	0,78	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Villeuil.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans La Beuveronne où se trouve des boisements. On relève un lavoir à mi-cours au lieu-dit « Richebourg ».	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Est et se composait de deux affluents. Le premier se nommait ru du Val Sarrasin et prenait naissance dans la parcelle du même nom. Le second plus au Nord Est se nommait ru de Chambrad et prenait naissance dans la parcelle qui porte le même nom. Présence d'un lavoir à mi-cours de la demande actuelle dans la commune de Vineuil (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						Mairie de Saint-Mesmes : confirme que c'est un cours d'eau alimenté par une source venant du lavoir, rue de Vineuil à Saint-Mesmes. Le fossé venant de l'entrée Est du village (rue du levant), qui se déverse dans le Ru de Richebourg après le lavoir, doit rester en qualité de fossé. Association environnementale : alimenté par une source provenant de l'ancien lavoir communal (08/08/16). Plusieurs champs sont arrosés pendant la journée dans ce secteur (mois d'août, Vineuil, St Mesmes). Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion de crues. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé au déclassement. FDSEA : Le fossé est sec. Cf Photos manque les dates	Amont déclassable – aval classable	
220	MARNE AVAL	VILLEVAUDE	Se localise au Sud de la commune entre A104 et la D86. Il traverse les parcelles « La Mare Petite », « La Terre aux Os » et « Les Quatorze Arpens ».	NR	NR	0,82	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] de classe 3. Il traverse d'un côté des parcelles boisées et de l'autre des parcelles agricoles. A l'amont se trouve le Bois de Brou. On relève la présence de deux mares à proximité.	« La Mare Plate ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie.	Non		Onema : Présence granulométrique variée. Prédominance de vases et graviers.		Onema : Présence de diptères (stratiomidae), limneidae (radix) laissant supposer un débit suffisant une majeure partie de l'année.			A expertiser	
221	BASSEE VOULZIE	LAVAL-EN-BRIE	Ru de Bélant	NR	NR	2,90	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Par contre, on observe à l'amont direct le bois de Fresnoy de grande taille, avec la présence de nombreuses mares.	Parcelle « Mare aux loups » à la confluence avec son affluent.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont et de la nappe des marnes vertes supragypseuses à l'aval, soit tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Amont historique semblable à l'actuel, soit, dans le bois de Fresnoy, où l'on relève beaucoup de mares. Potentiellement sourceuse ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non				DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Président du SMAE : Demande le maintien en cours d'eau non domanial du ru de l'Etang. Ru de Bélant vient de faire l'objet d'une DIG.	A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16	
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant											
222	SEINE PETITS AFFLUENTS	FORGES	Se localise entre la D210 et l'AS à l'Ouest, au Nord des silos et de la parcelle boisée « le Pont de Beurre ».	NR	NR	0,17	NR	Absent des cartes historiques.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie.	Non					Onema : Au point 117, présence d'un écoulement visible et d'une granulométrie typique de cours d'eau s'écoulant une majeure partie de l'année.	Onema : Invertébrés aquatQ, hydrophytes, hélophytes.	Maintien
224	BASSEE VOULZIE	SALINS	Se localise au Nord de la commune et au Nord de la D210. Il traverse la parcelle « La Maladerie ».	NR	NR	0,68	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. On relève le Bois du Fresnoy à l'amont du cours d'eau où des nombreuses mares sont présentes.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aquil'Brie).	Non						A expertiser
228	SEINE GRANDS AXES	VARENNES-SUR-SEINE	Vidange des Vignes	0,018	0,003	1,09	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Marais.	Se localise dans une grande Zh de classe 3. Il se localise dans le lit majeur de la Seine. Il traverse essentiellement des terres agricoles.	Parcelle « Le Grand Roseau » à l'aval de la demande.	Hors périmètre d'Aquil'Brie/ Son amont se localisait dans la parcelle du Bréau, au Sud Est de la D606 et D120 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Demande qui est en trait plein sur l'IGN. Source indéterminée car l'écoulement provient d'autres linéaires en amont. Ecoulement très important sur tout le long de la demande avec une hauteur moyenne de 40 cm pour une largeur de 1 à 4 mètres. La demande se jette dans la Seine. Tous les critères de cours d'eau sont présents (écoulement, fond différencié, berge, vie...). Granulométrie en cailloux et graviers par endroits.				Maintien
232	SEINE PETITS AFFLUENTS	CRISENOY	Se localise au Nord Est de la commune. Il traverse la parcelle « Le Pré Clos » et semble être busé selon le demandeur.	NR	NR	0,41	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Sussy.	Pas de Zh. Il traverse une parcelle agricole où l'on trouve à l'aval une petite parcelle boisée. On relève la présence de quelques petites mares à proximité. Sur la photo aérienne on observe un alignement d'arbres. Il est difficile de voir si le cours d'eau est busé ou pas.	« La Mare du Moulin », « Les Mares Plates ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire et présence de sources sur le ru en demande (Aquil'Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est, au niveau du lieu-dit Sussy-sous-Yèbles. On y relève une mare. Potentiellement sourceuse ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Il serait busé en intégralité selon le demandeur.			Onema : Présent sur les cartes de l'État-major. C'est un ru qui montait à l'époque jusqu'à Sussy-sous-Yèbles.		A expertiser	
233	SEINE PETITS AFFLUENTS	FONTENAILLES	Se localise à l'Ouest de la commune et passe à l'Est du lieu-dit « Heurtebise ».	NR	NR	1,56	NR	Son aval est présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Heurtebise.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Son amont prend naissance à l'orée de la forêt de Villefermy où il traverse dans un premier temps uniquement des parcelles agricoles pour ensuite marquer la frontière entre des parcelles agricoles et des parcelles boisées. On relève la présence de nombreuses mares et étangs à proximité.	« Étangs de Villefermy ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont actuel (Aquil'Brie)/ Son amont historique prenait naissance plus au Sud au niveau de la parcelle le Pied Cormiers (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Amont potentiellement déclassable sur la partie droite (voir carte). Absence d'eau sur 99% du linéaire mais présence d'eau stagnante sur le début du bras gauche (10 mètres) avec fond différencié vaseux et vie caractéristique (gammars). L'eau s'arrête rapidement et on retrouve de la terre sèche jusqu'à la confluence. Berge sur l'ensemble de la demande. La présence d'eau et de vie caractéristique sur le début du bras gauche mènent au besoin d'expertise. La demande 550 se déverse dans cette demande et semble être un cours d'eau (voir demande suivante). Continuité aval.			Amont déclassable – aval classable	
235	YERRES	YEBLES	N°1 - Se jette dans l'Yerres.	NR	NR	0,23	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Yèbles.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse un escarpement dont l'amont est en parcelles boisées et l'aval en parcelles agricoles avant de se jeter dans l'Yerres.	« La Mare Grondaine ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont actuel (Aquil'Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Sud Est dans la commune de Yèbles (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		A expertiser	
236	YERRES	YEBLES	N°2 - Parcelle « La Genetrière ».	NR	NR	0,61	NR	Absent des cartes historiques.	Pas de Zh dans ce secteur. N'existe plus sur l'IGN de Géoportail. Il se trouvait dans des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le Linéaire (Aquil'Brie).	Non	Non	Linéaire absent de la carte IGN. Source bibliographique. Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Terre végétale et végétation terrestre dans le lit. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. La demande semble se diriger vers une STEP en aval.		Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	Déclassement	
239	SEINE PETITS AFFLUENTS	FONTAINS	Se localise au Sud Ouest de la commune. Il longe l'orée du bois à l'Ouest tout en traversant le lieu-dit « Les clos ».	NR	NR	1,17	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3 et une Zh de classe 2 au lieu-dit « Les Clos ». Il sépare d'un côté des parcelles agricoles et de l'autre des parcelles boisées appartenant au Bois de Putemuse où l'on relève de très nombreuses mares et cours d'eau. On trouve un étang/ mare à l'amont du ru.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à mi-cours (Aquil'Brie).	Non			Onema : Présence sur carte historique (cadastre napoléonien) en partie intermédiaire.		A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16				
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Affluements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).											
240	SEINE PETITS AFFLUENTS	FONTAINS	Se localise au Nord de la commune et traverse la Parcelle « Les Forts » au Nord de la D201b.	NR	NR	0,34	NR	Absent des cartes historiques.	Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affluements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Non	Absent des cartes historiques. Pas d'eau. Végétation terrestre tout le long.						Déclassement	
241	YERRES	JOUY-LE-CHATEL	Se localise au Nord de la commune. Il longe au Sud-Ouest la parcelle boisée « La Mare aux Grues ».	0,01	0,002	0,89	2	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom du ru des Gouffres.	Appartient à une grande Zh de classe 3. On relève une Zh de classe 2 à proximité immédiate. Il sépare d'un côté une parcelle boisée et de l'autre une parcelle agricole. Le demandeur parle de tronçon busé mais après vérification sur photo aérienne cela n'est pas évident de déterminer.	« La Mare aux Grues ».	Affluements probables de la nappe des calcaires de Brie à mi-cours (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord approximativement dans la parcelle Bottia (Carte historique de 1858 + IGN).	Oui	Indéterminé (besoin d'expertise)	Berges à l'aval mais pas à l'amont (différence de forme de linéaire). Sources diffuses tout le long de l'amont par le boisement humide. Substrat différent entre l'amont et l'aval. En amont, le contexte semble intermittent (ou très intermittent). Il n'y a pas de vie aquatique identifiée au moment de la visite. Cependant, le caractère très naturel de l'amont conduit au statut de demande d'expertise.						A expertiser	
244	YERRES	LA-CROIX-EN-BRIE	N°2 – Surligné en bleu.	NR	NR	0,43	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles en suivant le dénivelé. On relève une parcelle boisée à l'amont et à l'aval.	« La Grande Fontaine ».	Affluements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses + calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Oui	Source bibliographique. La demande remonte plus haut en amont que ce qui est en bleu sur l'IGN (voir carte). Dense ripisylve en amont qui s'amenuise peu à peu en allant vers l'aval. Tous les critères de cours d'eau de l'amont à l'aval (écoulement important, fond différencié vaseux en amont, granulométrie en cailloux et graviers en aval, vie caractéristique (gammars). De plus, la demande se jette dans le ru de l'Yvron.	Onema : Correspond à des remontées d'alluvions récentes. Présent sur le cadastre napoléonien.					Maintien	
245	YERRES	LA-CROIX-EN-BRIE	N°1 – Surligné en jaune.	NR	NR	0,67	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles en suivant la courbe de niveau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non		Onema : Traces sur cartes historiques (EM) d'un ancien affluent de l'Yvron dont le "tronçon de confluence" n'apparaît plus aujourd'hui sur l'IGN.			Onema : Sur carte géologique, présence d'une langue constituée d'alluvions modernes.			Déclassement	
246	YERRES	LA-CROIX-EN-BRIE	N°2 – Surligné en jaune.	NR	NR	0,48	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3 avec une Zh de classe 2 à proximité immédiate. Il traverse des parcelles agricoles avec de se jeter dans l'Yvron.	« La Fontaine St Aubert », « La Fontaine Gain », « La Mare Martin ».	Présence d'une source à l'amont + affluements probables de la nappe des calcaires de Brie, de la nappe des calcaires de Champigny et de la nappe des calcaires de Saint Ouen sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Oui	Demande avec beaucoup d'eau. Source bibliographique. Tous les critères de cours d'eau de l'amont à l'aval (écoulement, fond différencié, vie aquatique). La source semble avoir été busée. Deux mares sont présentes mais ne semblent pas jouer le rôle de source (voir carte). Présence de plusieurs poissons à l'aval. La demande se jette dans le ru de l'Yvron.	Onema : Présent sur la carte de l'État-Major (1820-1866) et le cadastre napoléonien.					Maintien	
247	YERRES	LA-CROIX-EN-BRIE	Surligné en rose et affluent du ru de Pras. Il se localise à l'Est du ru et traverse la parcelle « les Poplins ».	NR	NR	0,53	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse l'escarpement mise en valeur par des parcelles agricoles avant de se jeter sans le Ru de Pras. On note la présence d'une mare au Nord Est.	« La Mare Martin », « L'étang ».	Affluements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aqui'Brie).	Non								A expertiser	
248	YERRES	LA-CROIX-EN-BRIE	Se localise au Nord Ouest de la commune au niveau du lieu-dit « Le Sceau ». Il se trouve dans la parcelle « Le Noyeton ». Il part de la D49 un peu en dessous du point 115 et s'oriente Sud-Ouest.	NR	NR	0,30	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. On note la présence d'une source à proximité Sud-Est « Fontaine du Sceau ».	« La Pièce de la Fontaine ».	RAS Aqui'Brie.	Non					Onema : Cf peuplement invertébré indiquant en 1ère approche que l'écoulement n'est pas éphémère. Substrat différencié.	Onema : Sangsue.			Déclassement
250	SEINE PETITS AFFLUENTS	NANGIS	N°2 – 114.	NR	NR	0,17	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de Classe 3 et présence d'une Zh de Classe 2 à l'aval. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le ru des tanneries. On relève à sa tête une grande parcelle boisée ainsi qu'un bandeau boisé à son aval. Trois mares sont présentes à proximité de la tête du cours d'eau. On observe au Sud de la demande la Bois de la Chapelle où se trouve beaucoup de mares, d'étangs et de cours d'eau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non				Onema : Alimenté par mare en amont du point 116.	Onema : Fonds différenciés, vaseux en amont ; graviers cailloux en aval.	Onema : Continuité avec le ru des Tanneries. Hélophytes et hydrophytes.			A expertiser

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
251	YERRES	RAMPILLON	Se localise au Sud Est de la commune. Il démarre au point 138, traverse la parcelle « Les Prés Chauvin » et finit par se jeter dans le ru des Grilles.	NR	NR	0,37	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles en suivant le dénivelé avant de se jeter dans le Ru des Grilles.	« Le Petit Étang ».	Petit On relève une source à l'amont (Aqui'Brie).	L'amont serait busé selon le demandeur.	Non	Absence d'eau sur 95% du linéaire. Fond en terre végétale plus ou moins humide (parfois un peu argileuse). Herbe par endroits. On trouve de l'eau stagnante avec un fond vaseux et vie peu caractéristique sur seulement 10 mètres en amont. Trop peu d'éléments pour pouvoir maintenir la demande en cours d'eau. De plus, l'EDATER penche pour le déclassement.						Déclassement
252	YERRES	RAMPILLON	Se localise au Nord Est de la commune. Il traverse la parcelle où se trouvent les lieux-dits « La Rachée » et « La cour Dauphin », traverse la D76 et finit par se jeter dans le ru des Grilles.	NR	NR	0,74	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles en suivant le dénivelé avant de se jeter dans le Ru des Grilles.	« Le Petit Étang », « Les Mares Bouillé ».	RAS Aqui'Brie.	L'amont serait busé selon le demandeur.			Onema : Sources Vanvillé.	Onema : Peuplement invertébré indique CE à écoulement suffisant une majeure partie de l'année.	Onema : Sangsues gastéropodes. Continuité aval avec ru des Pras.		Maintien	
256	LOING	NONVILLE	Se localise au Nord de la commune. On le trouve entre la D58 et le Lunain. Il traverse la prairie du Landy.	0,022	0,005	1,59	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de La prairie de Nonville. C'est un bras du ru du Lunain qui participe à son bon fonctionnement. Selon la circulaire il doit être maintenu comme cours d'eau.	Selon la carte de la DRIEE, le ru borde d'un côté une Zh de classe 3 et de l'autre une Zh de classe 2. Le ru se localise dans la vallée de Chauville et participe à l'alimentation du Lunain. On observe des bois sur les escarpements de la vallée ainsi que des prés dans son Fond.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors d'Aqui'Brie. périmètre	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Source indéterminée. Eau stagnante à l'amont. Fond différencié et berge sur toute la demande mais herbe fraîche dans le lit par endroits. Hydrophytes à l'amont. En aval, la demande ne coule pas beaucoup avant la confluence mais le linéaire est rempli d'eau avec 4m de largeur pour le lit. La granulométrie aval est caractéristique de cours d'eau (cailloux, graviers). Selon les dires, la demande aurait de l'eau toute l'année. Cependant, la vie aquatique trouvée en amont est peu caractéristique et l'écoulement reste faible tout le long. Ces raisons mènent au besoin d'expertise. Dire de la chargée d'étude Natura 2000 Fédération de pêche : Agrions de Mercure en suivi le long de la demande.				Le maire de Nonville souhaite déclasser le cours d'eau du Landy.	A expertiser	
257	LOING	TREUZY-LEVELAY	N°1 - Plein de petit canaux.	NR	NR	1,35	NR	Présent sur les cartes des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de Dérivation du Moulin de Buisson. C'est un bras du ru du Lunain qui participe à son bon fonctionnement donc selon la circulaire il doit être maintenu comme cours d'eau.	Intégralement localisé dans une Zh de classe 2. Il se localise intégralement dans le lit majeur du Lunain. Il traverse des parcelles boisées et agricoles. On relève la présence de deux stations de pompage à proximité.	« La Fontaine de la Claye ».	Hors d'Aqui'Brie. périmètre	Non	Non déterminé	Propriété privée, réserve de chasse				Mairie de Treuzy-Levelay précise que cette demande est en eau pendant les périodes de crue.	A expertiser	
258	LOING	TREUZY-LEVELAY	N°2- Plein de petit canaux.	NR	NR	0,70	NR	Présent sur les cartes des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Fontaine de Claye. C'est un bras du ru du Lunain qui participe à son bon fonctionnement donc selon la circulaire il doit être maintenu comme cours d'eau.	Intégralement localisé dans une Zh de classe 2. Il se localise intégralement dans le lit majeur du Lunain. Ils traversent des parcelles boisées et agricoles. On relève une station de pompage au sud immédiat de la demande.	« La Fontaine de la Claye ».	Hors d'Aqui'Brie. périmètre	Non	Oui	ZH de classe 2. Un peu au nord de la station de pompage, de l'eau jaillit de terre. Au niveau du bras droit, il y a également un écoulement mais on ne voit pas l'eau sortir de terre. Ecoulement sur tout le linéaire. Fond différencié principalement vaseux avec granulométrie en graviers par endroits. Présence d'une vie aquatique importante (gammare) quelque soit le lieu du prélèvement.				Mairie de Treuzy-Levelay précise que cette demande est en eau pendant les périodes de crue.	Maintien	
259	MORINS	COURCHAMP	N°3 - De la parcelle « Baale » vers « Étang boyere ».	NR	NR	1,99	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau de Baale. Son amont historique se localisait plus au Sud dans la parcelle le Parc. Il avait un affluent qui prenait naissance à l'Ouest de la position de l'actuel amont dans la Fontaine Poteau pour ensuite se jeter dans ce ru au niveau du lieu-dit Baale.	Zh de classe 3. Il traverse réciproquement des parcelles boisées et agricoles.	Il court sur la parcelle « Étang de l'Épinay », « Fontaine Poteau ».	Présence d'une source à l'amont en tête de ru actuel (Aqui'Brie).	Non	Oui	Source provenant de la bibliographie mais probable au niveau de la mare à l'amont. Ecoulement faible à l'amont mais beaucoup de vie aquatique. Des loches sont notamment présentes au point 156. Cependant, l'eau diminue peu à peu (les poissons ont été trouvés dans des flaques) jusqu'à disparaître. Malgré l'absence d'eau en aval, la présence d'autant d'indices en amont et de certains critères en aval (hydrophytes séchées, fond différencié, granulométrie en cailloux un peu plus bas) permettent de proposer le maintien.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Maintien		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris			
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
260	YERRES	COURCHAMP	La Luisandre	0,003	0,001	1,47	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858.	ZH de classe 3. La demande concerne un ru traversant majoritairement des parcelles agricoles mais entourés de manière proche par des bois.	Parcelles : « Prés les Étangs », « Pièce des Étangs », « Fontaine Poteau ».	Présence d'une source à mi-cours (Aqui'Brie)/ Historiquement son amont se localisait plus au Sud que l'actuel. Il faisait une boucle Sud Est pour prendre naissance à Courchamp au Sud du lieu-dit La Motte. On relève la présence de mares/étangs dans ce secteur. Peut-être sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		A expertiser
261	BASSEE VOULZIE	LECHELLE	N°1 - Nord-Ouest Lechelle vers Cormeron	NR	NR	0,71	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Chobarts.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Il semblerait qu'il n'y ait plus de bandes enherbées sur la photo aérienne.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses à l'amont du ru en demande. (Aqui'Brie)/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Source provenant de la bibliographie. Absence d'eau sur tout le linéaire. Terre végétale sèche et pas de berge en aval. Orties et herbes dans le lit tout le long de la demande. Aucun critère de cours d'eau à l'observation. Pourtant, l'EDATER avait conclu au maintien.	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.					Déclassement
263	BASSEE VOULZIE	MORTERY	Surligné en rose sur la carte IGN. Il se localise au Sud de la commune entre le lieu-dit Marolles et la parcelle « La Garenne de la Souris » au point 113. Nommé ru de Marolles par le demandeur.	NR	NR	0,65	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. il traverse des parcelles agricoles et boisées avant de se jeter dans le Durteint. Après vérification sur photo aérienne, il semblerait que la partie demandée comme étant busée le soit.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de St Ouen et de la nappe du Champigny sur tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait au delà de la D231 au Sud Ouest au niveau approximativement de la limite communale point 128 (Carte historique de 1858 + IGN).	L'aval serait busé selon le demandeur.								A expertiser
265	MORINS	BELLOT	Se localise au Sud-Est de la commune. Il démarre au lieu-dit La Farrière, s'écoule Sud/Nord, pour ensuite se jeter dans le ru de Bellot.	NR	NR	0,50	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Ru de la Farrière.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse alternativement des parcelles boisées et agricoles avant de se jeter dans le ru de Bellot. On relève une source à proximité directe de la Tête du ru.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aqui'Brie/ Amont historique localisait dans le lieu-dit la Farrière où l'on relève une source sur la carte IGN en tête de ru (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	L'amont avant la source est potentiellement déclassable car l'écoulement provient d'une ferme, l'eau est chargée et la vie aquatique se limite à la présence de chironomes. A partir de la source, on retrouve l'ensemble des critères de cours d'eau (écoulement, berge, vie aquatique, granulométrie avec cailloux) même si l'eau apparaît et disparaît avant la confluence.	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.	FEDE : Faciès découlement de type plat lent plutôt fortement colmaté avec peu d'attrait pour la faune piscicole.	FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP.		Amont déclassable – aval classable	
266	MORINS	BELLOT	Se localisent au Sud-Est de la commune et à l'Est du lieu-dit Grand Doucy. Se sont deux bras qui confluent au point 158 de la demande non-nommée précédente concernant Bellot.	NR	NR	0,51	NR	Un des deux bras est présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de l'Étang de Bellot.	[Fuseau] Classe 3. Ils se localisent dans une parcelle boisée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre Aqui'Brie/ Même amont historique que celui indiqué par le demandeur (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Les indications du demandeur semblent correctes. A l'amont, il y a de l'écoulement mais pas de vie. La berge est parfois inférieure à 10cm. L'eau semble sortir d'une buse. En aval, l'eau devient stagnante puis disparaît et de l'herbe commence à s'installer. Cependant, la demande 265 qui conflue avec celle-ci a également un écoulement qui disparaît alors qu'une source est présente. Pour la demande 266, au vu du manque de vie et de la concordance des observations avec les indications du demandeur, il est possible que la demande soit un fossé mais le fait que la 265 ait également de l'eau qui disparaît dans le même secteur mène au besoin d'expertise.	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.	Onema : Présence de sources en amont du linéaire, débit au 12 mai (pluvio 8 jours) précédents : moins de 5 mm)	Onema : Substrat différencié (cf, s, g)		A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique est le même que l'actuel. Présence d'une source dans le lieu-dit de Vaumartin.	L'amont serait busé selon le demandeur.									
267	MORINS	MONTPALAY	Se localise dans la parcelle « Les Grèves » au Nord de la commune entre le point 110,4 et le point 120,8.	NR	NR	0,65	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Mandard.	Appartient à une grande Zh de Classe 3 avec une Zh de classe 2 à l'amont et une à l'aval. Il traverse l'escarpement en passant par des parcelles agricoles avant de rejoindre le lit majeur du Petit Morin. On relève la présence d'une source à l'amont.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique localisait plus au Sud que l'actuel. On relève une source à la tête du ru actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	L'amont serait busé selon le demandeur.	Indéterminé (besoin d'expertise)	Une source est présente selon la bibliographie. L'écoulement très important observé va dans ce sens. De plus la granulométrie à l'amont est caractéristique de cours d'eau. Mais l'observation est faite un jour de pluie et la vie aquatique relevée est très faible. L'aval est busé. Le demandeur avait indiqué que la partie dans le boisement était busée hors il n'y a que la partie aval qui est busée. La continuité n'est pas déterminée même si le busage semble aller vers le petit Morin. Le manque de vie aquatique et l'incertitude sur la pérennité de l'écoulement à l'amont mènent au besoin d'expertise.						A expertiser
268	MORINS	MONTPALAY	Ru des Fontaines	NR	NR	1,43	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Fouchicourt.	[Fuseau] Ru localisé dans une zone humide de classe 3. Talweg de plateau. Proximité sec, pas de boisement. Source/fontaine localisée au lieu-dit Vaumartin.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique est le même que l'actuel. Présence d'une source dans le lieu-dit de Vaumartin à l'amont du ru (Carte historique de 1858 + IGN).	L'amont serait busé selon le demandeur.	Oui	Hormis le busage et les 50 premiers mètres, la demande est un cours d'eau. En effet, la demande est busée là où c'est indiqué par le demandeur (surlignage vert) puis de l'eau stagnante apparaît avec plein de petits bouts de plastique dedans sur 50m. Pour le reste, la demande a un écoulement important de l'amont à l'aval, une granulométrie caractéristique (blocs, cailloux...) et une vie aquatique dense. La source avait été déterminée par la DDT. Sur le terrain, il semblerait que celle-ci se trouve soit au niveau du lavoir soit un peu plus haut dans la ripisylve. Enfin, il y a une continuité aval vers le petit Morin.	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.				Amont déclassable – aval classable	
269	MORINS	SAINT-DENIS-LES REBAIS	Se localise au Nord de la commune.	NR	NR	0,63	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du chemin des carrières.	Appartient à une grande Zh de classe 3 et 2. Il traverse essentiellement des parcelles agricoles ponctuées par des parcelles boisées.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Est que sa position actuelle entre la D204 et le lieu-dit Boulivillers (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Pas d'eau. Herbe dans le lit sur tout le linéaire. Terre végétale tout le long. L'aval de cette demande correspond à l'amont de la 51 qui est déjà potentiellement déclassable.	Edater : Oui en aval/ Avant la confluence avec le ru de fosse Rognon Cf la carte du BRGM.			Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	A expertiser	
271	MORINS	SAINT-CYR-SUR-MORIN	Affluent Sud du ru de Vorpillière	0,015	0,005	0,98	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858. Le n°2 se nomme ru de Montcel et est affluent du ru de Vorpillière.	Zh de classe 3 avec présence d'une petite Zh de classe 2 au niveau du pont dans le lieu-dit de Vorpillière. Pour la partie demandée, il traverse exclusivement des parcelles agricoles. Ensuite il traverse un escarpement boisé qui se jette dans le Petit Morin.. Il participe à l'alimentation du Grand Morin qui à cet endroit possède des Zh de classe 1 et 2.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ L'amont Historique est le même que l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Le ru est nommé, il y a des gammars et de la ripisylve en amont même si celui-ci semble bien rectifié. De l'eau coule en dessous de la buse à l'amont (buse trouée ou source ?). A l'aval, présence de nombreux invertébrés et écoulement notable. Un peu plus de végétation terrestre par endroit (orties) mais le fond et la berge restent différenciés.			FDSEA : Photos prises le 22/08/16 et 12/10/16. L'écoulement est à sec. Absence de source et d'écoulement.	Maintien		
274	YERRES	COURPALAY	Se localise au Sud Ouest de la commune. Il démarre dans les parcelles « Les Grands Réages » et « L'Ormy » suit les points 107 et 92 vers le Nord Est pour se jeter dans l'Yvron.	0,015	0,009	1,20	4	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il suit un talweg en traversant des parcelles agricoles avant de se jeter dans l'Yvron.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire et de la nappe des marnes vertes supragypseuses à l'aval (Aqui'Brie).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.		Onema : Nommé sur le cadastre napoléonien « ruisseau de Goutte-Pluie »	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	
278	YERRES	CREVECOEUR EN BRIE	Se localise au Sud Ouest de la commune au Sud de la D143E1 dans la parcelle « L'Étang » au Nord. Se jette dans ru du Certeau.	NR	NR	0,50	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Maladrerie.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le ru de Certeau. On relève à proximité directe un capatage mais aussi une parcelle boisée à proximité de la tête du ru. Au Nord se trouve la Forêt de Crégy où l'on relève un certain nombre de mares.	« L'Étang ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait au Sud du bois de l'Épine (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						A expertiser		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
279	YERRES	FONTENAY TRESIGNY	N°1 - Ferme de Launoy.	NR	NR	0,27	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Bréon. C'est un bras du ru de Bréon qui participe à son bon fonctionnement donc selon la circulaire il doit être maintenu comme cours d'eau.	Zh Classe 3. Bras connecté au Ru de Bréon. Il suit la première courbe de niveau Nord du lit majeur du lit de Bréon. On relève deux sources à proximité : une à l'amont et une à l'aval. Il traverse des parcelles agricoles	Fontaine Jaillon, Fontaine Bouillant, « La Mare Quincampoix », « La Mare Bonneau », « La Mare Mousseuse ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Source bibliographique. Amont potentiellement déclassable sur 30 mètres (terre végétale sèche). Cependant, de l'écoulement apparaît par la suite avec présence d'une vie caractéristique (gammare et oligochètes). L'eau disparaît encore néanmoins sur quelques mètres avant de revenir avec un fort écoulement au niveau du virage. L'aval est inaccessible en raison de la végétation, de la berge trop importante et d'une propriété privée. Aucune bande enherbée. L'apparition et la disparition de l'eau mènent au besoin d'expertise.						A expertiser
280	YERRES	FONTENAY TRESIGNY	N°2	NR	NR	0,43	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. On relève une petite parcelle boisée au Nord du cours d'eau ainsi que 3 mares/étangs à son aval. Présence d'une source captée à l'aval.	« Fontaine Pissotin ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Non	Source bibliographique. Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Terre végétale sèche avec végétation terrestre par endroits (orties, ronces, herbes). La demande remonte plus haut en amont et descend plus bas en aval en longeant la route. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge.	Onema : Présent sur l'État-Major (1820-1866).				Déclassement	
281	YERRES	FONTENAY TRESIGNY	N°3-4-5-6 - Chevelu des bois Barre – Vivier – Parc.	NR	NR	3,79	NR	Absent des cartes historiques.	Zh Classe 3. Se localise exclusivement dans le Bois du Vivier où l'on relève quelques mares à proximité. Ils finissent par se jeter dans le ru de Chegry.	« Le Étang ». Petit	RAS Aqui'Brie.	Non			Onema : N° 4-5-6 : écoulement analyse montre qu'écoulement n'est pas éphémère.	Onema : n°4-5-6 : écoulement analyse montre qu'écoulement suffisant une partie d'année (pléocoptères).		N°3 déclassement mais n°4,5,6 maintien		
282	YERRES	FONTENAY TRESIGNY	N°7	NR	NR	1,17	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Malassise.	Zh Classe 3. Il sépare une grande parcelle boisée de parcelles agricoles. Présence de nombreuses bois à proximité.	« Les Mares Béquet ».	RAS Aqui'Brie/ Son amont se localisait plus au Nord Est dans le bois de Vilbert (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non déterminé	Milieu doux, amont et aval busé	Onema : Fonds différenciés (vases).	Onema : héliophytes, éphémère		Déclassement		
283		FONTENAY TRESIGNY	N°8	0	0	0,96	0	Absent des cartes historiques.	Zh Classe 3. L'amont prend naissance dans le Bois de Vilbert où l'on relève une petite mare à sa tête puis traverse des parcelles agricoles.	« Les Mares Béquet ».	RAS Aqui'Brie.	Non						20/10/16 Syage : Pas d'accord avec la proposition DDT. Présence d'une Zh sur la carte Etat-major 1820-1866, présence d'une enveloppe Etat-major 1820-1866, présence d'une enveloppe Zh de classe 3 et d'UF ZH de type cultures ; présence dans le bois situé en amont d'une UF ZH de type végétation linéaire de bords de cours d'eau, ce qui signifie probablement une zone naturelle de sources dans ce bois à l'origine du ru ; des bassins de la N4 viennent compléter les apports en aval de cette zone sourceuse mais ne semble pas être la source originelle.	Déclassement	
284		FONTENAY TRESIGNY	N°9	NR	NR	0,67	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Concernant la demande, il traverse des parcelles agricoles. Sinon il prend naissance dans le Bois de Lumigny. A l'amont, on relève une mare à proximité et à l'aval deux mares/étangs.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non						Syage : Plutôt d'accord avec le déclassement proposé par le DDT. Prend son origine à la Ferme de Chaubuisson et longe une route, absence de talweg sur la carte, ce chenal semble déconnecté de tout autre réseau hydrographique. Néanmoins, présence d'une enveloppe ZH de classe 3 et une UF ZH de type végétation linéaire de bords de cours d'eau.	Déclassement	
286	YERRES	HAUTEFEUILLE	N°3 - Traverse D20.	NR	NR	0,94	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Prés de l'Abbesse.	Zh de classe 3. Présence de bois et de forêt de part et d'autre de la demande où l'on relève un certain nombre de mares à proximité. Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord au niveau du centre équestre (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Berge marquée et fond différencié sur l'ensemble du linéaire. Malgré la présence d'une mare à l'amont, le manque d'écoulement, la vie peu caractéristique et la disparition de l'eau en aval mènent au besoin d'expertise.					A expertiser	
287	YERRES	HAUTEFEUILLE	N°4 – Garenne Fallet.	NR	NR	0,65	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de La Commanderie.	Zh de classe 3. Présence de bois et de forêt de part et d'autre de la demande où l'on relève un certain nombre de mares à proximité. Il traverse des parcelles agricoles.	« Mare Quincy ».	RAS Aqui'Brie/ Même amont historique qu'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. Terre végétale sèche tout le long de la demande (orties et ronces dans le lit à l'amont).					Déclassement	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)			Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.										
288		LA CHAPELLE IGER	Se localise au Sud Est de la commune. Se sont les douves du château de Champ Gueffier sur la parcelle « La Pente de Fleury »..	NR	NR	1,68	NR	Absent des cartes historiques.	Pas de Zh dans ce secteur. Ce sont d'anciennes douves et non des cours d'eau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Non	Douves de château, circuit fermé						Déclassement	
289	YERRES	LA HOUSSAYE EN BRIE	Se localise dans la commune. On le trouve au niveau du point 116 et de la parcelle « La Gillotte ».	NR	NR	0,26	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de La Dronnière.	Zh de classe 3 avec belle Zh de classe 2 à l'aval. Traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ Il représente l'amont de cet ancien ru (Aqui'Brie).	Non	Non déterminé	Buse avec eau stagnante en amont, beaucoup de ronces et d'orties autour du lit. Impraticable pour aller à l'aval en partant de l'amont. Il y a cependant de la vie aquatique. La source et la continuité restent indéterminées.						A expertiser	
290	YERRES	LA HOUSSAYE EN BRIE	Se localise au Sud Est de la commune. D'orientation Ouest Est, il traverse la parcelle « Le Gros Chêne » et se jette dans le ru de Certeau.	NR	NR	0,41	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Fossé du Marsault.	Zh de classe 3. Traverse des parcelles agricoles.	Parcelle « L'Étang » à l'aval.	RAS Aqui'Brie/ Même amont historique (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Pas d'eau sur la majeure partie. Herbe et végétation terrestre tout le long et jusqu'à la confluence. Peu de vie dans la rare eau stagnante. Attention cependant, cette demande se jette dans le ru de Certeau.						Déclassement	
292	YERRES	NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Affluent Ouest du ru nommé Granchar d par le demandeur	0,017	0,003	0,97	3	Absent des cartes historiques.	Ru localisé dans une zone humide de classe 3. Environnement très humide. Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à la confluence avec le ru de Granchar d (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	La plupart de la demande se trouve dans une propriété privée avec chasse gardée. Il n'y a donc pas possibilité de vérifier l'ensemble du linéaire. Cependant, bien qu'il n'ait pas d'eau sur les tronçons observés, le fond humide et l'aspect naturel de la demande dans le boisement mènent au besoin d'expertise.						A expertiser	
293	YERRES	LES CHAPELLES BOURBON	Se localise au Nord de la commune et au Sud du lieu-dit Le Ménillet. Il se termine sur le chemin d'exploitation au point 115.	NR	NR	0,19	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de Classe 3 avec présence de mares à l'amont. Se localise dans le Bois de Ménillet. On relève un petit étang au Nord du cours d'eau.	Mare Hayon, Mare aux Chênes, Mare Honteuse, Étangs Marianne, Mare Plate.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	De l'eau est présente en amont sur 10 mètres. Elle est chargée et stagnante. La vie y est peu caractéristique. Sur les 90% de la demande, l'eau est absente et l'aval présente un fond en terre végétale. Pas d'eau non plus dans la confluence. Cependant la présence d'eau à l'amont peut mener au besoin d'expertise.						A expertiser	
294	YERRES	LES CHAPELLES BOURBON	Se localise au Nord de la commune et au Nord du lieu-dit Le Ménillet. Il traverse d'Est en Ouest la parcelle boisée.	NR	NR	0,18	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de Classe 3. Se localise dans le Bois de Ménillet. On relève un point d'eau à proximité.	Mare aux Chênes, Mare Hayon.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non		Onema : Figure sur carte état major						A expertiser	
295	YERRES	LES CHAPELLES BOURBON	Se localise au Sud de la commune et commence à l'orée de la parcelle boisée « Les vieilles Chapelles » pour finir par se jeter dans le ru de Bréon.	0,073	0,005	1,04	5	Absent des cartes historiques.	Zh de Classe 3 avec présence de mares à proximité. Traverse des parcelles agricoles. L'amont se localise dans une parcelle boisée où l'on relève la présence d'une grande mare.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non						Onema : ttes caractéristiques CE : berges, substrat différencié, invertébrés	A expertiser		
296	YERRES	LUMIGNY NESLES ORMEAUX	Se localise à l'Ouest de la commune entre la parcelle « Les Hauts Fourneaux » et le lieu-dit La Bactarderie. Il passe par le point 115 + Tronc la boutillière en continue Crevecoeur.	0,017	0,006	2,51	5	Absent des cartes historiques.	Zh de Classe 3. La demande commence à l'orée du bois d'Hautefeuille. Il traverse des parcelles agricoles puis se poursuit dans une parcelle boisée. On relève deux mares au Nord Ouest de l'amont du cours d'eau.	« La Mare du Loup ».	RAS Aqui'Brie.	Non	Oui	Impossible de savoir sur le terrain si le lit est naturel à l'origine. Cependant, et même si la source est indéterminée, plusieurs points permettent de pencher vers le maintien. En effet, il y a beaucoup d'eau à l'amont, de l'écoulement, un fond différencié de 2m de large et une profondeur de 30cm avec de la vase. Il y a notamment présence de vie et de callitriches à l'amont. De plus, une mare (certes artificielle) est utilisée par un agriculteur pour arroser ses champs. Celle-ci se trouve juste avant la demande. Au niveau de la Mare du Loup, l'habitant dit qu'il n'y a de l'eau dans le ru qu'un quart de l'année. Cependant, après 8 jours sans pluie, il en reste toujours. La demande aurait été créée il y a 100 ans et est curée régulièrement. Il y a moins d'eau au niveau de la Mare du Loup qu'à l'amont. A l'aval, la vie aquatique est plus caractéristique de cours d'eau (aselles...) et on retrouve des hélophytes. De plus, un chasseur prétend qu'il y aurait toujours de l'eau 10 mois sur 12.	Onema : Présence d'une portion de lit de mares sur l'état-major potentielle source (secteur amont) qui diffuse + serait plus un indice d'écoulement à date de présence d'une visite : secteur humide.						Maintien

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.									
297	YERRES	MARLES EN BRIE	Se localise au Nord de la commune, au sud de la parcelle « La Planchette » et au Sud du Poste gaz. C'est le tronçon où le demandeur a précisé l'annotation « fossé partiellement rebouché ».	NR	NR	0,75	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Sauvoir.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. La photo aérienne ne permet pas de voir si la portion du tronçon en demande est busé ou pas.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Présence de deux sources à mi-cours de la demande sur le tracé actuel (Aqui'Brie et IGN). De la confluence avec le cours d'eau localisé au Nord dans la parcelle La Planchette au niveau du terrain de sport au « fossé partiellement rebouché » selon le demandeur, il portait le nom de ru du Sauvoir. La partie en amont du fossé partiellement rebouché jusqu'à la route communale se poursuivait plus au Sud Est jusqu'à la D143 approximativement et portait le nom de ru du Pont des Planches.	Non	Oui	Convergence de nombreuses zones humides à l'amont (cartes historiques DDT)						Maintien
300	YERRES	NEUFMOUTIERS EN BRIE	Se localise au Nord de la commune. Il démarre au niveau de la D96 et se jette dans le ru du Grand Étang en passant par le point 115.	NR	NR	0,62	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de Classe 2. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le ru du Grand Étang.	« La Mare des Cossis ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aqui'Brie).	Non	Non	Source potentielle provenant de la bibliographie. Absence d'eau à l'observation. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge et quelques hélophytes notamment à partir du milieu de la demande. Terre végétale sur l'ensemble du linéaire. Il n'y a pas d'eau dans le ru aval à l'observation.					Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	A expertiser
301	YERRES	VAUDOY EN BRIE	Se localise au Nord Est de la commune. Il démarre au Nord du lieu-dit « Les Prés ». Écoulement orienté vers le Nord, il se jette ensuite dans le ru de l'Étang de Beuvron.	NR	NR	0,45	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le ru de l'Étang de Beuvron. On relève une petite mare et une parcelle boisée à l'amont direct.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non			Onema : Présence historique de bois humides.	Onema : Toutes caractéristiques CE : substart différencié, granulo.	Onema : Hydrophytes, continuité aval.		Maintien	
302	YERRES	VAUDOY EN BRIE	Se localise au Nord de la commune. Il commence au point 133 de la D209 passe par le lieu-dit Grangement et se jette dans le ru de l'Étang de Beuvron.	0,054	0,017	2,19	11	Sur la carte des Ponts de 1858 il faisait partie du ru de l'Étang de Beuvron. Le ru nommé ru de l'Étang de Beuvron sur l'IGN actuel s'appelait ru de Beuvron sur la carte des Ponts de 1858.	Zh de Classe 3. Il borde le Bois de Grangement où il rencontre de nombreux étangs avant de traverser des parcelles agricoles et de se jeter dans le ru de l'Étang de Beuvron.	« Sur l'Étang de Beuvron », « l'Étang de Beuvron ».	Présence d'une source dans le lieu-dit de Grangement (Aqui'Brie)/Même amont historique qu'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non déterminé	Propriété privée					FDSEA : photos prises lors de la semaine du 16 au 21 mai. Elles montrent qu'il y a peu d'eau ou que l'eau est stagnante.	A expertiser
304	YERRES	CHATRES	Se localise au Sud Est de la commune. Il traverse du Nord au Sud la parcelle « Lavaux » entre les lieux-dits « La Cave de l'Hôpital » et « Le Pont Vert ». Mr Pétré dont la demande figure aussi sur Fontenay Trésigny.	0,043	0,005	0,65	7	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse une parcelle agricole avant de se jeter dans le Ru de Franchin. On note la présence à proximité d'un lavoir. A l'aval et à l'amont de la contestation on relève des bois ainsi qu'une source à sa proximité Est.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aqui'Brie).	Non	Non	Absence d'eau à l'amont et sur plus de 95% de la demande. L'ensemble du linéaire semble creusé par la main de l'homme. Argile humide à la moitié de la demande. Eau stagnante sur les 5 derniers mètres avant la buse aval. Vie peu caractéristique et quantité infime d'eau sur ces 5 mètres.					Déclassement	
306	YERRES	CHATRES	Se localise au Sud Ouest de la commune dans la parcelle de l'Étang du Mesnil.	0,004	0	0,97	1	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Il démarre sa course au Sud de la commune, traverse des parcelles strictement agricoles et poursuit sa route à travers le bois des Seigneurs. On relève une source à la proximité Sud de la tête du ru en demande.	L'intégralité de la demande se localise dans la parcelle « l'Étang du Mesnil ».	RAS Aqui'Brie.	Non	Oui	AMONT POTENTIELLEMENT DECLASSABLE sur environ 300 mètres même si le fond reste toutefois humide. A partir du léger virage, on trouve un écoulement normal avec 20cm d'eau sur fond vaseux. La vie est alors caractéristique (gammars) et la berge de plus en plus marquée. Enfin, dans le boisement aval, l'écoulement observé est important et la granulométrie est caractéristique de cours d'eau (cailloux et graviers).					Amont déclassable – aval classable	
309	YERRES	CHAUMES EN BRIE	Se localise au Nord Est de la commune. Il traverse d'Est en Ouest les parcelles « Les Moreaux », « La Paquetterie », « Bois Sabattier » et « Les Vieux Prés ».	0	0	6,23	0	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru des Fontaine des Prés.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles boisées et agricoles. On relève des mares à l'amont comme à l'aval.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non	Oui	Cours d'eau mieux préservé dans le milieu forestier que dans le milieu agricole					FDSEA : Fossés de drainage. En novembre et depuis fin juillet secs. Pas d'écoulement depuis plus de 40 ans. Photos 14/11/16.	A expertiser
316		BEAUCHERY-SAINTE-MARTIN	N°2 - Point 158 à 148 se jetant dans le ru des Grillon.	NR	NR	1,11	NR	Absent des cartes historiques.	Il prend naissance dans une parcelle boisée, traverse des parcelles agricoles et finit par se jeter dans le Ru des Grillons. On relève une petite mare à proximité de la confluence.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : In situ : pas d'écoulement, pas d'eau.	Onema : Ø		20/10/16 Eau de Paris : Fonctionne grâce à des résurgences de nappes en eaux et présent sur les fonds de carte IGN des années 1950s.	Déclassement

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16	
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant											
317	YERRES	TOURNAN EN BRIE	Se localise au Nord Est de la commune le long puis à l'Est de la ligne de TGV à partir du point 114 et traverse la parcelle « La Boulassière ».	NR	NR	0,93	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il prend naissance dans le Bois des Grands Champs traverse des parcelles agricoles puis se jette dans le ru des Boissières. Dans le bois, on relève la présence de quelques mares.	Mare Hayon.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aqui' Brie).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)					A expertiser
321	MORINS	BETON BAZOCHES	Se localise au Nord Ouest de la commune entre la D55 et la D15. Il démarre au niveau du lieu-dit des Acacias, traverse La Grande Haie et se finit à la D15 au point 135.	NR	NR	0,60	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Fontaine du Mont.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles en creusant l'escarpement avant de disparaître au niveau de la D15.	Fontaine du Mont, « Les Étangs ».	Présence d'une source à mi-cours (Aqui' Brie)/ Son amont historique se localisait beaucoup plus au Nord Est de sa position actuelle au niveau du bois des Plats (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		Onema : Présence sur les cartes de l'État-Major. Remontait alors au Nord jusqu'au bois des Haies, entre lieux-dits « Les Hayottes » et « Le bois St-Père ».	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : peuplement invertébré indiquant un écoulement suffisant une majeure partie de l'année	Cf Onema : Invertébrés aquatiques, hélophytes, substrat différencié, berges ...	Maintien
323	BASSEE VOULZIE	CHALAUTRE LA GRANDE	Se localise au Sud de la commune. Il traverse d'Est en Ouest la parcelle « Les Parois » pour finir sa course au niveau de la D140.	NR	NR	0,39	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et boisées. On relève la présence de la forêt de Sourdon à la proximité et Ouest avec ses quelques mares.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de St Ouen à l'amont de la demande (Aqui' Brie).	Non	Non	Onema : Présence sur Etat-Major, toute la partie aval a été busée, ainsi qu'une partie amont qui remontait jusque dans la forêt domaniale de Sourdon + présent sur cadastre napoléonien où il est nommé "ravin des Parois"				Déclassement
325	BASSEE VOULZIE	LOUAN VILLEGRIIS FONTAINE	Se localise entre le bois de la Contesse et la commune Fontaine sous Montaiguillon. Il traverse la parcelle « Le Cormier » pour finir sa course au niveau de la D60.	NR	NR	0,57	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Traconne.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Par contre on ne le retrouve pas sur l'IGN de Géoportail. On relève le Bois de la Contesse à sa proximité Nord Est.	« L'Étang ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont historique (Aqui' Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord dans la parcelle la Noue. On y relève des affleurements de calcaires de brie (Carte historique de 1858 + IGN).	Oui	Non	Source provenant de la bibliographie. La demande semble avoir disparue sur les nouvelles cartes IGN. En amont, l'eau est stagnante sur 50 mètres puis disparaît. De l'eau s'écoule ensuite à 150 mètres par l'intermédiaire d'un drain puis l'eau disparaît à nouveau. Absence d'eau et présence de terre végétale dans le lit à l'aval. Continuité indéterminée. La vie trouvée à l'amont est peu caractéristique et le fond différencié en vase ne correspond qu'à environ 20% du linéaire. La demande ne semble donc pas être un cours d'eau.				Déclassement

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16					
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris			
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant															
326	BASSEE VOULZIE	LOUAN VILLEGRIIS FONTAINE	Se localise à l'Est de la commune Villegruis. Il suit d'Est en Ouest le chemin d'exploitation qui sépare les parcelles « La Champagne » et « Le Putoison ». Passe par le point 152. Traverse d'Est en Ouest la parcelle « Les Fonds » pour arriver au Sud de Villegruis et se jeter dans la Traconne.	NR	NR	1,20	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Traconne.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans la Traconne.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont historique + affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie et une source à mi-cours sur le premier affluent Nord en partant de l'amont historique + affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie et source sur le second affluent tous deux en amont de la demande (Aqui/Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord, dans la parcelle la Noue. On y relève des affleurements de calcaires de brie. Il avait deux affluents Nord. Le premier prenait naissance au Nord Ouest de la commune Fontaine sous Montaiguillon, entre les parcelles Le gros chêne et la Haute Pitance, nommé ru de la Fontaine Montaiguillon. Il se jetait dans la Traconne au niveau de la parcelle Le Perré. On y trouvait une source à mi-cours. Le second prenait naissance dans la parcelle le Taillis à l'Est de la commune Louan, et se jetait dans la Traconne, au niveau de la parcelle La Champagne. On y relève des affleurements de calcaires de Brie au niveau de la parcelle la Caillette. Il se nommait ru de la Fosse aux Brebis. Il avait un affluent Est nommé ru de la Fontaine du Housseau, qui prenait naissance au niveau de la parcelle le Housseau, où l'on relève une source à l'amont (Carte historique de 1858 + IGN).	Oui	Non	Source provenant de la bibliographie. Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Herbes et orties dans le lit sur tout le linéaire. Dire habitant : ne coule quasiment jamais mais l'enjeu pour les inondations est important. La demande ne semble déjà plus être sur l'IGN.							FDSEA : Dossier photographie + photos aériennes comparatives (1987 et 1990). On ne trouve pas trace de fossé avant l'année 81, ce qui tend à démontrer qu'il n'y a rien de naturel dans ce tronçon. La fédération des pêcheurs n'a pas conclu à la présence de source.	Déclassement
328	BASSEE VOULZIE	SOURDUN	N°3	NR	NR	1,20	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom du ru des Vallées.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Peut être busé actuellement, il devait se jeter dans le Ruisseau des Valigots.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur tout le linéaire (Aqui/Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est au niveau de la parcelle la Gluyère. La partie du tronçon orienté Nord Sud, dans la parcelle les Vallées, n'existe pas sur la carte des Ponts. (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.	Indéterminé (besoin d'expertise)	Suite de la demande 331 qui reçoit des rejets de STEP. Amont avec eau chargée, semblable à la demande 331. Vie peu caractéristique à l'amont. En revanche, l'aval est plus caractéristique de cours d'eau (granulométrie, eau claire, aselles nombreuses). La demande continue bien plus loin que ce qui est indiqué et rejoint le trait bleu de la carte IGN à Chalaute-la-Petite. Elle n'est pourtant plus visible sur la carte IGN. L'expertise permettrait de déterminer où débute précisément le cours d'eau.						A expertiser		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
331	BASSEE VOULZIE	SOURDUN	N°2	NR	NR	0,83	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Vallées.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Peut être busé actuellement, il devait se jeter dans le Ruisseau des Valigots.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est au niveau de la parcelle la Gluyère. La partie du tronçon orienté Nord Sud, dans la parcelle les Vallées, n'existe pas sur la carte des Ponts (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.	Indéterminé (besoin d'expertise)	Fort écoulement provenant de la buse amont. STEP en amont. On ne peut déterminer si les eaux d'une potentielle source sont mélangées. Demande bétonnée sur l'ensemble du linéaire. Vie peu caractéristique à l'observation. Critères identiques en amont et en aval (odeur, écoulement important, berge bétonnée et fond vaseux).						A expertiser
332		SOURDUN	Ruisseau des Valigots	0,031	0,007	5,35	5	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Méances.	[Fuseau] Zh de classe 3 selon la carte de la DRIEE. Amont jusqu'à la D619, ru localisé dans la forêt de Sourdon. Ensuite suit un talweg de plateau jusqu'à Chalautre-la-Petite dans un environnement sec. Sur le tronçon localisé dans la forêt, le ru est alimenté par 3 rus dont un où l'on trouve une mare à sa tête. Peut-être mare sourceuse ?	Parcelle à proximité directe du ru nommée « Pièces du petit étang ».	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur tout le secteur du quartier de Lattre de Tassigny jusqu'à la D619 (Aqui'Brie)/ A l'amont de ce point, on trouve des masses d'eau type cours d'eau ou mares dans la forêt de sourdon. Son amont historique se localisait au Nord Est de la Forêt Domaniale de Sourdon au Nord de la parcelle les Bruyères (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			20/10/16 FDSEA : Photos prises courant juillet montrant qu'il n'y a pas d'eau. Il s'agirait d'un fossé d'évacuation des eaux de la station d'épuration de l'ancienne caserne militaire. 17/11/16 FDSEA : Photos prises courant juillet montrant qu'il n'y a pas d'eau. Il s'agirait d'un fossé d'évacuation des eaux de la station d'épuration de l'ancienne caserne militaire. Autres photos	A expertiser	
351	MORINS	CHAUFFRY	Ru de Charcot	NR	NR	1,90	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Classe 3. Traverse l'escarpement avant de se jeter dans le Grand Morin.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait un peu plus au Sud que l'actuel. Il prenait naissance à la limite communale au point approximativement 142 Sud du bourg Champretots (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		edater : Oui cf carte géologique BRGM					A expertiser	
352	YERRES	BRIE-COMTE-ROBERT	Ru des Prés le Roi	0,011	0,002	1,60	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Ecorcherries.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	Rien à proximité mais on relève une parcelle au Sud nommée « Les Petites Fontaines ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à la confluence avec le ru de Ornillots et de Tuboeuf (Aqui'Brie).	Non	Oui	Écoulement normal sur l'ensemble du linéaire et débutant au niveau d'une des deux buses à l'amont. Hélophytes sur toute la demande. Fond différencié avec graviers sur tout le linéaire. Tous les critères de cours d'eau sont présents de l'amont à l'aval (écoulement, berge, fond différencié, vie aquatique (aselles)). La continuité aval avec le ru de Tuboeuf est fort probable.					Maintien	
354	YERRES	BRIE-COMTE-ROBERT	Ru de Tuboeuf	0,006	0,001	4,00	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant que l'on perde sa trace dans l'urbanisation de la commune. Quelques points d'eau sont à relever à proximité directe du cours d'eau en demande.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à la confluence avec le ru de Ornillots et de Tuboeuf (Aqui'Brie).	Non							A expertiser	
357	MORINS	CHAUFFRY	Ru de Baneaux	NR	NR	1,05	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Barniots.	[Fuseau] Classe 3. Ru prenant naissance sur le plateau dominé par l'agriculture. Il traverse l'escarpement avant de se jeter dans le Grand Morin en traversant alternativement des parcelles agricoles et boisées.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Il avait un affluent Est nommé ru du bois de Chauffry. Ce dernier n'existe plus. L'amont historique de ce ru reste le même (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	
358	MORINS	GUERARD	Ru de Biche	0,005	0,002	0,86	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh classe 3. On relève une importante présence de bois sur les escarpements du plateau ainsi qu'une concentration de mares au Nord du ru. Peut-être que le ru est une résurgence du plateau ? Il s'écoule dans un talweg creusé dans l'escarpement.	« Les mares », « La tortue » localisées le long du ru.	Une source à l'aval du ru (Aqui'Brie)/ L'amont historique est à la même position que l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		Edater : Oui cf carte géologique BRGM au sein d'un talweg	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »		Présence de buse et erreurs relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
360		SAINTS	Ru de la Fontaine Mengear	0,021	0,007	0,57	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Loeuf.	[Fuseau] Zh classe 3. On relève une mare à la tête du ru. Peut être est elle sourceuse ?	« la Fontaine Mengear »	Non							20/10/16 FDSEA : L'étang du lieu dit les bords a été créé artificiellement et n'a aucune connexion avec le fossé puis le ru.	A expertiser
362	MORINS	SANCY-LES-MEAUX	Ru de Vaudessard	0,006	0,002	1,45	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Le ru traverse des parcelles agricoles. On relève une source à proximité du micours de la demande. Concernant la partie coude au Sud de la D228, et la partie au Nord de la D228, elles n'appartiennent pas au tracé historique. Par contre le tronçon Sud en jaune de la partie coude rose appartient au tracé historique avec la mare dans la commune, pouvant être sourceuse ?	A l'aval de la demande « Pré des Gouffres ».	Non	Oui	Source potentielle à l'amont (marécage). Des gammars sont présents aussi un peu plus en amont (autre source ?). Hormis sur 50 mètres sans eau, l'amont a un écoulement normal, une berge marquée, de nombreux gammars et une granulométrie caractéristique. L'aval est impraticable pour les prélèvements mais l'écoulement est encore plus important (notamment en un drain supplémentaire qui coule au niveau d'un pont) et plusieurs critères sont les mêmes qu'à l'amont (berge, granulométrie, écoulement).						Maintien
364	MARNE AVAL	GESVRES-LE-CHAPITRE	Ru du Bois Colot	0,016	0,003	3,16	3	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3. Participe à l'alimentation d'une Zh de classe 2 au niveau de la commune de Marcilly. Talweg sans boisement. Présence d'une fontaine au niveau de la commune de Marcilly.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Non	Oui	Concernant le bras droit, l'ensemble des critères (berge, invertébrés, fond différencié, filamenteuses) semblent réunis bien que la source ne soit pas déterminée. En revanche, l'aval du bras gauche n'a pas d'eau et est rempli d'orties dans le lit. La partie gauche est potentiellement déclassable d'autant plus que l'amont de ce bras a de l'eau turbide et des ronces se trouvent dans le fond du lit (sous la vase).	Onema : Substrat différencié ©			Association environnementale : CE présent sur carte topo des environs de Paris de 1906. Risques inondations : localisait dans une zone d'expansion des crues. Bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca s'oppose à son déclassement. FDSEA : transmission de 7 photos + extrait carte IGN avec localisation des photos. Fossé envahi par la végétation car il coule rarement. Il n'y a pas d'eau sur toute la demande. 05/11/16.	Amont déclassable – aval classable	
365	MARNE AVAL	LE-PLESSIS-L'EVEQUE	Ru de la Fourcière	0,01	0,002	1,26	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru Pommeret.	[Fuseau] Zh de classe 3. Plateau traversé par ru non boisé.	Parcelle « L'étang des Rosières », « Chambre Fontaine ».	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	L'EDATER a conclu à un déclassement probable. Il y a peu de vie à l'amont. Il y a également de l'herbe et des orties dans le lit à l'amont. La source reste indéterminée. La STEP rejette un gros débit dans la demande en aval. La vie en aval, la berge, le fond différencié et l'écoulement mènent au besoin d'expertise. De plus il existe une continuité aval.				Association environnementale : Prend sa source à la ferme de chambrefontaine où était implanté au 19ème s une abbaye organisant un pèlerinage en lien avec les bienfaits de la source de St Quirin. La source des Moines alimente également ce CE + carte topo environ de Paris de 1906. Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé au déclassement.	Déclassement	
366	MARNE AVAL	LE-PLESSIS-L'EVEQUE	Ru de la Sorcière	0,022	0,004	2,53	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Rutel.	[Fuseau] Zh de classe 3. Plateau traversé par ru non boisé.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Non	Oui	Fond différencié, berge marquée, vie aquatique plus ou moins dense sur tout le linéaire. Granulométrie en cailloux et graviers à l'amont puis vase à l'aval. Hélophytes, filamenteuse et sialis en aval. Continuité aval. La plupart des critères de cours d'eau sont donc retrouvés, de plus le ru est nommé même si la source reste indéterminée.				Association environnementale : CE alimenté par des sources (08/08/16). Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé au déclassement.	Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris			
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
367	MARNE AVAL	LONGPERRIER	Ru du Pré de Vilaine	0,002	0,001	0,91	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau des Prés des Joncs.	[Fuseau] Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. On trouve à la tête du ru un escarpement boisé d'où émerge une source. Peut-être contribue-t-elle à l'alimentation du ru ?	Parcelle « Champ pourri » à l'amont de la demande. A l'est de la tête du ru en haut de l'escarpement « Source du trou d'en haut »	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est que l'actuel. Il prenait naissance au niveau de l'escarpement. L'escarpement où se localisait l'amont historique de ce ru porte des boisements. Source potentielle ? (IGN + carte Historique de 1858).	Non	Non	Pas d'eau sur tout le long de la demande. Pas de critères de cours d'eau hormis la berge. Cependant, selon les dires habitant, il y avait des sources dans les champs où l'eau était claire comme de l'eau de roche (voir point sur la carte). L'habitant dit qu'il n'y a jamais eu de cours d'eau cependant sa femme allait commencer à dire quelquechose sur un éventuel cours d'eau mais elle n'a pu rien dire. De plus, le boisement est humide à l'aval et il existe une continuité aval. Il n'y a pas d'eau dans le milieu récepteur. Pourtant il ne manquait que le critère source dans le tableau DDT.	FEDE: Le tronçon a été caractérisé dans le cadre de la réactualisation du SDVP. Il ressort un faciès de type plat lent avec des habitats diversifiés dans le lit mineur et une ripisylve présente uniquement en RG. Le colmatage par les vases est important.	Association environnementale : Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement. Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	A expertiser			
368	MARNE AVAL	MONTHYON	Ru des Touches	0,026	0,006	1,51	5	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Fontaine des Noues.	Zh de classe 3, alimentant deux Zh de classe 2 (Parcelles : La Lanterne et La Paroisse).	« La Fontaine aux Prêtres » (deux parcelles à l'Est).	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Parcelle la Grue deux mares/étangs. Peut-être sourceuse ? Son amont se localisait plus au Nord dans la commune du Plessis-l'Évêque au Sud du lieu-dit Chambre Fontaine. (IGN + carte historique de 1858).	Non	Oui	Déjà à l'amont, les caractéristiques de la demande font pencher vers le classement en cours d'eau. Une source potentielle diffuse peut être dans le bois à l'amont (nombreuses hélophytes). Nombreux champs qui empêchent de savoir d'où vient vraiment l'écoulement avant la buse. Beaucoup de gammars en amont. Aval impraticable et busé mais écoulement toujours important et fond restant différencié.		Association environnementale : Présent sur carte de Cassini et carte topo des environs de Paris de 1906. Il est bordé par des champs cultivés de manière intensive. Risques inondations : il se trouve dans une zone d'expansion des crues. Adenca est opposé à son déclassement.	Maintien			
369	MARNE AVAL	MOUSSY-LE-NEUF	La Biberonne	NR	NR	1,59	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau des Marais.	Zh de classe 3 avec présence de Zh de classe 2 au niveau de la tête d'amont dans la parcelle « l'Étang » ainsi qu'en aval de la demande dans la parcelle « Les Rieux ». On relève la présence du bois Saint Laurent à l'amont de la demande.	Lieu-dit « Le Chemin des Étang » à l'amont direct de la demande, la parcelle « l'Étang » à l'amont direct de la demande, « La Fontaine de Brie » à l'amont direct de la demande.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé plus au Nord Ouest que la position actuelle au niveau de la parcelle la Fontaine de Brie. On relève la source des Trois Saules au niveau de la parcelle la Fontaine de Brie qui représente la position historique de l'amont de cette demande (IGN + carte historique de 1858).	Non				Association environnementale : C'est l'un des cours d'eau qui forme la source de la Biberonne. Il participe au bon fonctionnement de cette rivière comme le formule la circulaire et doit être maintenu comme cours d'eau. Un captage d'eau prioritaire SDAGE doit être protégé sur cette commune. Risques inondations : Il se trouve dans une zone d'expansion des crues. Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	A expertiser			
370	BASSEE VOULZIE	CESSOY-EN-MONTOIS-MEIGNEUX	Ru de l'Auxence	0,058	0,024	1,50	12	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Vallée Godin.	L'intégralité du ru est localisé en classe 2 puis 3 selon la carte de la DRIEE. Présence de puisard, source ou fontaine et mares.	« Source de l'Auxence » sur la carte de l'état major et « La Fontaine Marie » sur la carte de l'IGN. « Mare Gigot ».	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses et présence d'une source proche de Meigneux (Aqui'Brie)/ Au Nord-Est il y avait un affluent qui n'existe plus et qui s'appelait ru de la mare Gigot. Un peu à l'aval, avant la source actuelle de l'Auxence, il y avait la présence d'un deuxième affluent Nord qui s'appelait le ru des Prés larges (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.			edater : Selon la carte de Cassini, il y avait deux bras de l'Auxence en amont de Meigneux, les 2 bras ont été recalibrés pour former un seul lit. Donc oui lit naturel à l'origine.	edater Oui Zh nommée « La Mare Gigot ».	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	edater :Oui (poissons invertébrés).	Syndicat du Bassin de l'Auxence : Le secteur en demande de déclassement se trouve en amont de Cessoy-en-Montois et représente pratiquement une tranche d'entretien. Il se caractérise, même si la rivière a été recalibrée, par un lit et un ripisylve bien présente, ce qui est remarquable en tête de bassin et zone de grande culture. Elle se caractérise par un fond dur, caillouteux et par un débit suffisant pour de 1976. Masse DCE abriter la vie (invertébrés, insectes et petits poissons), même si en période de sécheresse le secteur le plus en amont entre la source (mare Gigot) et le lieu-dit « le bois de la Vanne » peut subir des assècs. Le syndicat de l'Auxence n'est pas pour le déclassement de l'amont de cette rivière. FDSEA : L'Auxence débiterait au niveau de la source nommée source de l'Auxence au Nord Est de la commune de Meigneux.	Maintien

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16				
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant														
371	BASSEE VOULZIE	MEIGNEUX	Ru de l'Auxence	0,058	0,024	1,74	12	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Vallée Godin.	Présence de nombreuses Zh de classe 2 superposées à une belle Zh de classe 3 le long de l'Auxence. Le ru traverse alternativement de petites parcelles boisées et de grandes parcelles agricoles. Après vérification sur photos aérienne, il n'est pas évident de dire si la partie busée selon le demandeur l'est vraiment.	« La Fontaine Marie » à l'aval de la demande.	Affleurements probables de marnes vertes supragypseuses et présence d'une source proche de Meigneux (Aqui'Brie)/ Au Nord Est il y avait un affluent qui n'existe plus et qui s'appelait ru de la mare Gigot. Un peu à l'aval, avant la source actuelle de l'Auxence, il y avait la présence d'un deuxième affluent Nord qui s'appelait le Ru des Prés larges (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.			edater : Selon la carte de Cassini, il y avait deux bras de l'Auxence en amont de Meigneux, les 2 bras ont été recalibrés pour former un seul lit. Donc oui lit naturel à l'origine.	Edater Oui Zh nommée « La Mare Gigot ».	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	edater : Oui (poissons invertébrés).	FEDE : Présent sur la carte piscicole de 1976. Masse d'eau DCE FRHR41.	Syndicat du Bassin de l'Auxence : Le secteur en demande de déclassement se trouve en amont de Cessoye-en-Montois et représente pratiquement une tranche d'entretien. Il se caractérise, même si la rivière a été recalibrée, par un lit et un ripisylve bien présente, ce qui est remarquable en tête de bassin et zone de grande culture. Elle se caractérise par un fond dur, caillouteux et par un débit suffisant pour abriter la vie (invertébrés, insectes et petits poissons), même si en période de sécheresse le secteur le plus en amont entre la source (mare Gigot) et le lieu dit « le bois de la Vanne » peut subir des assècs. Le syndicat de l'Auxence n'est pas pour le déclassement de l'amont de cette rivière. FDSEA : L'Auxence débiterait au niveau de la source nommée source de l'Auxence au Nord Est de la commune de Meigneux.	Maintien
375	BASSEE VOULZIE	VIMPELLES-CUTRELLES	Ru du Mouche	0,009	0,002	1,57	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3 appartenant à la grande Zh de la Bassée. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans un autre ru.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors Périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique prenait naissance plus au Nord de l'actuel au niveau du lieu-dit de Cutrelles (Carte historique de 1858 + IGN).	Non								A expertiser	
376	YERRES	PECY	Ru de Marnaucon	NR	NR	2,11	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Mirvaux.	Zh de classe 3. La demande concerne un cours d'eau traversant exclusivement des parcelles agricoles. Après vérification, il semble que la partie hachurée par le demandeur semble busé (photo aérienne). A vérifier.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont, et à l'aval de la demande, ainsi que présence d'une source à proximité de l'amont. (Aqui'Brie)/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.	cours d'eau						FDSEA : Pas de source et pas de débit une majeure partie de l'année. Photos prises en août 2016.	A expertiser	
379	BASSEE VOULZIE	POIGNY	Il se localise au Nord Ouest de la commune. Il longe au Sud la voie ferrée. Il se localise entre la station d'épuration à l'Est et à l'Ouest, au Nord du cimetière.	NR	NR	0,56	NR	Difficile à déterminer dans ce secteur.	Se localise dans la grande Zh du Durteint de classe 3 avec la présence d'une Zh de belle taille de classe 2, longeant au Nord Ouest la demande. D'un côté l'on relève une parcelle agricole, et de l'autre, une parcelle boisée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non								A expertiser	
382		LA-FERTE-GAUCHER	Ru des Granges	0,01	0,002	1,06	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Superposition de fuseaux. Il suit un talweg taillé dans un escarpement pour enfin se jeter dans le ru de St-Mars.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables amont de la nappe des calcaires de Brie (Aqui'Brie).	Non		edater : Oui cf carte géologique BRGM	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.					Maintien	
383	MORINS	LA-CHAPELLE-MOUTILS	Ru des Flattis	NR	NR	0,69	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3. Cours sur un plateau de parcelles boisées et agricoles. Il se jette dans le ru de Vonnet. Beaucoup de parcelles portent le nom d'un bois.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ Son amont historique était localisé plus au Sud Ouest que l'actuel au lieu-dit les Tennerottes. On y relève une mare. Peut-être est elle sourceuse ? (IGN + carte historique de 1858).	Non	Oui	Malgré la source indéterminée, tous les autres critères sont présents sur l'ensemble de la demande (fond différencié, écoulement, vie aquatique, berge). Découverte d'un poisson avant le boisement. Continuité aval vers le ru Vonnet.	edater : Oui cf carte géologique BRGM	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				Maintien	
385	MORINS	MEILLERAY	Ru du Mouton	NR	NR	0,56	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3, alimentant une Zh de classe 2 en aval du ru. Il traverse un escarpement avec de se jeter dans le ru du Val. Il traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel (carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Une source serait présente dans le lieu dit selon les dires mais elle n'a pas été observée. L'ONEMA a fait une première visite en mars-avril. La demande est inaccessible en amont et difficilement accessible en aval. En aval, on observe de l'écoulement et un fond différencié mais la vie peu caractéristique mène au besoin d'expertise.	edater : Oui cf carte géologique BRGM	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : écoulement important le 10/02/16 ; alimenté par drainage + une source	Onema : Source toute l'année. fonds différenciés (p, c, s)	FDSEA : Cet écoulement est busé sauf sur la partie de l'exploitation d'Olivier George car l'ancien exploitant avait des bêtes et n'a pas voulu de l'époque que l'association fongère la buse. Photos prises fin septembre 2016.	Maintien – correcteur enlever la buse	
388	MORINS	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Ru St Martin	0,007	0,001	0,88	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 2 et 3. Présence d'un bois en tête de ru.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ A l'époque son amont se localisait plus au Nord Est au niveau de la D14 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non				DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »									
390	MORINS	SAINT-SIMEON	Ru de Réveillon	0,035	0,008	2,64	5	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	La tête du ru ainsi que les 2/3 de son linéaire se localisent dans des bois. Il n'y a que l'aval qui traverse des parcelles agricoles. On relève la présence de source et un lavoir dans le lieu-dit de Barlonges. Présence d'un lac à la confluence avec le Grand Morin ainsi que de quelques mares autour.	Parcelle « La Fontaine ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique plus au Nord que l'actuel composé de deux bras. Un provenant du lieu-dit Bois Fermé, l'autre du lieu-dit le Bois Maugé. L'affluent Est actuel prenant naissance à l'Ouest du lieu-dit Les Limons Couronne avait une origine plus à l'Est. Enfin un quatrième affluent Ouest au Sud du lieu-dit Voigny n'existe plus (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			edater : Oui cf carte géologique BRGM	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser
392	MORINS	BASSEVELLE	Ru de La Fonderie	0,024	0,006	0,88	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] de classe 3 alimentant une Zh de classe 2. Talweg boisé traversant l'escarpement. On relève une petite mare à l'amont. Peut-être est elle sourceuse ?	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			onema : Ru provenant d'une Zh + source. Fonds différenciés ; affluent du Petit Morin ; Aval (3km) : poissons, invertébrés, bivalves DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		FEDE: Présent sur la carte piscicole de 1976. Masse d'eau DCE FRHR143-F6254000.		Maintien	
393	MORINS	BUSSIÈRE	Ru de Brun	0,018	0,004	2,92	3	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Bussière.	L'intégralité du ru est localisé dans une vaste Zh de classe 3. La partie amont traverse une zone de champs alors que la reprise à partir du pont au point 175 et jusqu'à la confluence avec le ru de la Fonderie traverse à partir du bourg de la Jarrie un escarpement boisé.	« L'étang de Bussière ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Ru en amont de la route qui le coupe perpendiculairement, localisé dans l'étang de Bussière, inexistant sur carte ancienne par contre la deuxième partie qui traverse l'escarpement pour se jeter dans le ru de la Fonderie existe sur les cartes historiques.	Non	Oui	A partir du point 176, tous les critères de cours d'eau sont présents. La demande se jette dans un ru. La source semblerait commencer là où c'est busé ou un peu avant ? Plus en amont la demande ne ressemble guère à un cours d'eau mais il semble y avoir une continuité entre les deux parties. Le classement est donc cours d'eau vis-à-vis des caractères à l'aval.			FDSEA : Carte historique de 1785 => fossé de vidange de l'étang de Bussière. Plan du XIXème s => reliquat de fossé au lieu-dit LaJarrie	Amont déclassable – aval classable		
396	MARNE AVAL	PUISIEUX	Ru de la Garenne	NR	NR	1,31	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] de classe 3. Présence d'une fontaine dans le bourg le long du ru + deux sources à proximité du ru. Il se localise dans un talweg non boisé.	« Les fonds de Fontaine » parcelle localisée en aval du ru.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ A l'époque son amont se localise bien en amont au Nord dans le département de l'Oise (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Pas d'eau de l'amont à l'aval. Source indéterminée. Végétation terrestre tout le long de la demande. Le linéaire semble passer par la route comme indiqué par le demandeur. Quatre buses en aval probablement pour les orages.	edater : Oui cf carte géologique BRGM			Association environnementale : Risques inondations : localisé en zone d'expansion des crues. Bordé par des champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé à son déclassement. Edater : en accord avec les conclusions du BET SETEGUE (étude BV de la Thérourne/ SMAERTA/ 2004/ page 19 et 20) qualifiant cet écoulement de « thalwegs secs » avec présence plus ou moins ponctuelle d'un lit.	Déclassement	
397	MARNE VIGNOBLES	SAACY-SUR-MARNE	Ru Philippe	0,033	0,01	3,28	6	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Sâacy.	Plusieurs fuseaux de classe 3. Affluent de la Marne. Talweg dont l'escarpement Est est très boisé alors que le versant Ouest est mis en valeur.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique était localisé plus au Sud. Il avait d'ailleurs un affluent qui n'existe plus, le ru des Chapelains. A mi-cours, au niveau du lieu-dit Chantemarche, convergence de trois rus dont un à une source avérée au lieu-dit Le Deuil. L'ensemble prend naissance sur un escarpement boisé et donc peut-être sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	La source réelle est indéterminée mais des écoulements diffus sont présents dans le bois à l'amont. La demande est un affluent de la Marne. Beaucoup de vie aquatique. Selon les dires des habitants, il y a moins d'eau que dans le temps et la demande est à sec durant l'été. La demande semble donc intermittente et ne couler qu'en hiver. Cependant l'ensemble des critères identifiés sur le terrain permettent de conclure qu'il s'agit d'un cours d'eau (bien que temporaire).	FEDE : D'après SYRAH, Surface BV : 5km² D'après SYRAH, Surface BV : 5km²	onema : Écoulement visible mais faible ; source depuis Zh classe 3. FEDE : D'après SYRAH, Surface BV : 5km²	Onema : Fonds = cf et cg FEDE : D'après SYRAH, Qspe crue : 52,9 et Largeur de Plein bord : 2m.		Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
398	MARNE VIGNOBLES	SAINT-JEAN-LES-DEUX-JUMEAUX	Ru d'Arpentigny	0,013	0,003	0,71	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Pleine zone humide de la Marne. Il se trouve dans le lit majeur de la Marne. Après vérification sur les photos aériennes de Géoportail, le tronçon demandé est busé.	« La Garenne du Ru » en amont de la demande.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont localisé beaucoup plus au Sud qu'actuellement. Il prenait naissance au Sud du lieu-dit de Barusel (Carte historique de 1858 + IGN).	L'aval serait busé selon le demandeur.	Oui	Source indéterminée mais écoulement très important. L'abondance de vie aquatique à l'amont (gammare) ainsi que l'aspect naturel de l'hydromorphologie permettent de conclure à la classification en cours d'eau.	edater : Non cf carte géologique BRGM	Onema : Ru provient d'une ZH ; Écoulement visible	onema : Fonds différenciés	Syndicat interco pour l'aménagement des rus de Sept Sorts : l'appréciation irait davantage vers le déclassement.	Maintien
399	MARNE VIGNOBLES	USSY-SUR-MARNE	Ru de Courtablon	NR	NR	0,58	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Effaneaux. C'est en amont de la D73 qu'il prend le nom de ru de Courtablon.	Zh de classe 3 et 2. De plus bassin, versant de + de 24 km². Présence de quatre sources en amont et de nombreux bois au fil de l'eau.	« La Fontaine au Loup ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Nombreuses sources à l'amont (IGN).	Non	Oui	Caractéristiques d'un cours d'eau à l'amont et à l'aval. Se jette à l'aval dans un ru de 2m de large. Nombreux gammare et semble très naturel à l'aval même si la source reste introuvable.			FEDE:Présent sur la carte piscicole de 1976.	Maintien	
400	MARNE AVAL	BUSSY-SAINT-GEORGES	Ru des Abymes	NR	NR	4,59	NR	Absent des cartes historiques.	Zh classe 3. On y relève une superposition de fuseaux et la présence de zones humides de classe 2. Le ru se trouve exclusivement dans la forêt de Ferrières.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS A qui'Brie.	Non			Onema : ZH classe 2 à proximité	onema : Fonds différenciés	Association environnementale : a à disposition des photos en argentique concernant cet écoulement. Appartient au bassin versant du ru de la Brosse. Explications : le ru de la Brosse sort du château de Ferrière en aval des étangs du parc. EN amont, le ru qui l'alimente les étangs prend le nom de ru des abîmes. Ce ru, après un passage en forêt, longe la lisière de la forêt de Ferrière. Deux autres rus le rejoignent. Un premier venant d'une ZH de la forêt ainsi qu'un second, le ru des Buronniers rejoignent le ru des abîmes. En conséquence pas de raison de déclasser le ru des abîmes. Association Renard.	A expertiser	
404	MARNE AVAL	THORIGNY-SUR-MARNE	Ru du Bouillon	NR	NR	0,75	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans la marne. Le ru en demande est entouré par des Bois où l'on observe la présence de mares.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ A l'époque son amont se localisait plus au Nord, au niveau du passage de la Dhuis, sur l'escarpement où passe le GR14A. A l'amont Nord du passage de la Dhuis, sur l'escarpement, on trouve une source sur la carte IGN (Carte historique de 1858 + carte IGN).	Non	Non	Pas d'eau sur l'ensemble du linéaire. Herbe et orties dans le lit. Terre végétale tout le long du linéaire. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. La DDT avait pourtant trouvé une source potentielle.	edater : Oui cf carte géologique BRGM		Association de sauvegarde de l'environnement : opposés au déclassement car présence sur cartes historiques, présence et permanence du lit sur les cartes historiques, débit permanent et présence de faune et flore. Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	Déclassement	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16	
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant											
406	SEINE GRANDS AXES	CHARTRETTES	Ru des Rosières	0	0	1,96	0	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Bouillons. Se localise dans une très grande Zh de classe 3. La tête du ru en demande prend naissance dans le bois du Buisson de Massoury où l'on relève un certain nombre de mares. Le secteur semble très humide. Il traverse ensuite des parcelles agricoles pour enfin se jeter dans la Seine.	« Les Grenouillères » Parcelle localisée à la tête du ru en demande.	Non							Association environnementale : Nom du ru rosière vient du patois briard roselière => roseau. Il a un BV de 300 ha. Avant drainage du Xème s présence de beaucoup de mares dans ce BV. D'ailleurs on retrouve un marais à l'amont de cette demande dans la forêt qui n'a jamais été défrichée. Indices toponymiques : Rosières-Roselières, Les grenouillères, Bois de la Fontaine. L'avoire en bord de ru (busé dans les années 70 dans parcelle voisine du Vivier) alimenté par une source. Xème drainage des prairies permanentes et parcelles cultivables de ce BV. Ce ru a été recalibré et approfondi de un à deux mètres. Dans son état initial, ce cours d'eau était certainement une Zh dans la plus grande longueur de son parcours. Par les techniques agricoles modernes les Zh, les mares de plateau et la vallée de ce ru ont régressé en partie à cause du drainage. Niveau de la nappe à baissé. Le ru ne fonction plus comme antérieurement à cause des travaux de drainage. BV ne stock plus l'eau des Zh. Périodes d'assec sont plus longues. En cas de crue comme celle de juin 2016, l'onde de la crue se répercute plus vite vers l'aval dans les cours d'eau rectifiés. Conséquences biologiques variées : ru chenalisé plus filtre à sédiment, les végétaux aquatiques sont le support de bactéries abaissant les taux de nitrate, pesticides ... importance de maintenir ces systèmes naturels en amont des rus. Nature Environnement 77	A expertiser
407	SEINE GRANDS AXES	SIVRY-COURTRY	Ru de Chaumont	NR	NR	0,56	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Noues. Zh de classe 3 où l'on relève des Zh de classe 2. Il traverse majoritairement des parcelles agricoles où l'on relève la présence de nombreuses forêts et de mares à proximité.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.						FDSEA : Source à proximité mais qui ne débouche pas dans l'écoulement en aval cf photos du 14 septembre 2016.	A expertiser	
409	SEINE GRANDS AXES	LES-ECRENNES	Ru du Guénin	0,028	0,023	2,91	9	Zh de classe 3 et à proximité directe de deux zones humides de classe 2. Fuseau assez important. Zone humide permettant l'alimentation des zones humides de classe 2 ?	« Les mouillères »	Non		Onema : Le cours du ru de Guénin suit parfaitement les crêtes de courbes de niveau.	Onema : Le cours du ru de Guénin suit parfaitement les crêtes de courbes de niveau (associé à considérations "toponymie source", "présence source")	Onema : Fonds différenciés, granulo, invert. aquaQ => pas de déclasserment			Maintien	
410	SEINE GRANDS AXES	HERICY	Ru de la Froideur	NR	NR	1,89	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 jusqu'à mi-cours du ru en demande. L'amont en demande ne figure pas sur les cartes historiques il se trouve en forêt. Localisé dans une Zh de classe 3. Le cours supérieur traverse des parcelles agricoles alors que la partie inférieure suit le méandre du coteau boisé avant de se jeter dans la Seine. On relève la présence de la forêt de Champagne à la tête du ru mais aussi la présence de nombreuses mares aux alentours de la demande.	« La Fontaine aux chats » à l'aval de la demande.	Non	Oui	Il semble y avoir de l'eau toute l'année vu la profondeur à certains endroits. Mr Dufour dit que c'est toujours frais au fond du lit (il y aurait pourtant 7 à 8 mois sans eau selon les dires). Blocage et eau stagnante au niveau de la route, les berges et les drains auraient également besoin d'être nettoyés et le passage busé sous la route abaissé. Le ru se jette dans le ru de la Froideur. Selon Mr Dufour, l'Homme n'a fait qu'augmenter l'écoulement naturel qui existait déjà auparavant.						Maintien

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)								Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16				
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
411	SEINE PETITS AFFLUENTS	HERICY	Ru de Fontaineroux	NR	NR	1,20	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Se localise dans une Zh de classe 3 avec une Zh de classe 2 au niveau de Pont Gerville. Il suit un talweg relativement bien boisé. On relève à la tête du ru la forêt de Champagne mais aussi la présence de nombreuses mares et de sources le long du ru demandé.	A l'amont => route de la mare aux Cadets. Présence d'une source lieu-dit Le Prieuré. Mares aux Richards, mare aux Renault, du milieu cours à l'amont. Parcelle « Les Gouffres » à l'aval de la Demande au niveau du lieu-dit « La Grande Roue »	Présence de plusieurs sources ainsi que des affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie et de la nappe des marnes vertes supragypseuses sur l'ensemble du linéaire (Aqui'Brie)/ Amont historique similaire à l'amont actuel. 3 affluents historiques en tête de ru absent actuellement. Présence de source à l'amont + tête de ru localisée dans bois humide étant donné le nombre de mares et de cours d'eau présent (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Les fossés en amont de la demande ne sont pas nettoyés et ça freine l'écoulement selon Mr Dufour. La demande a été faite car l'écoulement n'est pas assez fluide. Engorgement et inondations dernièrement. Selon Mr Rot et Mr Dufour, la demande dans les bois coule toute l'année. Des "fossés" alimenteraient le cours d'eau. Pluies exceptionnelles dernièrement (remontée des nappes dans les champs).	Edater : oui	Edater : oui	Edater : oui	Edater : Oui (poissons invertébrés).	Maintien
414		COULOMBS-EN-VALOIS	Ru de Bourbitou	0,061	0,01	0,76	10	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Fosse Bouribon.	[Fuseau] Zh de classe 3 participant, avec le ru de la Croix Hélène, à l'alimentation d'une grande zone humide de classe 2. Il se localise dans un talweg creusé dans un escarpement où l'on relève à l'amont des parcelles agricoles et à l'aval des parcelles boisées.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel (carte historique 1858 + IGN).	Non	Non	Pas d'eau hormis à la sortie du drain à la confluence. Impossibilité de trouver la demande dans le boisement.		Onema : Pas de fonds différenciés.		Déclassement	
417	MARNE VIGNOBLES	DHUISY	Ru du Chêne	0,039	0,006	3,02	7	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Pré aux Moines.	[Fuseau] ZH de classe 3. Forêt de Vendrest et Dhuisy sur l'escarpement Ouest du ru. Il suit le talweg et se transforme en ru des Bouillons au lit-dit Chambardy. Il est entouré par des plateaux boisés. On relève un lavoir dans Dhuisy. Une source à la sortie de la commune sachant qu'il la traverse du Nord au Sud.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Il prenait naissance au niveau des habitations présent dans la parcelle « Pré Lemoine » et poursuivait sa course en se jetant bien en aval dans le ru de Caumont. Il prend naissance dans la forêt communale de Vendrest (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Amont potentiellement déclassable bien que vie aquatique il n'y a pas de l'eau partout. C'est cependant relié à la suite. Il faudrait donc couper la continuité si on le déclassé. Le cours d'eau commencerait un peu avant le point 153. Selon les dires la demande coule à partir de ce point toute l'année et serait alimenté par des sources dans les bois proches. De plus toutes les caractéristiques d'un cours d'eau sont réunis à partir de ce point. Voir où se situe le site Natura 2000 énoncé par la DDT pour le déclassement probable de l'amont.				Amont déclassable – aval classable	
419	OURCQ	GERMIGNY-SOUS-COULOMBS	Ru de la Salamande	0,021	0,003	1,70	3	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. On observe en amont une vaste zone, qui ensuite, se ressert en fuseau le long du ru. De la D17a3 à l'intersection avec le ru de Coulombs, et de Boularc, présence avérée d'une Zh de classe 2 en fuseau. Après vérification sur photos aériennes le tronçon Sud de la ligne LGV Est, est busé. Au Nord de la ligne LGV, et ce, jusque dans la commune de Germigny, le ru suit un talweg creusé pour ensuite se jeter dans le ru de Coulombs. Il traverse des parcelles agricoles et boisées. On relève une source dans le bourg à l'aval de la demande.	Présence d'une fontaine/source et d'un lavoir dans la commune de Germigny.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ L'amont historique se localisait un peu plus au Sud de sa position actuelle dans la parcelle les Marchais (Carte historique de 1858 + IGN).	Oui	Indéterminé (besoin d'expertise)	La source est indéterminée et les busages semblent provenir de zones agricoles. L'écoulement n'était pas exceptionnel. Ces raisons conduisent donc au besoin d'expertise.		Onema : Pas de fonds différenciés.		Déclassement	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
420	MARNE AVAL	LE-PLESSIS-PLACY	Ru de Beauval	NR	NR	1,91	NR	On observe une vaste Zh de classe 3 en amont du ru. Elle se canalise ensuite autour du ru, de la commune du Plessis à la rivière Théroouanne. Présence d'une station de pompage ainsi que d'une fontaine dans le centre de la commune. Peut-être la source du ru canalisée ? La tête de ru traverse des parcelles agricoles, mais rapidement, le ru est bordé par des parcelles boisées, et ce, jusqu'à la Théroouanne. On relève aussi une source-lavoir à mi-court au niveau du lieu-dit Beauval.	En amont du ru, deux parcelles au Nord Est « la Fosse à l'Eau ». A mi-cours et le long du ru « La Fontaine »,	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ A l'époque, son amont se localisait beaucoup plus au Nord dans le territoire communal de May en Multien, parcelle La Fosse à l'Eau. Présence d'une source dans cette commune + source dans la commune du Plessis-Placy alimentant le ru (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Non	Il y aurait une source selon la bibliographie de la DDT. Cependant, l'eau à l'amont semble sortir d'une STEP (eau chargée, odorante et sans vie) et il n'y a pas d'eau en aval de la demande. De plus, à l'aval, le fond du lit est de la terre végétale avec des orties par endroits. Enfin, la continuité aval rejoint la demande 426.					Mairie de Plessis-placy : Présence d'un lit naturel à l'origine qui a été modifié et redressé à certains endroits. Concernant le débit qui doit être suffisant une majeure partie de l'année : ce n'est pas le cas une bonne partie de l'année et spécialement en période estivale et en période de sécheresse, le débit est nul : le ru est à sec (cf compte rendu de l'huissier fin sept 1990). Le reste de l'année seules les eaux usées et pluviales s'y déversent. Le débit n'est donc pas suffisant. Aucune source n'alimente ce ru sur le territoire du Plessis Placy Association environnementale : Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. CE en bordure de champs cultivés de manière intensive. Adenca s'oppose à son déclassement. Edater : en accord avec les conclusions du BET SETEGUE (étude BV de la Théroouanne/ SMAERTA/ 2004/ page 19 et 20) qualifiant cet écoulement de « thalwegs secs » avec présence plus ou moins ponctuelle d'un lit.	Déclassement
421	MARNE AVAL	MARCILLY	Ru du Bois Colot	NR	NR	1,32	NR	[Fuseau] Zh de classe 3. Il suit un talweg en traversant des parcelles strictement agricoles.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé plus au Sud Ouest qu'actuellement, à la quasi limite avec la frontière communale de Monthyon, au niveau de la N330. Il avait un affluent Nord qui n'existe plus, nommé ru des Fescheux, dont l'amont se localisait au lieu-dit Fascheux au niveau de la N330. En suivant l'amont historique sur la carte IGN, on observe des parcelles boisées à l'endroit où se trouvait son amont historique (Carte historique de 1858 + IGN).	Erreur IGN à prendre en compte besoin de supprimer le tronçon incorrect et redessiner l'écoulement correctement.	Indéterminé (besoin d'expertise)	Tout l'amont est busé. Source indéterminable. L'aval laisse une petite possibilité pour l'analyse, il y a peu d'eau mais un gammare (celui-ci ne peut pas provenir de la confluence car il y a une buse en hauteur à moins que l'eau soit montée bien plus haut dernièrement. Fond différencié. Ecoulement faible après de fortes pluies, il faut donc y retourner après 8 jours sans pluies.	Onema : Alimentation partielle step drainage + ZH.	Onema : Berges, fonds différenciés ©.	Association environnementale : Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. Bordé par des champs cultivés de manière intensive. Adenca s'oppose à son déclassement.	A expertiser		
422	OURCQ	VENDREST	Ru Jean Racey	0,022	0,003	4,30	4	Présence de Zh de classe 3 et 2 sur le linéaire du ru demandé. Il suit un talweg boisé et agricole pour ensuite se jeter enfin dans l'Ourcq.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé un peu plus au Sud Est que l'actuelle position. Présence de la forêt de Vendrest, potentiellement sourceuse ? (Carte historique 1858, IGN).	Non	Oui	Selon les dires d'un habitant à l'aval, l'ancienne source aurait été gênée lors de l'installation du TGV il y a 10 ans. Le cours d'eau commence dans le boisement et semble naturel (granulométrie avec cailloux et graviers...). De plus, il existe un grand ruissellement tout le long. A noter qu'il n'y a pas d'invertébrés ou d'hydrophytes observés à l'amont. La demande rejoint le ru du Chaton qui est alimenté par des sources selon les dires. Il existe une forte ripisylve en aval. La personne habitant en face du lavoir dit avoir de l'eau toute l'année par le ru de Vendrest (Jean Racet) sauf par temps très sec (pendant un mois maximum) et ce, depuis la mise en place du TGV. Avant, il y avait de l'eau tout le temps. Il existerait donc des sources potentielles dans le bois (forts écoulements observés).			FDSEA : Le demandeur ne veut pas déclasser l'intégralité du ru. Il désire la diminution de la longueur du ru à son amont afin de pouvoir l'entretenir sans déclaration (drainage). « Il n'y a pas de source et de débit faible voir nul régulièrement donc c'est un fossé ».	Amont déclassable – aval classable		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)								Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant											
426	MARNE AVAL	TROCY-EN-MULTIEN	Ru de Beauval	NR	NR	2,46	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Ru localisé dans une Zh de classe 3. Au niveau de la D401 on trouve une mare. Si l'on remonte jusqu'à la tête de ru on trouve une fontaine et un lavoir à proximité directe dans le bourg.	Parcelle « La Fontaine ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé beaucoup plus au Nord dans le territoire communal de May en Multien, au niveau de la parcelle La Fosse à l'Eau. Présence d'une source dans cette commune + source dans la commune du Plessis Placy alimentant le ru (Carte historique de 1858 + IGN).	A vérifier car difficile à comprendre. Le demandeur a peut être exprimé le fait d'un busage de l'aval du ru de beauval.	Non	Deux grandes mares en amont qui seraient alimentées par les égoûts selon le demandeur. La plupart de la demande est busée. La demande 420 qui est en amont n'avait pas d'eau à son aval. La source de la DDT alimenterait les mares ? Il n'y a cependant pas d'eau à l'aval de la demande. Les éléments fonds différenciés et invertébrés caractérisent uniquement la mare.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Association environnementale : Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. Bordé par des champs cultivés de manière intensive. Adenca s'oppose à son déclassement. Edater : en accord avec les conclusions du BET SETEGUE (étude BV de la Théroanne/ SMAERTA/ 2004/ page 19 et 20) qualifiant cet écoulement de « thalwegs secs » avec présence plus ou moins ponctuelle d'un lit. Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77.	Déclassement
428	OURCQ	VENDREST	Ru de Pommeray	NR	NR	0,90	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Pas de Zh sur le ru. Par contre, on notera la présence d'une Zh de classe 3 à proximité du ru. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le ru de Racet.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé plus au Sud de la route communale où passe le PR.	Non	Présence d'invertébrés (chironomes en amont et gammares en aval). Fort écoulement tout le long du linéaire, notamment à mi chemin. Berge sur le long du linéaire. Les drains coulent fortement (pluie ou source indéterminée?). Continuité amont-aval. Le doute subsiste car beaucoup de végétation terrestre à l'amont. Il faudrait y retourner après 8 jours sans pluies pour identifier les 2 critères indéterminés (nature des écoulements).		FDSEA : Le demandeur ne veut pas déclasser l'intégralité du ru. Il désire la diminution de la longueur du ru à son amont afin de pouvoir l'entretenir sans déclaration (drainage). « Il n'y a pas de source et de débit faible voir nul régulièrement donc c'est un fossé ».	A expertiser		
432	MARNE AVAL	NANTEUIL-LES-MEAUX	Ru de la Borde	0,019	0,005	2,35	3	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Ru localisé dans une Zh de classe 3. En amont du ru, présence d'une mare potentiellement sourceuse. Il suit un talweg en traversant des bois avant de se jeter dans le ru des Cygnes.	En Amont de l'escarpement bordant la partie Nord Est du ru, on trouve la parcelle : « Les Marécages »	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ On relève une mare à l'amont, potentiellement sourceuse ? (IGN).	Non	Tous les critères de cours d'eau en amont. L'écoulement est particulièrement important et il y a de nombreux gammares. Tous les critères de cours d'eau en aval (berge, écoulement, vie, fond différencié). La demande coulerait toute l'année selon les dires. Elle confue avec le ru des Cygnes avant de se jeter dans la Marne.	Onema : Ru localisé dans Zh.	Onema : Fond différencié.	Onema : Gammares, continuité avec Yverres, fonds différenciés.	Maintien	
434	MARNE AVAL	PENCHARD	Ru du Bourdeau	0,009	0,002	0,35	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Fossé de l'étang.	Ru localisé dans une belle Zh de classe 2 et 3. Présence d'une petite mare en tête de ru => Potentiellement sourceuse ?	Parcelle à proximité directe du ru nommée « l'Étang ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie.	Non	L'étang et le boisement en amont sont remplis d'eau et d'hélophytes. Il y a 20cm d'eau partout. La vie est plus présente dans le boisement et dans l'étang qu'au niveau de la STEP. La demande se jette dans le ru du Bourdeau. L'eau est chargée et la vase est noire en aval. Cependant, en considérant que l'étang est la source, l'ensemble des critères de cours d'eau sont rassemblés et la demande doit être maintenue.		Association environnementale : Présent sur carte de Cassini et carte topo des environs de Paris de 1906. Il est bordé par des champs cultivés de manière intensive. Risques inondations : il se trouve dans une zone d'expansion des crues. Adenca est opposé à son déclassement. FDSEA : Pas de source et pas de débit cf. photos du 29/08/16.	Amont déclassable – aval classable		
435	SEINE GRANDS AXES	VAUX-LE-PENIL	Vidange des Preneux	NR	NR	1,93	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles, puis la ville, avant de se jeter dans la Seine. A la confluence avec le ru de la Noue, on relève un étang. Au Sud se trouve le bois de Buisson de Massoury qui est ponctué de nombreuses mares. A la tête du ru, on relève 4 mares. Peut être sont elles sourceuses ?	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Présence de deux sources ainsi que des affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie en aval de la demande (Aqui'Brie).	Non	Onema : Présence sur cadastre napoléonien. Edater : Oui cf carte géologique BRGM	Onema : Succession de mares/ Zh pouvant constituer une alimentation régulière. DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema : Peuplement invertébrés indique un écoulement suffisant une majeure partie de l'année.	Onema : Iris, faux cresson, joncs, baldingères, gammarés.	Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
438		ANNET-SUR-MARNE	Ru de Botteret	0,011	0,002	1,63	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3. Sur le plateau, en amont du ru, il y a beaucoup de mares et la présence d'un bois. On trouve une fontaine à proximité de la tête du ru. Il s'agit peut-être de la source de ce ru dont la tête a été busée ?	En amont du ru « Fontaine St Germain » sur la carte de 1906 puis « Fontaine des Vergers » sur la carte IGN.	Hors périmètre d'Aqui/Brie/ Historiquement, il prenait sa source au niveau de la Fontaine des Vergers (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			Fédé: Les courbes de niveau convergent vers le fond de talweg : la géologie ne ment pas.	Fédé: Présence de source à « La Fontaine des vergers ».		Fédé: Présent sur la carte piscicole de 1976.	Syndicat de rivière SIAERBB : Le ru de Botteret est un ru intermittent s'écoulant en domaine agricole puis busé sous Claye-Couilly sur près de 400m. Il récupère une partie des eaux de ruissellement et quelques sources du boisement présent au sud dans lequel se trouve la fontaine du Verger. Présent sur les cartes anciennes, le projet de conservation de son classement paraît justifié. Arguments appuyés par une étude éco-morphologique effectuée sur l'ensemble du territoire correspondant à l'ancien contrat de bassin. Association environnementale: Ce ru borde des champs cultivés par l'agriculture intensive qui sollicite fréquemment la nappe phréatique et se trouve proche du plus important captage d'eau du 77. Adenca est d'accord pour le maintien en classement cours d'eau. FDSEA : Pas de trace de cours d'eau et la végétation herbeuse laisse penser qu'il n'y a pas souvent d'eau. Photos prises le 12/10/16.	Maintien
442	MARNE AVAL	CHARMENTRAY	Ru de Courset	0,061	0,013	5,80	12	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Présence d'une Zh de classe 2 en aval direct du cours d'eau contesté à proximité de la ferme « la Trace ». Fuseau plus important. Il suit un talweg largement dominé par des parcelles agricoles avant de se jeter dans la Marne.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui/Brie/ La tête du ru actuel se positionne au même endroit qu'historiquement. On relève une mare à l'amont et sur le ru. Peut-être est elle sourceuse ? (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Oui	Selon les dires, la demande coule environ 8 mois dans l'année. L'amont ressemble à un cours d'eau. La demande se jette dans la Marne. Le linéaire est très long. La source est indéterminée. Cependant les observations à l'aval émettent quelques doutes : manque d'eau par endroit ou eau stagnante. De plus la vie aquatique n'est pas exceptionnelle à l'aval. Busé avant la Marne. La demande semble être un cours d'eau très à bimé.	FEDE: Les courbes de niveau convergent vers le fond de talweg : la géologie ne ment pas. Le demandeur confirme l'existence d'un lit naturel à l'origine.	Onema : Écoulement ; dans Zh. FEDE: On ne peut pas déclasser la partie aval d'un cours d'eau alimenté à l'amont par les ruissellements et très certainement des sources dans le plan d'eau en amont. Une seconde demande atteste de la présence d'un écoulement sur la partie située en amont. Très souvent les cours d'eau ont constitué les limites communales, comme c'est le cas sur celui-ci (commune de Charny).	Onema : Fond différencié.	Association environnementale : CE alimenté par des sources (08/08/16). Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé au déclassement.	Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
446	MARNE AVAL	MITRY-MORY	Ru des Cerceaux	NR	NR	0,32	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3 avec présence de Zh de classe 2 au niveau de l'amont, à mi-cours et à l'aval du cours d'eau. Il suit le talweg composé alternativement d'une retenue d'eau à l'amont, d'une urbanisation à mi-cours, de parcelles agricoles et boisées à l'aval. Après vérification sur photo aérienne, il semblerait que la partie busée le soit.	Parcelle « La mare pintrelle » et « Fontaine Gravier », « La Fontaine Bonne eau » lieu-dit, les « abîmes source » source, tous localisés mi-cours inférieur.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Il prenait naissance dans la commune plus au Nord du Mesnil-Amelot occupée actuellement par la ZI des Vingt Arpents et d'AdP. Par contre, alimenté par le bassin de la renardière (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.						Association environnementale : La source du ru des Cerceaux se situe à proximité du bassin des Renardières. Une zone profondément modifiée suite aux travaux engagés par ADP. Déclasser la parcelle codifiée 446 consisterait à déclasser également l'amont de ce cours d'eau, de sa source jusqu'au centre d'épuration de Mitry-Mory, ce qui n'est pas admissible. Risques inondations : Il se trouve dans une zone d'expansion des crues et pourrait limiter l'onde de choc en cas de rupture du barrage des Renardières. Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement. Maire de Mitry Mory : Origine source => dans la talweg des Renardières. L'aménagement de la plateforme aéroportuaire et la N2 ont modifié son alimentation et son tracé d'origine. Par ailleurs, il draine un BV de 657 ha et un bassin urbain de 487 ha. Long de 5 km busé sur 1 km dans le bourg. Ru continuellement en eau. Débit + ou - important en fonction des saisons. Echange nappe phréatique des sables de Beauchamps notamment dans sa partie amont. Ensuite alimenté par le réseau pluvial, les drains agricoles, la STEP de Mitry Claye et à la présence de plusieurs sources localisées dans le bois du Moulin des Marais. Au vu de ces éléments, Madame le Maire est défavorable à son déclassement. Syndicat de rivière SIAERBB : Ce ru est un bassin historique du BV. Son tracé a été modifié lors de la création de l'aéroport Charles de Gaulle et plus précisément lors de la création du bassin des Renardières. La construction de la N2 a également contribué à une partie de sa dérivation. Aujourd'hui, la partie aval de la N2 reçoit en permanence un minimum d'écoulement puis il est par la suite busé sous Mitry-Mory sur près d'un Km. Durant sa course, il reçoit plusieurs branchements et plusieurs rejets pluviaux. Plus à l'aval, on observe le raccordement à des systèmes de drainage puis à la STEP de Mitry-Claye. Avec la présence de nombreuses sources naturelles ou anthropique de surface, le ru des cerceaux doit conserver son mode de fonctionnement actuel. Il est de plus en connexion direct avec la nappe phréatique et son interaction avec les écoulements souterrains ne doit pas être modifiée sous peine de déstabiliser certains terrains. L'équilibre de la nappe entre le bassin des Renardières et le CE doit être également conservé. Sa conservation est indispensable.	Maintien
448	MARNE AVAL	VILLEVAUDE	Ru de Venantes	NR	NR	1,11	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de l'Aulnaye.	[Fuseau] Zh de classe 3. Présence de nombreux bois et de nombreuses mares sur le plateau et l'escarpement en amont. Il traverse des parcelles majoritairement agricoles. Le bois est bien présent.	« La Mare Plate » deux parcelles à l'Est du ru.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont se localisait plus au Nord, au niveau du quartier Montjay la Tour, où l'on relève une petite mare. Présence de nombreuses mares sur le plateau Nord. Affleurements potentiels ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Selon l'habitant, la demande coule toute l'année et serait alimentée par des sources plus en amont. L'observation concorde avec les dires, il y a beaucoup d'écoulement et la plupart des critères de cours d'eau sont présents déjà en amont. La demande est nommée. L'aval confirme le diagnostic amont : toujours de l'écoulement, un fond différencié et de la vie aquatique. De plus, il y a une continuité aval.	Onema : Géol. : alluvions récents.	Onema : Fonds différenciés : c, pf, pfg, v.			
449	SEINE GRANDS AXES	CANNES-ECLUSES	Ru d'Esmans	NR	NR	2,59	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Il traverse majoritairement des parcelles agricoles avant de se jeter dans l'Yonne. On relève un lavoir à l'amont du ru.	« Les Marais » à l'aval de la demande.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel, dans la commune Esmans, où l'on relève un lavoir, donc source (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
450	SEINE GRANDS AXES	LA-GRANDE-PAROISSE	Ru Flavien	0,025	0,006	1,12	5	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Mare Grand Champ.	Ru localisé dans une vaste zone de classe 3 où l'on relève de nombreuses mares. La zone est couverte par la forêt de Brimbois.	Parcelles « Les marais », « Les Fontaines », « La Fontaine », « Les mares des Rondets ».	Présence d'une source à la confluence avec le ru de Nanchon (Aqui'Brie)/ Amont historique se localisait beaucoup plus à l'Est dans la forêt domaniale de Brimbois, au Sud de la parcelle « Les Plants de Brimbois ». On y relève beaucoup de mares, potentiellement sourceuses ? Le bois est très humide aussi, de part la présence de nombreuses mares, étangs, cours d'eau (Carte historique de 1858 + IGN).	Non					FEDE : Masse d'eau DCE FRHR73A F4007000.	A expertiser	
455	SEINE PETITS AFFLUENTS	FONTAINS	Ru des Vieilles Vignes	NR	NR	2,90	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Se localise dans une grande zone de classe 3 et 2 + grande zone de classe 2 à proximité directe de la demande. Le ru se localise dans un secteur assez densément boisé avec la présence de nombreuses mares. Concernant strictement la demande, le ru traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans un étang avant de continuer sa course en se jetant dans un second étang et le ru des Effervettes.	Parcelle à l'amont « L'Étang », « Le Petit Étang », « Bois des Fontaines » à l'amont=> Lieu-dit des Fontaines	Présence d'une source, ainsi que des affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses, à l'amont de la demande (Aqui'Brie)/ Historiquement, son amont se localisait beaucoup plus à l'Est, au niveau du bourg de Valjouan, sur la D201. Il y a beaucoup de mares, gouffres, sources et étangs dans ce secteur qui semble très humide. L'amont se trouve dans un secteur particulièrement humide où l'on relève de nombreuses mares, étangs et cours d'eau (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Selon l'agriculteur la demande ne coule plus à partir d'Avril. Selon l'habitant la demande coule toute l'année. Observations : à sec au milieu de la demande. Peu d'invertébrés à l'amont et pas vraiment caractéristiques à l'aval (chironomes). Cependant des hélophytes tout le long du linéaire et beaucoup d'eau par endroit. Eau toujours stagnante. Ces raisons conduisent au besoin d'expertise.					A expertiser
456		BANNOST-VILLEGAGNON	Ru de l'Abbaye	0,045	0,011	5,33	10	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Pré des Veaux.	Superposition de fuseaux de classe 3 avec présence d'une zone de classe 2. En amont, tête de ru localisé dans le bois des Cordelières. Il traverse ensuite un plateau sec sans boisement.	« La Mare aux Brochets » à l'amont.	Source identifiée au Sud de la ferme Rubentard. Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie en tête de ru et de la nappe des marnes vertes supragypseuses au Sud de Marchelong (Aqui'Brie)/ Son amont historique se trouvait comme aujourd'hui, dans le bois des Cordelières, au niveau de la D75. A l'époque, il avait un affluent Sud, prenant naissance au lieu-dit l'Abbaye où l'on relève une source et une mare (Carte historique de 1858 + IGN).	Non				DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Maintien	
458	YERRES	BANNOST-VILLEGAGNON	Ru Le Riot	0,014	0,003	3,58	3	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la Grande Coquilly.	Superposition de fuseaux de classe 3 et présence d'une belle zone humide de classe 2. Sur l'IGN, on relève une source au niveau de la parcelle « La Saussoye », ainsi que trois étangs, à l'ouest de la D90 en suivant le cours du ru. Il traverse un plateau de pente faible non boisé.	« Étang de la Borde » sur tout le linéaire du ru en demande, « la Mare Muquin » à l'amont.	RAS Aqui'Brie/ Son amont historique se trouvait comme aujourd'hui, au lieu-dit La Coquille, où l'on relève une source sur le tracé amont du ru. Elle se trouve sur la route communale menant Villegagnon au point 140 dans la parcelle Saussoye (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	cours d'eau		Edater : Oui cf carte géologique BRGM.		DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Amont déclassable – aval classable
459		BANNOST-VILLEGAGNON	Ru des Luisantes	0,102	0,032	7,37	23	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Luisandre.	Superposition de fuseaux de classe 3 avec présence de 3 zones de classe 2 sur le tronçon contesté. En amont, on relève deux sources à proximité, et une en aval. Le ru traverse un plateau sec ponctué de quelques parcelles boisées.	« Fontaine Jopille » à proximité Sud de l'amont, une source dans la commune de Bezalle à proximité Nord de la demande.	Présence de nombreuses sources le long du ru et affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie (Aqui'Brie)/ Plusieurs sources et lavoirs présentent à l'amont (Carte historique de 1858 + IGN).	Non				DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Fédé : Présent sur la carte piscicole de 1976.	Maintien	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Proximité directe du ru nommé « Le des marnes ».	à la demande (Aqui/Brie)/ Même position de l'amont qu'à l'époque (Carte historique de 1858 + IGN).										
462	YERRES	LA-CROIX-EN-BRIE	Ruisseau Baillon	0,008	0,002	2,16	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Superposition de fuseaux de classe 3. Syage de l'Yerres, on trouve une zone humide caractérisée sur le ru dont les limites sont incertaines. De plus, identification d'une zone humide caractérisée avec une expertise terrain. Cf dossier cartes cours d'eau La Croix-en-Brie => Atlas carto 104, Atlas Zh 52, Fiche UF 208.	Parcelle à proximité directe du ru nommé « Le des marnes ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à mi-cours de la demande (Aqui/Brie)/ Même position de l'amont qu'à l'époque (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Absence d'eau de l'amont à l'aval. Terre végétale très sèche en amont avec présence d'herbes d'orties dans le lit au niveau des champs de maïs (photo 3 et 3bis du demandeur). Terre végétale plus humide en aval et présence de quelques hélophytes. Très peu de critères pour le maintien cependant l'EDATER indique que l'aval (trait continu) est entretenu par le syndicat du ru d'Yvron. S'il s'agit d'un bout de la demande, cela peut mener au besoin d'expertise. De plus, la nappe calcaire pourrait expliquer l'absence d'eau.						Amont déclassable – aval classable
463	SEINE PETITS AFFLUENTS	LA-CHAPELLE-GAUTHIER	Ru du Grand Prés	NR	NR	1,12	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Zh de classe 3. Présence de nombreuses mares ainsi que de la forêt domaniale de Villefermoy. Un petit bras de ce ru porte une source localisée à sa tête.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS Aqui/Brie.	Non		Onema : Le cours du ru des Grands Prés suit les crêtes de courbes de niveau + anciennes cartes indiquent la présence de prés humides sur toute la zone.	Onema : le cours du ru des Grands Prés suit les crêtes de courbes de niveau + anciennes cartes indiquent la présence de prés humides sur toute la zone.				Amont déclassable – aval classable	
466	LOING	NONVILLE	Ruisseau de la Prairie. Demandé sur la commune de Treuzy-Levelay.	0,002	0,001	0,94	1	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de la prairie de Nonville.	Le ru borde d'un côté une Zh de classe 3 et de l'autre une Zh de classe 2. Le ru se localise dans la vallée de Chauville et participe à l'alimentation du Lunain. On observe des bois sur les escarpements de la vallée ainsi que des prés dans son fond.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui/Brie. C'est un bras du ru du Lunain qui participe à son bon fonctionnement, donc selon la circulaire, il doit être maintenu comme cours d'eau (Carte de historique + IGN).	Non						Le maire de Nonville souhaite maintenir en cours d'eau cette demande.	A expertiser	
467		BELLOT	Ru de Bellot	0,07	0,017	2,30	10	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Classe 3. Se localise dans un talweg boisé. Il finit par se jeter dans le Petit Morin.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui/Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Est de sa position actuelle au niveau des parcelles boisées (Bois des Gros Buissons). Il avait un petit affluent au Nord nommé ru de la Fausse Bloud tout à fait à proximité de la tête du ru. Puis un second plus au Nord Au niveau du lieu-dit Pilfoy où l'on relève la présence d'eau. La tête historique ainsi que les deux affluents n'existent plus. On relève un affluent localisé à l'Est du lieu-dit Grand Doucy prenant naissance dans au lieu-dit la Ferrière où l'on relève une source (Carte historique de 1858 + IGN).		Non	Fédé : Cours d'eau / présence de ripisylve.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Fédé : D'après SYRAH, Qspe crue : 27,6 et Largeur De plein bord : 2.	Fédé : D'après SYRAH, Surface de BV : 6 km², Pente du lit 2 %.		A expertiser	
468	MORINS	BELLOT	Ru du Mixtan	NR	NR	0,64	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Maluzène.	Présence de deux sources, une à l'amont de la demande, et une seconde au Nord Ouest du lieu-dit Retourneloup. A l'amont de la demande belle Zh de classe 2.	Fontaine St Loup à l'amont de la demande.	Hors périmètre d'Aqui/Brie/ L'amont historique se localisait plus au Sud au niveau du lieu dit La Haie-Profit sur la route communale. Le ru de Mixtous était un affluent Est de ce ru. Présence d'une source à l'amont. Fontaine St Loup (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						A expertiser		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
469	MORINS	BELLOT	Ru Couru	0,04	0,012	0,19	5	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3. Il traverse alternativement des parcelles agricoles et boisées. Suit une dépression dans l'escarpement permettant de rejoindre et de se jeter dans le Petit Morin. Il traverse alternativement des parcelles agricoles et boisées.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son aval était beaucoup plus haut à l'Est au niveau du point 176 au Sud Est du lieu dit « Les Hauts Champs ». Présence de parcelles boisées à cet amont. (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Source indéterminée mais de l'eau provient de la buse en amont. Ecoulement sur tout le linéaire. Berge marquée. Granulométrie caractéristique de cours d'eau. Vie aquatique sur l'ensemble du linéaire. Ru nommé.					Maintien
472	BASSEE VOULZIE	CHALAUTRE-LA-PETITE	Ru de Briard	NR	NR	1,77	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Vallées.	[Fuseau] Ru localisé en partie dans une zone humide de classe 3.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de St Ouen sur tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est de l'actuelle position, dans la parcelle « Les Vallées », qui se trouve à l'Est de la D619 (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						A expertiser	
474	YERRES	CHENOISE	Ru d'Yvron	0,04	0,011	3,03	8	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Pour la partie 2 : selon la carte de la DRIEE, concentration de fuseaux de Classe 3. Selon le Syage de l'Yverres => Unité fonctionnelle Zh Prioritaire. De plus zonage ZNIEFF 2 de la forêt de Jouy dont dépend le ru. Pour la partie 1, DRIEE => concentration de fuseaux de classe 3. Rien au niveau de Syage de l'Yverres.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à proximité Sud-Est de l'amont et présence de deux sources à proximité + affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses à proximité Nord et à mi-cours de la demande (Aqui'Brie)/ Son amont historique reste le même que l'actuel. Présence de deux mares potentiellement sourceuses ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Fossé à l'amont, cours d'eau à partir de la step	oui pour la partie amont, non après la step.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	FEDE : Présent sur la carte piscicole de 1976. Masse d'eau DCE FRHR100.		Amont déclassable – aval classable	
484	BASSEE VOULZIE	ROUILLY	Fossé des Vaux (la demande a aussi été faite sur la commune de Saint-Brice)	NR	NR	2,39	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ruisseau de Rouillot.	Ru localisé dans une zone humide de classe 3 type fuseau. A l'amont du ru, on trouve une belle zone humide de type 3, et à l'aval, au niveau de la confluence avec le Durteint, une zone humide de type 2. Le ru peut participer à l'alimentation de cette Zh de classe 3 ? Présence d'une source au niveau de la commune de Rouilly. Le plateau où se localise le talweg est sec. Boisement seulement dans le fond du talweg.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	A l'aval, on a des calcaires de St Ouen. (Aqui'Brie)/ Son amont historique se localisait plus à l'Est, entre les parcelles Les trois Garenes et le Vivier. On y relève une parcelle boisée et une mare. Potentiellement sourceuse ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	L'amont semble déclassable jusqu'à Rouillot (voir carte). En revanche, une source jaillissante existe au niveau de l'ancien lavoir dans la ville (au début du boisement à l'Ouest de Rouillot). A partir de là, l'ensemble des critères de cours d'eau sont observés (écoulement, granulométrie, vie aquatique, berge) jusqu'à la confluence avec les sources du Durteint qui sont, elles, protégées par EdP. De plus, il y aurait selon les dires, plusieurs sources "baladeuses" dans la ville. Enfin, tout l'amont semble déclassable (ce qui représente environ 60% du linéaire).					Amont déclassable – aval classable
492	MORINS	SAINT-LEGER	Ru des Étangs	0,074	0,024	3,54	10	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Ru localisé en Zh de classe 2.	Parcelle « Le Grand Étang » à l'amont.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait un peu plus à l'Est que son amont actuel dans la commune de Launoy Brulé (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		Edater : Oui cf carte géologique BRGM.		FEDE : Lors des prospections SDVP 2010, il avait été caractérisé comme réseau hydrographique mais ne présentait pas d'eau à l'étiage.		A expertiser	
494	YERRES	FONTENAY-TRESIGNY	Ru de Fregy	NR	NR	2,13	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. On relève deux mares/étangs à l'amont direct. Peut-être sourceuses ? Traverse ensuite des parcelles agricoles. A l'aval de la demande se trouve des bois.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Présence d'une source à mi-cours (Aqui'Brie)/ A l'amont, il a un affluent Est nommé ru de la Bottine. Présence de deux mares/ étangs potentiellement sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Source de pompage déjà précisée dans la demande, confirmé par dires sur le terrain	Edater : Oui au Bois du Roi cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Maintien	
495	YERRES	HAUTEFEUILLE	Ru des Marnières	0,016	0,007	1,61	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] de classe 3 participant à l'alimentation de deux petites Zh de classe 2 au Nord du ru. Il est essentiellement localisé dans la forêt de Malvoisine, où l'on relève la présence de nombreuses mares.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS Aqui'Brie	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Absence d'eau sur la plupart du linéaire hormis au niveau du pont où se trouve de l'eau stagnante avec des lentilles d'eau. L'ensemble du linéaire est jonché d'hélophytes. Le fond différencié humide, les nombreuses hélophytes et la présence d'eau stagnante mènent au besoin d'expertise. Présence d'une continuité aval.				A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)								Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16					
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris			
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
496	YERRES	LA-CHAPELLE-IGER	Ru de la Tessonnerie	0,024	0,01	3,70	6	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3. Ru prenant naissance dans un bois. En tête de ru, présence de deux mares. Présence d'une source à la confluence avec le ru des Fontaines Blanches. Présence intéressantes de mares et de bois au fil du ru.	Parcelle « La mare à la Grue ».	RAS Aquil'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel. Lorsque l'on remonte le ru, on arrive sur un grand étang en tête de ru. Potentiellement sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non						A expertiser		
504	YERRES	VAUDOY-EN-BRIE	Ru de Réveillon	0,011	0,04	2,26	3	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3. Il n'y a pas de boisement le long du cours du ru sur le tronçon contesté.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses concernant le tronçon en demande dans la commune de Vaudoy en Brie et affleurements probables de la nappe des calcaires de Champigny à l'aval. (Aquil'Brie)/ Son amont historique se localisait au Nord de la commune de Chenoise. A l'amont, son nom changeait pour ruisseau Chauffour. En remontant son amont historique, on croise d'abord un étang localisé dans la parcelle les vingt huit arpents, une mare au lieu-dit Les Mouthieux, une autre mare au lieu-dit Bois le coup, où il prend historiquement naissance dans la forêt de Jouy où une parcelle correspondant potentiellement à sa source pour le nom de Fontaine des Conduits. Tous ces localisations peuvent-être potentiellement sourceuses ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.	Oui	Présence de poissons (Epinochettes).				FEDE:Présent sur la carte piscicole de 1976. Masse d'eau DCE FRHR103.	FDSEA : Au regard des éléments de la fédération de pêche et de la cartographie, l'amont du ru de Réveillon peut être déclassé ?	Maintien
506	YERRES	VOINSLES	Ru d'Orlon	0,016	0,004	2,86	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Superposition de fuseaux de classe 3. Absence de boisement le long du cours.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses au niveau de la confluence avec la Visandre (Aquil'Brie)/ Son amont historique montait plus au Sud et il avait un affluent Est nommé ru de Préhault (Carte historique de 1858 + IGN).	L'amont serait busé selon le demandeur.	Cours d'eau				DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	FEDE : Masse d'eau DCE FRHR100 F4723000.	Maintien	
511	YERRES	CHATRES	Ru de Chevry	0,088	0,015	4,22	14	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3 + Zh de classe 2 à l'aval. Il se localise exclusivement dans un bois où l'on relève un réseau dense de cours d'eau et de petites mares.	Parcelle « L'Étang du Mesnil » à l'amont de la demande. « Le Petit Étang » à la mi-cours Est de la demande. Une source à l'amont de la demande.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont et sur tout le secteur de la demande (Aquil'Brie).	Non				Edater : Oui cf carte géologique BRGM.		Maintien		
512		CHAUMES-EN-BRIE	Fossé du Miroir	0,012	0,002	2,23	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru d'Arcis.	Syage de l'Yerres : Une zone humide a été délimitée. L'intégralité du ru a été classé en unité fonctionnelle de Zh prioritaire. Il fait parti du classement ZNIEFF 2 de l'Yerres. (cf. cours d'eau => Chaumes en B - docs atlas prio pl 65, fiche UF 129, 25_le fossé du miroir). [Fuseau] de classe 3. Présence de beaucoup de mares et de bois à proximité. On relève une source à l'amont de la demande au niveau de la Ferme Darcy.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie au Sud de la tête du ru (Aquil'Brie).	Non					DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	FDSEA : Fossée de drainage. Depuis fin juillet = sec + Photos datant du 19/10/16	A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant										
516	LOING	LARCHANT	Se localise à l'Est de la commune. Il prend naissance dans la parcelle « Le Gouffre » s'écoule vers l'Ouest et se jette dans le marais.	NR	NR	1,02	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 2 et 3. Il prend naissance dans le bois de la Commanderie, le traverse pour enfin se jeter dans le marais. Il se localise dans une parcelle nommée « Le Gouffre ». On relève à l'amont le symbole d'une source mais avec le mot « perte » inscrit à côté.	Parcelle « Le Gouffre » à l'amont de la demande, « Le Marais » à l'aval de la demande.	Hors périmètre Aquil'Brie.	Non	Onema : Présence sur cadastre napoléonien.			Mairie de Larchant : Il s'agit de l'évacuation des eaux du marais vers le gouffre. Ce canal ou fossé a effectivement été en eaux aux périodes des hautes eaux du marais. Ces eaux s'infiltrent dans le sol au niveau du « gouffre », dans des fissures karstiques dans la couche de calcaire, et réapparaissent dans le Loing au niveau de Bourron.	A expertiser
518	LOING	LARCHANT	Le Grand Fossé	NR	NR	4,27	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3 avec présence de Zh de classe 2 à l'aval. Il traverse la forêt domaniale de la commanderie avant de se jeter dans le marais.	Présence d'un marais à l'aval qui est une réserve Naturelle volontaire - Parcelles : « Derrière le Marais » à l'aval, « La mare aux chiens » à proximité niveau mi-cours demande.	Hors périmètre Aquil'Brie.	Non	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.		Mairie de Larchant : ce n'est pas un cours d'eau c'est un fossé. Il ne rejoint pas le marais. Il ne rejoint aucun cours d'eau, c'est à dire le Loing, comme cela était prévu ; Ce fossé na donc jamais été en eaux. Il s'agit du Grand Fossé, tentative d'assèchement du marais, qui date du 18ème siècle, en suivant le talweg vers le Loing (à Grez). Mais la présence d'un seuil sur le trajet n'a pas permis de mener à bien le projet, qui fut abandonné.	Déclassement	
521	YERRES	CHATRES	N°12	NR	NR	0,38	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il borde la parcelle boisée des « Aulnettes ». On relève une mare à l'aval directe de la contestation.	Mares Lévêque.	RAS Aquil'Brie.	Non				Déclassement	
522	YERRES	CHATRES	N°15	NR	NR	0,22	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il borde en intégralité le bois du château des Boulayes où l'on relève un étang à la tête du cours d'eau. On note des mares à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie.	Non	Onema : peuplement invertébrés aquatiques indiquant un écoulement pérenne.	Onema : Cf Gammare, gastéropodes et surtout juvéniles d'unioindés indiquant que l'eau est présente toute l'année sur ce linéaire.		Maintien	
523	YERRES	CHATRES	N°16	NR	NR	0,79	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il borde le Bois Mignot avant de traverser le Parc des Boulayes.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probable de la nappe des calcaires de Brie à l'aval (Aquil'Brie).	Non				Déclassement	
528	YERRES	CREVECOEUR EN BRIE	Se localise au Sud de la commune et au Sud de la D143E1 entre les lieux-dits Courtesoupe et Beaugard. (+ attenat jusqu'au bois).	NR	NR	1,17	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Maladerrie.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de longer une parcelle boisée pour ensuite se jeter dans le ru de Bréon. On relève au Nord la Forêt de Crécy où l'on trouve de nombreuses mares.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie/ Son amont historique se localisait au Sud du bois de l'Épine (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)				A expertiser
529	YERRES	CREVECOEUR EN BRIE	Se localise au Sud de la commune sur la limite Communale et dans la parcelle « La Folie ». Il se jette ru du Bréon.	NR	NR	1,09	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de Ru du Fossé Prieux.	[Fuseau] Classe 3. Il borde la limite communale Sud où il sépare parcelles boisées et parcelles agricoles et finit par se jeter dans le ru de Bréon. On relève la présence de deux mares à l'amont de la demande. On relève beaucoup d'espaces boisés et de mares aux alentours.	« L'Étang », « Les Marnières ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont de la demande (Aquil'Brie)/ Son amont historique se localisait au point 116 de la route de Penthièvre (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Les mares peuvent potentiellement être des sources diffuses. Tous les critères de cours d'eau en amont. Selon les dires, la demande coulerait 10 mois sur 12. De plus des brochettons remonteraient à la saison de la chasse. La demande se jette dans le ru de Bréon et les chasseurs sont obligés de mettre des passerelles tellement il y a d'eau lors de la saison de la chasse.		Maintien	
530	YERRES	CREVECOEUR EN BRIE	Se localise au Sud Est de la commune à l'orée de la Forêt de Crécy le long de la route « Tournante » et dans la parcelle « La Gaillardière. Il se jette ru Bréon.	0,025	0,008	0,99	7	Absent des cartes historiques.	Zh de Classe 3. Il borde d'un côté la Forêt de Crécy où l'on relève de nombreuses mares et de l'autre des parcelles Agricoles.	Parcelle « L'Étang » à l'aval.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aquil'Brie).	Non					A expertiser
531	YERRES	VANVILLE	Tronçon nommé par le demandeur « Fossé de Vanville » et « Fossé de Moulin de Gravon ».	NR	NR	1,10	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de Ru de Rampillon.	Zh de Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles.	« Le Étang ».	RAS Aquil'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est au Nord de la D619 (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.	Indéterminé (besoin d'expertise)		L'amont semble caractéristique de cours d'eau (écoulement, fond différencié, vie caractéristique). Cependant, l'eau disparaît progressivement jusqu'à disparaître avant la buse indiquée par le demandeur. A l'aval, après la buse, l'eau est très chargée et ne semble pas provenir de l'amont. La vie y est faible et une odeur est perceptible. Le manque de continuité sur l'écoulement entre l'amont et l'aval ainsi que la vie peu caractéristique en aval mènent au besoin d'expertise. De plus, l'EDATER propose le déclassement.		A expertiser

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)											Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris			
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
532	YERRES	VANVILLE	Tronçon nommé par le demandeur « Fossé la Corbinière ».	NR	NR	1,98	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Rampillon. Zh de Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles ainsi que deux petites parcelles boisées localisées à l'aval. Concernant la partie busée selon le demandeur, après vérification sur photos aériennes, cette partie semble bien busée.	« Les Mares Bouillé », « Le Petit Étang ».	Oui	Oui	La source reste indéterminée car la mare ne semble pas donner toute l'eau qui se trouve sur le linéaire. De plus, la demande 561 à l'amont est peut être un cours d'eau avec sa propre source. Concernant cette demande, elle reçoit donc en amont les eaux de la demande 561 et d'un mare. Il n'y a pas d'eau sur quelques mètres mais un fond vaseux profond. Puis l'eau apparaît progressivement. L'écoulement s'accroît au fur et à mesure. Plus on descend vers l'aval, plus il y a d'eau. Les critères caractéristiques de cours d'eau apparaissent petit à petit. On trouve des callitriches, des lentilles d'eau, des filamenteuses et de la vie caractéristique (gammars). La berge reste marquée et le fond est vaseux sur l'ensemble de la demande. Il y a un fort écoulement et de nombreux gammars en aval.								Maintien
533	MORINS	SANCY PROVINS LES N°3		NR	NR	1,32	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Fossé du Chemin de Montmirail. Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles avant de se jeter dans le Ru de Volmerot.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Non	Non	Source provenant de la bibliographie. Absence d'eau sur tout le linéaire. Présence d'orties et d'herbes dans le lit sur l'ensemble du linéaire. Busé à l'endroit indiqué par le demandeur. La demande se jette dans un ru à l'aval. Les affleurements probables ne sont pas observés. La bande enherbée est encore présente.					FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait Pas d'écoulement lors du passage.	Déclassement		
534	MORINS	SANCY PROVINS LES N°4		NR	NR	0,63	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Liéchène. Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et contourne le bois de Hanne-ton.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Non	Non	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie et de la nappe des marnes vertes supragypseuses au niveau des amonts historiques (Aqui'Brie)/ Son amont historique se trouvait plus au Nord Est de sa position actuelle, au niveau de la parcelle Mortavie. On relève des affleurements de calcaires de Brie au niveau de son amont historique. Il comptait deux affluents Nord Est, un qui prenait naissance au niveau du Bois de Beaugard (ru de Savigny), et un second au niveau de la parcelle le Haut de la Marne (il n'a pas de nom). L'amont historique du premier présente des affleurements de calcaires de Brie et le second des affleurements de marnes vertes supragypseuses (Carte historique de 1858 + IGN). Absence d'eau sur l'ensemble du linéaire. Terre végétale dans le fond sur l'ensemble du linéaire. Orties et herbes dans le lit. Continuité aval indéterminée. Affleurements de nappe non visibles. Bande enherbée présente.					FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait Pas d'écoulement lors du passage.	Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16		
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris		
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant												
535	MORINS	SANCY PROVINS LES	N°5	NR	NR	0,66	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Liéchène.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles agricoles et contourne le bois de Hanne-ton.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie et de la nappe des marnes vertes supragypseuses au niveau des amonts historiques (Aqui'Brie)/ Son amont historique se trouvait plus au Nord Est de sa position actuelle au niveau de la parcelle Mortavie. On relève des affleurements de calcaires de Brie au niveau de son amont historique. Il comptait deux affluents Nord Est un qui prenait naissance au niveau du Bois de Beauregard (ru de Savigny) et un second au niveau de la parcelle le Haut de la Marne (il n'a pas de nom). L'amont historique du premier présente des affleurements de calcaires de Brie et le second des affleurements de marnes vertes supragypseuses (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Non	Source potentielle provenant de la bibliographie. Absence d'eau sur tout le linéaire. Végétation terrestre présente dans le lit sur tout le linéaire également. Pas de critère de cours d'eau hormis la berge. La suite du linéaire ne semble pas être un cours d'eau (terre végétale tout le long). Présence de la bande enherbée.				FEDE : A fait l'objet d'une caractérisation pendant le SDVP et ne présentait pas d'écoulement lors du passage.	Déclassement
536	SEINE GRANDS AXES	SIVRY-COURTRY	Se localise au Sud Est de la commune et se trouve entre le bois de la Marbrière et le bois de la Haye sur la limite communale.	NR	NR	0,31	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Il borde d'un côté les bois de la Marbrière et de la Haye et de l'autre des parcelles agricoles. Il y a une forte présence de mares à proximité directe. C'est un secteur très humide.	« la Mare aux Saules », sources, lavoir au niveau de Chatelet en Brie.	RAS Aqui'Brie.	Non		Onema : Présence d'un bois humide potentiellement source diffuse du ru.	Onema : Substrat différencié, chenal d'écoulement bien distinct.	Onema : Continuité amont/aval via fossé routier vers ru de Chaumont. Expertise invertébré complète impossible car traitement phytos récent, mais individus trouvés tend à montrer peuplement correspondant à écoulement majeur partie de l'année.	A expertiser		
537	SEINE GRANDS AXES	SIVRY-COURTRY	Se localise au Sud Est de la commune et au Nord de la parcelle « Bois de la Haye ». Il rejoint la D605 au point 87.	NR	NR	0,40	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Il sépare d'un côté un bois et de l'autre une parcelle agricole. On relève la présence de nombreuses mares.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Non	Source bibliographique. Cependant, conformément aux dires du demandeur, le linéaire est inexistant.			Déclassement		
539	MORINS	MAISONCELLES-EN-BRIE	N°3	NR	NR	0,65	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Morillas.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles en contournant une parcelle boisée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'amont actuel. Présence d'un bois à l'est. Potentiellement sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Source indéterminée mais probable un peu avant la route (voir carte). Avant cela l'amont est potentiellement déclassable mais avec un fond vaseux par endroits. A partir du chemin (voir carte), tous les critères de cours d'eau sont présents (écoulement, fond différencié en vase, berge marquée, vie aquatique (callitriche, sangsue) et ce, jusqu'au point aval.	Edater : Sûrement alimenté par des affleurements de nappes.	FDSEA : 3 photos datant du 04/11/16. S'il est vrai, qu'à un endroit, il existe un point humide qui coule parfois en hiver, l'écoulement se perd au bout de 50m. Il n'y a pas d'eau comme le rapport de terrain le précise. Ce fossé coule lorsque les drains donnent. La végétation présente dans le fond du fossé atteste de l'absence de débit suffisant. IL n'y a pas lieu que ce tronçon soit maintenu en cours d'eau.	A expertiser		
540	BASSEE VOULZIE	GURCY-LE-CHATEL	Localisé au Nord de la commune. Le deuxième commence au Sud Est de la parcelle « La Pierre St Fiacre ». Tous deux convergent au Sud Ouest du lieu-dit Bescherelles pour se jeter plus en aval dans l'Auxence. Cette demande a aussi été faite dans la commune de DONNEMARIE-DONTILLY, canton 7-DONNEMARIE-DONTILLY. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublons ».	NR	NR	0,27	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3 et 2. Fond de talweg composé de parcelles agricoles et boisées. Sur les coteaux il y a beaucoup de bois avec quelques mares. C'est un affluent de l'Auxence. C'est un secteur où il y a beaucoup de cours d'eau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses et de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie).	Non	Non	Très peu d'eau et stagnante en amont. Pas d'eau à l'aval et à la confluence. Aucun critère de cours d'eau hormis la berge. Attention cependant, en suivant la suite du linéaire ça finit sur l'Auxence.	Onema : Présence partielle sur cadastre napoléonien et Cassini + alluvions modernes en aval et marnes en amont.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris			
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
543	SEINE PETITS AFFLUENTS	ECHOUBOULAIN S	N°4	NR	NR	0,42	NR	Absent des cartes historiques.	Localisé dans une Zh de classe 3. Secteur très boisé. Il traverse une parcelle agricole. A la confluence avec le ru venant du Nord on relève un étang. On observe beaucoup de mares à proximité.	On note la présence d'un gouffre et d'un puits à proximité, « L'Étang Neuf », « La Fontainerie ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aqui'Brie).	Non		Propriété privée à l'amont et à l'aval.		DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.				A expertiser
546	MARNE AVAL	COMPANS	Se localise au Nord de la commune et court d'Ouest en Est pour se jeter dans la Biberonne.	NR	NR	1,14	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Ru de Cacherais.	Zh de classe 3 avec une Zh de classe 2 à l'amont et à l'aval. Traverse de part et d'autre des parcelles agricoles.	Parcelle « Le Petit Marais » au Nord de la demande.	Hors périmètre Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Nord Est de sa position actuelle au niveau approximatif de la parcelle la Flèche aux oies. Il avait un affluent au Nord de la commune de Compans dont la tête se localisait plus au Nord dans la parcelle les Noues de Compans (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Une partie de l'amont pourrait être déclassée (au niveau des bâtiments (voir carte). L'aval a toutes les caractéristiques d'un cours d'eau et une importante vie aquatique (gammars). Ecoulement fluide après beaucoup de jours sans pluie. Demande en bas de pente. Dire de Mr Riché : l'alimentation provient du bassin de rétention. Ça coule toute l'année. Il y a des ragondins à l'aval. Le tronçon marqué inexistant par le demandeur n'existe effectivement plus.	Edater : Oui cf carte géologique du BRGM.		Association environnementale : Ce cours d'eau borde des champs cultivés par l'agriculture intensive. Adenca est opposé à son déclassement.	Amont déclassable – aval classable		
547	SEINE GRANDS AXES	FORGES	Se localise à l'Ouest de la commune entre les lieux-dits « La Hollande » et « Le Gouffre » au point 115. Il traverse une petite parcelle boisée.	NR	NR	0,56	NR	Absent des cartes historiques.	Se localise dans une grande Zh de classe 3. On relève quelques mares à proximité. Il traverse des parcelles agricoles et une petite parcelle boisée.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non			Onema : Alimenté par les drains et une step sur la partie aval. Bois humide en amont.	Onema : Présence d'eau sur la partie amont, très peu d'écoulement sur la partie aval. Peuplement invertébrés indiqués : trichoptères, chironomidae, dysticidae, planorbidae. (6mois minimum).		Maintien		
549	BASSEE VOULZIE	FORGES	Se localise au Nord Ouest de la commune. Il traverse d'Est en Ouest la parcelle boisée « Le Plessis » au Sud de la D67.	0,01	0,002	0,96	2	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 2 et 3. Concernant la partie signalée comme busée par le demandeur, la vérification sur photo aérienne confirme l'information. L'amont correspond au Ru de l'étang. Il se localise principalement dans la forêt de St Martin où l'on note la présence de nombreuses mares.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demandeur.				Président du SMAE : Demande le maintien en cours d'eau non domaniale du ru de l'Étang.	A expertiser			
550	SEINE PETITS AFFLUENTS	FONTENAILLES	Il se trouve sur la commune de la Chapelle Gauthier et de Fontenailles. Il se traverse la parcelle « Pointe du Cours ».	NR	NR	0,48	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Heurtebise.	Appartient à une grande Zh de classe 3. Il traverse d'Est en Ouest une parcelle agricole. Il se peut que ce bras devait être raccordé à l'autre demande concernant Fontenailles. On relève dans ce secteur de nombreux bois et forêt avec la présence de nombreux points d'eau mares, étangs, cours d'eau).	« Étangs de Villefermoy ».	RAS Aqui'Brie/ Son amont historique prenait naissance plus au Sud au niveau de la parcelle le Pied Cormiers (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	On retrouve tous les critères de cours d'eau à l'amont (écoulement, fond différencié, vie caractéristique (gammars)). Des grandes hélophytes (sur 50 mètres) bloquent le passage de l'eau à mi-chemin. Il n'y a plus d'eau jusqu'à la route mais un fond argileux humide. En aval, la demande va plus loin que le trait IGN et longe la route (voir carte). De l'eau et un écoulement réapparaissent à ce niveau avec de nombreux gammars et une granulométrie en cailloux et graviers. Il y aurait donc supposément plusieurs sources potentielles (une en amont et une en aval). L'aval est busé vers la demande 233.				Maintien		
553	BASSEE VOULZIE	PASSY-SUR-SEINE	Localisé entre les points 60 et 65 au Nord de la Parcelle « les Pariottes ».	NR	NR	1,05	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de « Ru de Passy ».	Se localise dans une vaste Zh de classe 3 et 2. Participe à l'alimentation des zones humides de la Bassée. Présence de mares/étangs/cours d'eau en abondances à proximité. Le cours d'eau traverse des parcelles agricoles. L'on trouve des parcelles boisées à l'amont et à l'aval de la demande.	« L'Étang de Sanguinoie », « Le champs aux Grues ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Historiquement, il avait trois affluents. Un à l'Est nommé Fossé de la Vieille Rue. Deux à l'Ouest Fossé de la Croix St Blaise et Fossé des Saulsons (Carte historiques de 1858 + IGN).	Non						A expertiser		
559	MARNE AVAL	TROCZY-EN-MULTIEN	Ru des Elouats	NR	NR	1,97	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Classe 3. Il suit un talweg boisé pour ensuite se jeter dans le canal de la Théroanne.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Il prenait naissance à la même position qu'actuellement au niveau du lieu-dit Manoeuvre, où l'on relève une source sur la carte de l'IGN (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Non	La DDT a trouvé une source mais il n'y a pas d'eau. L'amont correspond à l'aval du 175 (sans eau). Orties et ronces dans le lit en amont. L'aval de la 559 est soit busé soit c'est un petit fossé plein de ronces et d'orties. Dans les deux cas, puisqu'il n'y a pas d'eau en amont ni aucun critère de cours d'eau hormis la berge, on ne peut maintenir la demande.		Association environnementale : Risques inondations localisé dans une zone d'expansion des crues. Bordé par des champs cultivés de manière intensive. Adenca s'oppose à son déclassement.	Edater : en accord avec les conclusions du BET SETEGUE (étude BV de la Théroanne/ SMAERTA/ 2004/ page 19 et 20) qualifiant cet écoulement de « thalwegs secs » avec présence plus ou moins ponctuelle d'un lit.	Déclassement		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)								Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant											
560	MARNE AVAL	CHARNY	Ru de Courset	0,021	0,004	1,40	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3 avec présence de Zh de classe 2 au niveau de l'étang se situant un peu en aval de la tête du ru. Concernant la partie demandée, le ru traverse strictement à ce niveau des parcelles agricoles.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ La tête du ru actuelle se positionne au même endroit qu'historiquement. On relève une mare à l'amont et sur le ru. Potentiellement sourceuse ? De plus, le ru de Courset avait un affluent Est, dont la tête se localisait au Sud de Charny, et à la confluence au Nord du lieu-dit Bel-Air (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	La source reste indéterminée. En amont, la demande ressemble à un fossé (végétation terrestre et pas d'eau dans le lit). En aval, il y a de l'eau et le fond est vaseux. Plus on avance, plus la vie aquatique est présente. Il y a notamment des hydrophytes (lentilles d'eau) et d'hélophytes (baldingères). Cependant, il reste de l'herbe au fond du lit sur toute la demande. L'écoulement suffisant une majeure partie de l'année est donc remis en question. Enfin, la demande se jette dans le ru de Courset (demande 442).	FEDE : Les courbes de niveau convergent vers le fond de talweg : la géologie ne ment pas. Le demandeur confirme l'existence d'un lit naturel à l'origine.	FEDE : On ne peut pas déclasser la partie aval d'un cours d'eau alimenté à l'amont par les ruissellements et très certainement des sources dans le plan d'eau en amont. Une seconde demande atteste de la présence d'un écoulement sur la partie située en amont. Très souvent les cours d'eau ont constitué les limites communales, comme c'est le cas sur celui-ci (commune de Charny).	Mairie de Charmentray : Ce ru n'a pas de débit autre que les rejets de la station d'épuration de la commune de Charny. Association environnementale : Alimenté par la source Ste Geniève au lieu dit Bel Air. 2 captages d'eau non protégés se trouvent sur la commune de Charmentray (DUP non abouties). Risques inondations : localisé dans une zone d'expansion des crues. CE bordé de champs cultivés de manière intensive. Adenca est opposé au déclassement.	Amont déclassable – aval classable
561	SEINE GRANDS AXES	VARENNES-SUR-SEINE	Vidange du Marais d'Air	NR	NR	1,50	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Ormes.	Se localise dans une grande Zh de classe 3 avec la présence d'une Zh de classe 2 à l'amont. Il se localise dans le lit majeur de la Seine. Il traverse essentiellement des terres agricoles.	Parcelles « La Fontaine des Noues », « Le Grand Marais » à l'amont de la demande.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont se localisait dans la parcelle Maison-Blanche (Carte historique de 1858 + IGN).	Non					A expertiser	
563	MORINS	BELLOT	Ru de la Ville	0,04	0,009	2,89	6	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Bellot.	[Fuseau] Classe 3. Traverse à l'amont essentiellement des parcelles agricoles mais on relève de nombreuses parcelles boisées à proximité de la demande dont les surfaces s'intensifient à mesure que l'on descend vers l'aval.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus à l'Est de sa position actuelle au niveau des parcelles boisées (Bois des Gros Buissons). Il avait un petit affluent au Nord, nommé ru de la Fausse Bloud, tout à fait à proximité de la tête du ru. Puis un second plus au Nord au niveau du lieu-dit Pilfoiy où l'on relève la présence d'eau. La tête historique ainsi que les deux affluents n'existent plus (Carte historique de 1858 + IGN).	Non		Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			A expertiser
565	YERRES	VOINSLES	Fossé de Berthoux	0	0	0,90	0	Présent sur la carte de 1858 sous le nom de ru de Breton.	Superposition de fuseaux de classe 3. Absence de boisement le long du cours.	Pas d'indices toponymiques à proximité.	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont (Aqui'Brie)/ Son amont historique prenait naissance dans le lieu-dit les Ancis, où l'on relève une mare. Potentiellement sourceuse ? (Carte historique de 1858 + IGN)	L'amont serait busé selon le demandeur.	Cours d'eau	Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Amont déclassable – aval classable
567	MORINS	BOISSY-LE-CHATEL	Ru du Bagnots – carte IGN « Baneaux »	NR	NR	0,55	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Ru localisé dans une zone humide de classe 3. Talweg de plateau puis d'escarpement. Niveau plateau, pas de boisement mais on en trouve sur l'escarpement. On trouve une source à l'aval Ouest du ru et au Sud du lieu dit « Les Brosses ».	Pas d'indices toponymiques à proximité.	RAS Aqui'Brie/ Il avait un affluent Est qui n'existe plus, nommé ru du bois de Chauffry, prenant naissance au Sud de La D222 et du lieu-dit Des Granges (Carte historique de 1858).	Non	Non	L'amont de la demande ne détient aucun caractère propre au cours d'eau hormis la berge. L'écoulement ne débute qu'à la limite aval du surlignage du demandeur. Peu avant la fin du surlignage, on perçoit une granulométrie caractéristique sur 200m. Cela correspond à une longueur de linéaire protégée par de la ripisylve. Cependant il n'y a pas d'eau sur l'ensemble de la demande.	Edater : Oui cf carte géologique BRGM.	DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Onema conteste la proposition de déclassement issue du terrain de la fédération de pêche 77. Granulo et faciès différent car ripisylve.	A expertiser

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).										
568	MARNE AVAL	IVERNY	Ru de la Sorcière	0,022	0,004	0,43	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858. Le ru de la sorcière était nommé ru de Rutel.	[Fuseau] Zh de classe 3. Talweg de plateau sans boisement notable. Il traverse exclusivement des parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ La partie localisée au Nord-Nord Ouest d'Iverny était un affluent du ru de Rutel qui s'appelait ru de Baste. Il prenait naissance plus à l'Ouest au lieu-dit du même nom. L'amont du ru de Rutel se localisait beaucoup plus au Nord de la commune du Plessis-l'Évêque et au Nord Est du lieu-dit Chambre fontaine. Sur l'escarpement boisé. Affleurements de nappes ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non			FEDE : Il s'agit de la tête de bassin du ru de Rutel identifié dans le SDAGE comme petite masse d'eau FRHR147 F6431000.				Association environnementale : Présent sur carte de Cassini et carte topo des environs de Paris de 1906. Il est bordé par des champs cultivés de manière intensive. Risques inondations : Il se trouve dans une zone d'expansion des crues. Adena est opposé à son déclassement.	A expertiser
570		JOSSIGNY	Ru Sainte Geneviève	0,011	0,002	1,60	2	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	Zh de classe 3 où l'on relève des points d'eau type mare à l'amont à mi-cours et à l'aval de la demande. Le ru traverse des parcelles agricoles avant de continuer dans la commune de Bussy St Georges sous le même nom. On relèvera une source au Nord du Parc de la Motte et donc à la tête du ru.	« La Mare au Poyers » parcelle au nord de la demande.	RAS A qui'Brie/ A l'époque, son amont remontait plus à l'Est au niveau de l'actuelle ferme de Couternois où l'on relève une source (Carte historique de 1858 + IGN).	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.					Fédé : A été caractérisé comme cours d'eau lors des prospections de terrain de 2010 pour le SDVP.	20/10/16 FDSEA : Pas de source en amont du ru Sainte Geneviève au niveau de la ferme de Courtenois. Ce fossé sert à recueillir les eaux de drainage. Il est en eaux principalement en hiver au moment des pluies. Il reste de l'année, il est sec. Cf photos fin septembre 2016.	A expertiser	
576	BASSEE VOULZIE	COURCHAMP	Ru de Barcq	0,051	0,014	6,67	9	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Pont des Mouilles.	ZH de classe 3. Il traverse majoritairement des parcelles agricoles. On relève la présence de différents points d'eau dans la commune, là où démarre le ru en demande. Des parcelles boisées sont à relever dans l'environnement proche du ru.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Présence d'une source et affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses à mi-cours (Aqui'Brie/ Son amont historique faisait une boucle Nord Ouest à sa position actuelle dans la parcelle « La Guette » pour prendre naissance à proximité de la D12. On relève différents étangs/mars dans la commune. Potentiellement sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Cours d'eau			DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.			Eau de Paris : Il existe un écoulement dans le lit dès la zone amont alors que les 3 derniers mois ont été secs (juillet, août, septembre). Possibilité que le plan d'eau soit sourceux. Demande de classement intégral de ce tronçon amont par EdP. Cf. Photos.	Maintien
578	MARNE AVAL	SAINT-FIACRE	Se localise à l'Ouest de la commune entre le point 104 et la D33.	NR	NR	0,58	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de St Fiacre.	[Fuseau] Classe 3. Participe à l'alimentation d'une vaste Zh de classe 2. Il traverse une parcelle agricole avec un peu de dénivelé. A l'amont on relève une parcelle boisée et une source à proximité.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	A l'aval de la partie traitée, une section serait busée puis l'écoulement serait aussi de nouveau à ciel ouvert avant de rejoindre la D33	Oui	Source indéterminée. La buse en amont donne un débit régulier. Tous les critères de cours d'eau sont présents de l'amont à l'aval (écoulement, fond différencié, berge, vie aquatique). La demande longe la route par la gauche en suivant le sens de l'écoulement en aval. Elle rejoint probablement le ru des Cygnes. ATTENTION : autre cours d'eau le long de la route à droite avec débit très important et non présent sur l'IGN. Voir au point 104 sur la carte.				Maintien		
579	MORINS	LA MAISON HAUTE	Affluent du ru décrit précédemment, il démarre au point 160, passe entre les lieux-dits « Le Mans » et « Nesle » pour se jeter dans le ru du Rognon. N°10	NR	NR	0,48	NR	Absent des cartes historiques.	Zone humide de classe 3 où l'on trouve à la confluence avec le ru de l'Étang St Denis une Zh de classe 2. Il traverse une parcelle agricole et se jette ensuite dans le ru du Rognon.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie.	Oui				Onema : Cf. Trichoptères gastéropodes, sangsues sur aval.	FDSEA : Tous les fossés dénommés tête de ru du Rognon sont secs. Cf photos 13/10/16.	Amont déclassable – aval classable		
580	MORINS	PIERRE-LEVEE	RPG 2 « Bois des Marnières » vers la parcelle « Pièces de la Petite Loge ».	0,044	0,024	2,69	7	Absent des cartes historiques.	Se localise dans une grande Zh de classe 3 et de classe 2 à la confluence avec le ru du Rognon. Il suit le dénivelé en traversant des parcelles agricoles pour ensuite se jeter dans le ru du Rognon.	« Étang St Denis », « Étang des Moulins ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie.	Une partie de l'écoulement serait busé selon le demendeur.	Oui	Se jette dans le ru de Rognon par une buse. En amont, eau très chargée dans le marécage (source potentielle). Plus joli par la suite dans les parcelles agricoles mais pas d'écoulement à l'amont. Présence d'hélophytes à partir des parcelles. Peu d'invertébrés (notamment à l'amont). Écoulement à l'aval puis buse. Meilleure granulométrie à l'aval (blocs, graviers...). Continuité aval. Cependant les caractères à l'amont ne sont pas convaincants (écoulement).				Maintien		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant													
581	BASSEE VOULZIE	MONTIGNY-LENCOUP	Se localise au Nord Ouest de la commune. Il se place entre le bois de Malvoisine et le bois du Fresnoy en traversant la parcelle « La Folie ».	NR	NR	0,64	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Massons.	Ru localisé dans une grande Zh de classe 3 où l'on note à proximité la présence de mares. La partie du ru contesté se place dans une parcelle agricole mais est entouré par des bois.	« Mare aux loups », « La fontaine couverte ».	Affleurements probables de la nappe des marnes vertes supragypseuses et de la nappe des calcaires de Brie sur tout le linéaire (Aqui'Brie)/ Amont historique au niveau de la limite communale (Carte historique de 1858 + IGN).	Non							DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	A expertiser
583	BASSEE VOULZIE	MONTIGNY-LENCOUP	Il se localise à l'Ouest de la commune en démarrant à l'orée du bois de Fresnoy au niveau de la Fontaine Couverte pour enfin se jeter dans le ru du Sucey.	0,006	0,003	0,49	2	Absent des cartes historiques.	Ru localise dans une grand Zh de classe 3. Le tronçon contesté traverse une parcelle agricole mais la tête du ru se localise dans le bois du Fresnoy. On note la présence de nombreuses mares à proximité.	« La Fontaine couverte », « La Fontaine Sérénne », « La Fontaine Geoffroy ».	RAS Aqui'Brie.	Non							DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	A expertiser
586	MORINS	PIERRE-LEVEE	Se localise au Sud Est de la commune dans la parcelle l'Étang de Saint Denis. Il se jette dans le ru de Rognon au niveau du point 145.	0,031	0,016	0,17	5	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 2 et 3. Il traverse des parcelles agricoles.	« Étang St Denis », « Étang des Moulins ».	Hors périmètre Aqui'Brie.	Non	Non	Pas de source. Buse de 100m bouchée à l'amont et à l'aval.						Déclassement
587	MORINS	JOUARRE-LA-HAUTE-MAISON	Se localise côté La Haute-Maison. C'est le bras gauche de la demande qui se localise au niveau de la limite communale entre la Haute-Maison et Jouarre, au niveau du lieu-dit « L'Épineuse ».	NR	NR	0,98	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Classe 3. Ils traversent des parcelles agricoles.	« Étang de Francheville », « Étang de la Calabre »	Hors périmètre Aqui'Brie.	Non							Onema : La demande de déclassement se situe dans une zone humide (classe III) présente de manière historique. Onema : Fonds différenciés. Onema : Hélo + hydrophytes, invert. AquatQ.	Maintien
588	YERRES	VOINSLES	Ru de la Tessonnerie	0,024	0,01	1,75	6	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le même nom.	[Fuseau] Zh de classe 3. Ru localisé Intégralement dans un bois. En tête de ru, présence de deux Mares. La partie busée est visible sur photo aérienne. De plus, l'IGN a corrigé en retirant le tronçon correspondant au busage sur sa carte.	Parcelle « La mare à la Grue » à mi-cours de la demande.	RAS Aqui'Brie/ Son amont historique est le même que son amont actuel. Lorsque l'on remonte le ru, on arrive sur un grand étang en tête de ru. Potentiellement sourceux ? (Carte historique de 1858 + IGN).	L'amont serait busé selon le demandeur.	Fossé à l'amont, cours d'eau à partir du plan d'eau traversée par le ru	A déclasser à l'amont de l'étang raversée par le ru de la Tessonnerie.					DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	Amont déclassable – aval classable
590	YERRES	NEUFMOUTIERS-EN-BRIE	Ru de Granchard nommé par le demandeur	0,017	0,003	1,20	3	Ru présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Marnières.	Ru localisé dans une Zh de classe 3. Présence de nombreuses mares. Environnement très humide. La tête se localise au Nord de Neufmoutiers, et traverse ensuite le bois du haut, appartenant à la forêt de Ferrière, où il rencontre à mi-cours 4 étangs.	« Étang de Bellevue », « Mare aux chènes », « Mare Plate », « Mare Jouas »	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à la confluence avec l'affluent Ouest (Aqui'Brie)/ Il y a beaucoup de mares dans le secteur de la tête du ru pouvant être sourceux ? Son amont historique se localisait plus au Nord Est de la commune (carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Bien que l'eau soit présente en amont, elle est tout d'abord chargée avec un faible écoulement puis stagnante au niveau des mares avant de disparaître complètement. Le manque d'eau en aval et le manque d'écoulement en amont mènent au besoin d'expertise.						A expertiser
591	MORINS	MONTDAUPHIN	Se localise dans la parcelle « Le Champ Leroy » à l'Ouest de la parcelle boisée « La Garenne du Bois Guyot » au Sud du lieu-dit « Bois Guyot ».	NR	NR	0,46	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru du Bois Guillot.	Appartient à une Zh de classe 3 et une de classe 2 (Aval). Il traverse l'escarpement en passant par des parcelles agricoles avant de rejoindre le lit Majeur du Petit Morin.	« La Fontaine St Loup », « Les Abreuvoirs ».	Hors périmètre Aqui'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Sud que l'actuel position, au niveau de la route communale (Carte historique de 1858 + IGN).	L'amont serait busé selon le demandeur.	Oui	Observation faite un jour de pluie: La demande semble être un cours d'eau mais busé au niveau du surlignage vert du demandeur. En effet, on retrouve plusieurs caractéristiques de cours d'eau de l'amont à l'aval (écoulement, fond différencié, berge). Cependant, il n'y a pas beaucoup de vie aquatique relevée lors de l'observation. La demande se jette plus en aval dans le petit Morin. Le manque de vie et l'incertitude quant à la pérennité de l'écoulement peuvent être des critères de discussion. Voir photos.					A expertiser	
592	YERRES	JOUY-LE-CHATEL	Le Réveillon	NR	NR	4,22	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Chauffour.	Zh de classe 3. Il traverse majoritairement des parcelles agricoles. On relève la présence de quelques mares le long du ru ou à proximité. Le Sud de la commune est dominée par la forêt de Jouy.	Parcelle « La mare au Pape » à l'aval de la demande.	Présence d'une source au niveau du lit-dit le Petit Paris à mi-court de la demande (Aqui'Brie)/ Historiquement, il prenait naissance dans la forêt de Jouy à proximité de la D231 en traversant les parcelles de la Fontaine Godeau où l'on relève la présence d'un gouffre (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	L'écoulement et le débit sont importants sur le long du linéaire. La source est présente sur les cartes IGN et historiques. Cependant, le linéaire est maintenant busé à l'amont et l'ensemble du linéaire semble très artificialisé (apport de graviers notamment). De plus, la présence limitée d'invertébrés et l'absence d'hydrophytes ne permettent pas d'assurer, à la vérification, le statut de cours d'eau. Ainsi, des analyses complémentaires sont nécessaires. NB : La demande plus en aval sur le même ru (504) a été classée en cours d'eau.				FDSEA : Au regard des éléments de la fédération de pêche et de la cartographie, l'amont du ru de réveillon peut être déclassé ?	A expertiser	
594	BASSEE VOULZIE	MONTIGNY-LENCOUP	Il se localise au Nord de la commune et se place en tête du Ru du Sucey entre les parcelles « Le Saussoy » et « La Garenne du Moulin à Vent ».	0,003	0,001	0,63	1	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] classe 3. Il se place à la tête du ru du Sucey et traverse une parcelle agricole. On note la présence de deux mares à proximité de la tête du ru (Nord Est)	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aqui'Brie.	Non							DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	A expertiser

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Source au lieu-dit les Salvâtres (IGN).	RAS Aquis'Brie.									
596	BASSEE VOULZIE	VIMPELLES-CUTRELLES	Se localise au Nord Est de la commune. Entre les parcelles « Vimpeles » et « Les Grèves », il commence à l'orée de la parcelle boisée et se fini à proximité de la commune.	NR	NR	0,27	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru des Mouches.	Se localise dans une grande zone de classe 2 et 3. Il traverse une parcelle agricole où l'on observe à son amont des parcelles de bois/vergers avec la présence de deux mares. Il se place dans un environnement assez humide car il y a beaucoup de mares/Étangs et cours d'eau.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique localisé plus au Nord dans la commune de Cutrelles (Carte historique de 1858 + IGN).	Non							Déclassement	
597	YERRES	CHATRES	N°11	NR	NR	1,30	NR	Absent des cartes historiques.	Zh de classe 3. Il traverse puis borde une parcelle boisée. On relève des étangs et mares à proximité directe.	Mares Lévêque.	RAS Aquis'Brie.	Non						Déclassement		
598	MARNE AVAL	THORIGNY-SUR-MARNE	Ru d'Armoine	NR	NR	0,86	NR	Absent des cartes historiques.	[Fuseau] Zh de classe 3.	Ru localisé dans un talweg encadré par des bois. On observe de petites mares aux alentours ainsi qu'une source au lieu-dit les Salvâtres.	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Source présent à l'amont du ru au lieu-dit les Salvâtres (IGN).	Non	Oui	Écoulement tout le long du linéaire. Berge et fond différencié tout le long du linéaire également. Amont busé puis bétonné donc peu caractéristique. Reçoit les eaux de l'aqueduc de Dhuis. Détient les principales caractéristiques d'un cours d'eau en aval (écoulement, fond différencié, vie aquatique) et continue dans le ru de Bouillon. Nombreux gammars en aval. Impossible de déterminer si le lit est naturel à l'origine sur place. Cependant c'est probable d'avoir de l'eau une majeure partie de l'année et la source a été trouvée par la DDT.	Onema : Carte géol : alluvions récentes sur le tracé du ru ; présence sur cadastre napoléonien (?). Edater : Oui cf carte géologique BRGM.			Association de sauvegarde de l'environnement : opposés au déclassement car présence sur cartes historiques, présence et permanence du lit sur les cartes historiques, débit permanent et présence de faune et flore.	A expertiser	
600	YERRES	CHAUMES EN BRIE	Se localise au Nord Est de la commune. Il traverse d'Est en Ouest la parcelle La Paquetterie puis de manière Sud Nord cette même parcelle pour enfin se jeter dans le ru en demande précédente.	NR	NR	1,80	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru de Saint Germain.	Zh de classe 3. Il traverse des parcelles boisées et agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquis'Brie/ Son amont historique se localisait plus au Sud au niveau de la Ferme d'Arcy où l'on relève une source (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	L'amont pourrait être déclassé car le bras n'a pas de caractère propre au cours d'eau (piétinement bovin, pas de lit)				DRIEE : Résurgences de nappes en hautes eaux sur ce linéaire selon avis de l'hydrogéologue de la DRIEE.	FDSEA : Fossés de drainage. En novembre et depuis fin juillet secs. Pas d'écoulement depuis plus de 40 ans. Photos 14/11/16.	A expertiser
601	SEINE GRANDS AXES	VARENNES-SUR-SEINE	Se localise entre la D606 et la D120 dans la parcelle « Le Bréau ». Il démarre au Sud d'une petite parcelle boisée et se jette dans l'étang de la sablière de la parcelle « Le Bois Boucher ».	0,001	0	0,71	0	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du Marais Volstein.	[Fuseau] Classe 3. A son amont on relève une parcelle boisée. Il traverse ensuite des parcelles agricoles et finit par se jeter dans une sablière reconvertie en étang. On observe la présence de nombreuses sablières à proximité.	« Le Grand Marais », « Marais du Saulé ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Même amont historique qu'actuel (Carte historique de 1858 + IGN).	Non	Oui	Écoulement important dès l'amont. Boisement humide avec plusieurs sources potentielles. Un écoulement provient du bois et conflue avec la demande. Il n'y a plus de tracé de la demande sur l'IGN. Deux drains offrent un débit important à 50 mètres du point tout à l'amont. De nombreux gammars sont présents sur l'ensemble de la demande. Toutes les caractéristiques de cours d'eau sont réunies sur le linéaire (écoulement, fond différencié, vie caractéristique).				Maintien		
602	MORINS	GIREMOUTIERS	Localisé au Nord, point 144 – Epineuse - Haute-Maison - étang neuf – Cette demande a aussi été faite dans la commune de JOUARRE-LA-HAUTE-MAISON, canton 10-LA FERTE SOUS JOUARRE. Pour un souci de gestion cartographique il apparaît dans l'onglet intitulé « Doublon ».	0,046	0,023	0,29	6	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de la Fosse aux Prêtes.	Zh de classe 3 qui participe à l'alimentation d'une Zh de classe 2. Il traverse une parcelle agricole où l'on observe une mare à proximité de la tête du ru ainsi qu'une parcelle boisée.	« L'Étang de Réthorée ».	Hors périmètre d'Aqui'Brie/ Amont historique semblable à l'actuel. Présence d'une mare à l'amont, potentiellement sourceuse ? (Carte historique 1858 + IGN).	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	L'écoulement serait suffisant selon la bibliographie mais l'eau est stagnante à l'observation. Mare potentielle non accessible. Amont inaccessible (champs de maïs). La plupart de la demande est busée. Aval sans écoulement mais avec beaucoup d'eau et un fond bien différencié. Présence d'hydrophytes et d'une berge marquée. L'impossibilité d'aller caractériser l'amont et le manque d'écoulement en aval mènent au besoin d'expertise.				A expertiser		
604	YERRES	MARLES EN BRIE	Il se localise au Nord Est de la commune. Il prend naissance dans la parcelle les Deux Pierres, l'a traverse d'Est en Ouest, traverse la parcelle la Planchette pour enfin se jeter dans le ru de Bréon.	NR	NR	1,55	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de Ru de la Planchette.	Zh de classe 3. Il traverse exclusivement des parcelles agricoles avant de se jeter dans le ru de Bréon. A l'amont de la demande on relève le bois de Lumigny.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquis'Brie. Historiquement, l'amont de ce ru courrait plus à l'Est et était composé de quatre affluents. Dans la continuité de l'amont actuel et d'orientation Est/Ouest le ru des Mathurins. Premier affluent Sud, le ru des Robinelles. Deuxième affluent Sud ru n°1068bis mais pas trouvé dans le référencement des Ponts. Enfin, affluent Nord nommé ru de Notre Dame.	Non	Indéterminé (besoin d'expertise)	Busé (écrit dans la demande). L'aval à proximité de l'aval. Très peu d'eau à l'aval mais obstacle à l'écoulement.				A expertiser		
606	YERRES	MARLES EN BRIE	Se localise au Sud Est de la commune. Il prend naissance dans le bois de Lumigny, le traverse d'Est en Ouest, traverse le bois des Dames, pour enfin se jeter dans le ru de Monnoury.	0,016	0,004	4,39	4	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du bois de Nesles.	Zh de classe 3. Il se trouve exclusivement dans les bois de Lumigny et de des Dames avant de se jeter par l'intermédiaire du ru précédemment décrit dans le ru de Monnoury.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquis'Brie/ Historiquement son amont se localisait plus à l'Est dans le bois de Lumigny entre les parcelles le Chêne Grognard et la Queue de l'Étang (IGN + Carte historique des Ponts de 1858).	Non	Non déterminé	Propriété privée (chasse), impossibilité d'accès				A expertiser		
607	YERRES	MARLES EN BRIE	Fossé qui débouche dans le ru de Monnoury, souligné en jaune par le demandeur.	0,032	0,008	0,29	8	Absent des cartes historiques.	Il se trouve dans une Zh de classe 3 avec une Zh de classe 2 à l'aval. Il traverse des parcelles agricoles. L'on relève la présence d'une mare à l'amont. Potentiellement sourceuse ?	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquis'Brie/ On relève la présence d'une mare à l'amont. Potentiellement sourceuse ? (IGN)	Non						A expertiser		

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16			
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »			Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris	
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant		Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie/Historiquement son amont se localisait plus au Nord de sa position actuelle, au Sud Est de la commune et approximativement à l'Ouest de la parcelle la Buttelaine. Il avait un affluent Est, dont l'amont se localisait à l'Est de la parcelle la Buttelaine et nommé rigole de la Grande Haie (IGN + Carte historique des Ponts de 1858).	Pas d'indices topographiques à proximité.									RAS Aquil'Brie/Historiquement son amont se localisait plus au Nord de sa position actuelle, au Sud de Marles en Brie, au niveau des parcelles boisées où l'on relève la présence de deux masses d'eau (IGN + Carte historique des Ponts de 1858).
608	YERRES	MARLES EN BRIE	Se localise au Sud de la commune. Il traverse de part et d'autre les parcelles le Brêt et le Clos Panillier avant de se jeter dans le ru de Monnoury.	0,032	0,008	0,77	8	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru du bois Matfon.	Zh de classe 3 avec présence d'une Zh de classe 2 à la confluence avec le ru de Monnoury. De l'amont actuel au mi-cours, il traverse essentiellement des parcelles boisées. Pour le reste de son tracé, il se trouve pleinement en parcelles agricoles.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie/Historiquement son amont se localisait plus au Nord de sa position actuelle, au Sud Est de la commune et approximativement à l'Ouest de la parcelle la Buttelaine. Il avait un affluent Est, dont l'amont se localisait à l'Est de la parcelle la Buttelaine et nommé rigole de la Grande Haie (IGN + Carte historique des Ponts de 1858).	Non	Non déterminé	La présence d'une source est validée par le volume d'eau et la présence d'une prairie humide. Le pont, les berges et la vie aquatique permettent de confirmer le débit suffisant une majeure partie de l'année.						Maintien
609	YERRES	MARLES EN BRIE	Se localise au Sud de la commune. Il traverse les parcelles Le Panitre et la Folie Marquet pour enfin se jeter dans le ru de Monnoury.	NR	NR	0,78	NR	Présent sur la carte des Ponts de 1858 sous le nom de ru d'Effondrés.	Zh de classe 3 avec présence d'une Zh de classe 2 à l'amont du tracé actuel. Il traverse essentiellement des parcelles agricoles bien que l'on relève la présence de petites parcelles boisées au fil de son cours.	Pas d'indices topographiques à proximité.	RAS Aquil'Brie/Historiquement son amont se localisait plus au Nord de sa position actuelle, au Sud de Marles en Brie, au niveau des parcelles boisées où l'on relève la présence de deux masses d'eau (IGN + Carte historique des Ponts de 1858).	Non	Oui	Source potentielle à l'amont, plans d'eau matérialisés sur la carte, tronçon de la demande busé en amont. Plan d'eau de l'amont plus haut avec la montée des hauts, l'exutoire des sources potentielles est donc non visible. Exutoire aval sur plan d'eau.						Maintien
610	SEINE GRANDS AXES	LA-CHAPELLE-GAUTHIER	Il se localise au Sud de la commune. Son amont se trouve un peu à l'Ouest du lieu-dit La Boulaie. Il s'écoule ensuite Sud Nord pour se jeter dans le ru de la Barre.	NR	NR	1,12	NR	Absent des cartes historiques.	Appartient à une Zh de classe 3. Du mi-cours à la confluence avec le ru de Barre présence de bois. L'amont travers des parcelles agricoles. On relève la forte présence de mares.	« Les Mouillères ».	Affleurements probables de la nappe des calcaires de Brie à l'amont actuel + Présence d'une source à l'amont et d'une source à la confluence avec le ru de la Barre (Aquil'Brie).	Non							A expertiser	
612	MORINS	LA HAUTE-MAISON	Se localise au Sud Ouest de la commune de la Haute Maison. Il commence à la D21 au point 153 et se poursuit au Sud vers le lieu-dit Montgodefroy. N°2	NR	NR	0,15	NR	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1858 sous le nom de ru de Montgodefroy.	[Fuseau] Classe 3. Il traverse des parcelles agricoles. Cette portion semble effectivement busée. Il faudrait vérifier sur le terrain.	Pas d'indices topographiques à proximité.	Présence d'une source à mi-cours du ru (Aquil'Brie).	Oui	Indéterminé (besoin d'expertise)	Buse bouchée à l'amont. L'aval est également busé après l'habitation de Mr Richard. A la fin de la buse aval, il ne fait aucun doute que c'est un cours d'eau (voir le rapport de l'ONEMA car c'est une autre demande déjà vérifiée). D'après les dires, la demande coulerait toute l'année. Cependant, le fait que les critères ne soient pas tous réunis en amont (et ce, même si l'aval est un cours d'eau), on ne peut conclure à un maintien direct. En effet, la vie aquatique n'est pas suffisante en amont et la continuité est inexistante à cet endroit. La source reste donc indéterminée. Il y a cependant de l'eau sur 20 cm et la continuité aval est importante. Le lit est présent chez l'habitant. Pour toutes ces raisons, la demande a besoin d'une expertise.	Edater : Oui cf carte géologique BRGM.				A expertiser	
615	JUINE ESSONNE	SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY	N°3 - Au Sud Est de la parcelle « La Grande Remise ».	NR	NR	0,17	NR	Absent des cartes historiques.	RAS Zh. Il traverse une parcelle boisée où l'on relève une mare à l'amont.	« La Mare Ferrée », « La Mare Cornue ».	Hors périmètre Aquil'Brie.	Non		Onema : Présence d'une résurgence au niveau de la mare : source sur le point le plus amont des trois linéaires numérotés "3". DRIEE : Résurgences différenciées (vase nappes en hautes eaux sur ce linéaire en aval).	Onema : Cf peuplement invertébré onema : Continuité aval, gammares, gastéropodes.				Maintien	
616	LOING	LORREZ-LE-BOCAGE-PREAUX	Ru du Dardou	NR	NR	4,36	NR		NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	A expertiser	
621	LA LOUNETTE	MONTGE-EN-GOELE	Il se localise au Nord de la commune. Il démarre au niveau de la D41 où il s'écoule du Sud vers le Nord à travers la parcelle nommée « Les Basses Tillières ».	NR	NR	0,682	5 km²	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1860 sous le nom de Ruisseau de Longueau.	Se localise dans un fuseau Zh de classe 3. On relève qu'à l'amont de la demande se trouve un escarpement boisé. Par contre la demande traverse quant à elle exclusivement des parcelles agricoles.	Pas d'indice toponymique pour ce cas.	En dehors du secteur d'Aquil'Brie/ Pas de source identifiée sur la carte IGN/ Amont actuel correspond à l'amont historique.								A expertiser	
619	BEUVRONNE	MONTGE-EN-GOELE	N°1	NR	NR	2,285	6 km²	Présent sur la carte de Paris de 1906. Présent sur la carte des P&C de 1860 n°115 sous le nom de ruisseau de la plaine au bois. Il avait un affluent Est n°116 nommé ruisseau de la Fontaine du Château.	[Fuseau] de classe 3. Il démarre à l'aval du escarpement boisé. Traverse des parcelles agricoles pour enfin se jeter dans le ru de l'Abîme.	Pas d'indice toponymique pour ce cas.	En dehors du secteur d'Aquil'Brie/ Historiquement cet écoulement trouvait son amont au niveau de la D41 sur la carte des P&C de 1860 où l'on trouve un lavoir sur la carte de Paris de 1906. Il avait un affluent qui prenait naissance au Nord Ouest de la commune sur la carte des P&C dans l'escarpement là où l'on relève une mare sur la carte de Paris de 1906.								A expertiser	

Synthèse de l'analyse bibliographique DDT (du 01/10/15 au 31/04/16)										Terrain de la Fédération de Pêche (du 01/06/16 au 15/09/16)		Synthèse avis (bibliographie et terrain) apportés par l'Onema, Edater, Fédération de Pêche et DRIEE (du 01/12/15-01/14/16)				Résultats consultation (01/08/16 au 09/12/16)	Proposition DDT suite aux retours De la consultation suite à la Réunion du 20/10/16
Code MAP INFO Initial	UH	Commune	Identification du ru Non nommé	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »				Arguments « Lit naturel À l'origine »	Arguments « Alimenté par une Source, même diffuse »	Présence de buse et erreurs IGN relevées	Statut du cours d'eau	Observations sur proposition de déclassement	Arguments « lit naturel à l'origine »	Arguments « Alimenté par une source autre que le ruissellement »	Arguments « Débit suffisant une partie de l'année »	Autres indices (Présence de vie biologique...)	Retours syndicats de rivière, mairie, EPCI, agriculteurs (via FDSEA), associations environnementales, Eau de Paris
				Moyenne des Débits	Débit d'étiage	Longueur	Bassin versant										
620	BEUVRONNE	MONTGE-EN-GOËLE	N°2 Ru des Abimes	NR	NR	0,979	3 km²	Présent sur la carte de Paris de 1906. Présent sur la carte des P&C de 1860 n°117 sous le nom de ruisseau de l'Arabie. Il avait un affluent Est n°118 nommé ru Huguelin.	[Fuseau] de classe 3. Il prend naissance actuellement au Sud de la commune au niveau de la rue de la ferme d'en bas. Traverse des parcelles agricoles.	Pas d'indice toponymique pour ce cas.	En dehors du secteur d'Aqui'Brie/ A l'amont de cet écoulement qui se localise au Sud de l'orée de la surface de la ville, on observe des points d'eau dans la commune type mare sur la carte de Paris de 1906.						A expertiser
618	BEUVRONNE	VAUDOYE-EN-BRIE	Ru de l'Etang de Beuvron	0,015	0,004	4,713	4km²	Présent sur la carte des Ponts et Chaussées de 1860.	Zh de Classe 2 et 3. Il traverse la commune où il rencontre essentiellement des parcelles agricoles. On relève deux petites zones de ripisylve à l'amont de la demande plus une parcelle boisée localisée approximativement à mi-cours.	Deux parcelles nommées de part et d'autre de la demande « Sur l'Etang de Beuvron » et « L'Etang de Beuvron ».	Présence de deux sources : l'une dans le bois de Grangement à l'amont d'un affluent du ru de l'Etang de beuvron qui se jette dans ce dernière. Puis une seconde localisée bien plus en amont dans le bois des Trois Maisons Aquis'Brie.						A expertiser
617	YERRES	EVRY-GREGY-SUR-YERRES	Ru de Ganisse	0,018	0,04	1,365	4 km²	Présent sur la carte de l'État-major de 1820-1866.	Zh de classe 3. La demande se localise au Nord Est de la commune. Elle commence au niveau du bac de rétention localisé au point 84 sur la francilienne au Sud Est du lieu dit Egrenay, traverse la parcelle « la Courtry » en suivant le talweg et s'arrête au niveau de la A5b.	Pas d'indice toponymique pour ce cas.	Présence probable de deux sources à l'amont au niveau du bac de rétention et affleurement probable des calcaires de Brie au niveau du bac de rétention et de l'autre côté de la Francilienne au Sud (Aquis'Brie). Historiquement il prenait sa source un peu plus en amont au niveau de l'escarpement où l'on relève actuellement le bois d'Egrenay. Sur la carte IGN de l'État-major, on relève la présence de nombreuses mares. Actuellement, une source est signalée le long de la francilienne dans ce secteur.						A expertiser
622	L'YVRON	LA-CROIX-EN-BRIE	Tronçon dans le hameau de Courméry	NR	NR	0,108	NR	Présence de la mare sur la carte des P&C de 1860. Le reste est absent des cartes historiques.	Appartient à une Zh de classe 3. La demande prend naissance au niveau d'une mare puis traverse des parcelles agricoles avant de rejoindre la départementale.	Pas d'indice toponymique pour ce cas.	RAS Aquis'Brie/ RAS IGN.						A expertiser
623		CROISSY-BEAUBOURG	Ru des Noisettes					Présent sur les cartes hi	L'aval appartient à une Zh de classe 3. Historiquement, l'écoulement débuté au niveau de la parcelle de Lamirault. Il traversait ensuite la parcelle « Pré des Loriots au Nord Ouest, traversait le bois humide du château de Croissy pour ensuite se jeter dans l'étang de Croissy.	Au Nord de l'amont on relève la parcelle « la mare de l'Eglantier ». A l'aval, on relève l'Etang de Croissy.	Concernant l'aval de la demande on relève la présence de deux sources probables et l'affleurement de nappes probables de calcaires de Brie.						A expertiser